



Bureau Pays du Burkina Faso

**Evaluation Formative du Projet d'assainissement
Total piloté par les Ecoles (ATPE) dans 18 écoles
de la Région de l'Est » 2021-2023, Burkina Faso**

RAPPORT D'EVALUATION

Version finale



Consultant

OUATTARA Bassina

Ingénieur Génie Rural, spécialiste WASH

Octobre 2024

“ Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité du contractant et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l’avis de l’UNICEF, du donateur ou du Gouvernement du Burkina Faso. ”

Table des matières

1. RESUME EXECUTIF.....	v
2. INTRODUCTION	1
2.1. Contexte de l'évaluation	2
3. OBJET DE L'EVALUATION	4
3.1. Présentation du projet ATPC.....	4
3.2. Les parties prenantes et leurs rôles	6
3.3. La zone d'intervention.....	7
3.4. La théorie du changement	9
4. BUT DE L'EVALUATION	12
5. OBJECTIFS DE L'EVALUATION	13
6. PORTEE DE L'EVALUATION	13
7. CRITERES ET QUESTIONS DE L'EVALUATION	13
8. METHODOLOGIE.....	16
8.1. Approche d'évaluation	16
8.2. Méthodes et outils de collectes.....	16
8.2.1. Méthodes qualitatives.....	16
8.2.2. Méthodes quantitatives	17
8.3. Stratégie d'échantillonnage et technique de collecte.....	20
8.3.1. Stratégie d'échantillonnage pour les données qualitatives	20
8.3.2. Stratégie d'échantillonnage pour les données quantitatives.....	21
8.4. Analyse et assurance qualité des données.....	24
8.4.1. Les acteurs de collecte de données	24
8.4.2. La collecte des données	25
8.4.3. Saisie et traitement des données	25
8.4.4. <i>Méthode d'analyse.....</i>	26
8.5. Considérations éthiques et principes de l'évaluation	26
8.6. Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation	28
9. CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES	29
9.1. Pertinence	29
9.2. Cohérence.....	32
9.3. Efficacité	35
9.4. Efficience.....	51
9.5. Effet/Impact/.....	57
9.6. Durabilité.....	61
9.7. Genre, équité et droits humains	66
10. LECONS APPRISES	69
10.1. Au niveau de la formulation et planification	69

10.2.	Au niveau de la mise en œuvre.....	69
11.	CONCLUSIONS FINALES.....	70
11.1.	Pertinence	70
11.2.	Cohérence.....	70
11.3.	Efficacité	70
11.4.	Efficienc.....	71
11.5.	Effets/impact	72
11.6.	Durabilité.....	72
11.7.	Equité -genre et Droit humains.....	73
12.	RECOMMANDATIONS	74
12.1.	Recommandations stratégiques :.....	74
12.2.	Recommandations Opérationnelles	75
13.	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	77

Liste des tableaux

Tableau 1:	Résumé des éléments clés de l'objet de l'évaluation.....	4
Tableau 2 :	liste des village et écoles concernés	7
Tableau 3 :	<i>Description des différentes activités</i>	8
Tableau 4	Logique d'intervention du projet.....	11
Tableau 5 :	Utilisateurs et utilisations de l'évaluation	12
Tableau 6:	Critère et questions de l'évaluation	14
Tableau 7 :	Tableau synthèse des acteurs rencontrés et les outils utilisés.....	17
Tableau 8 :	Répartition de l'échantillon des cibles de collecte des données qualitatives.....	21
Tableau 9 :	Détails de la composition des échantillons dans les écoles et les ménages de la commune de Diapangou :.....	23
Tableau 10	Détails de la composition des échantillons dans les écoles et les ménages de la commune de Tibga :.....	24
Tableau 11 :	difficultés et stratégie d'atténuation	28
Tableau 12:	Cadre de résultats de l'ATPE	37
Tableau 13 :	satisfaction sur les ouvrages réalisées	40
Tableau 14:	Situation des points d'eau projet ATPE dans la commune de Diapangou	41
Tableau 15 :	Situation des points d'eau projet ATPE dans la commune de Tibga	42
Tableau 16 :	Situation des points d'eau projet ATPE dans la commune de Yamba	42
Tableau 17:	situation des latrines et DLM du Projet.....	43
Tableau 18 :	Opinion des élèves sur les menstrues	59

Liste des figures

Figure 1 :	Carte de localisation des deux communes concernées : Tibga et Diapangou.....	8
Figure 2 :	Théorie de changement du Projet ATPE dans 18 dans la région de l'Est.....	11
Figure 3 :	Nombre de points d'eau réalisés par commune	41
Figure 4 :	Exemple d'un Face pour demande de fonds à l'Unicef.....	53
Figure 5 :	Exemple d'un Vendor pour le remboursement SNV	54
Figure 6 :	pourcentage des élèves déclarant se laver les mains sortir des toilettes	58

Liste des acronymes

AFESG	: Association des femmes engagées du Gourma
AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEUE	: Assainissement des Eaux Usées et Excreta
AME	: Association des Mères Educatrices
APE	: Association des Parents d'Elèves
ASBC	: Agent de santé à base communautaire
ATC	: Agent technique communal
ATPE	Assainissement Total piloté par les écoles
ATPC	: Assainissement Total piloté par la Communauté
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
CAV/Q	Comité d'assainissement villageois /quartier
CAP	: Connaissances/Comportements, aptitudes et pratiques
CEB	: Circonscription d'Enseignement de Base
COGES	: Comité de Gestion
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	: Conseil villageois pour le développement
C4D	: Communication pour le changement
DAMSSE	: Direction de l'Allocation des Moyens spécifiques aux Structures éducatives
DGAUE	: Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excreta
DLM	: Dispositif de lavage des mains
DPENA	: Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DPEIFG	: Direction de la promotion de l'éducation inclusive des filles et du genre
DREA	: Direction régionale de l'eau et de l'assainissement
DREPPNF	: Direction régionale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle
DRS	: Direction régionale de la santé
EHA	: Eau hygiène et assainissement
FDAL	: Fin de la défécation à l'air libre
GHM	: Gestion Hygiénique des Menstrues
INO	: Inventaire National des Ouvrages
MENAPLN	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
ODD	: Objectifs du développement durable
OFPD	: Organisation fraternelle pour la paix et le développement
PDS	: Président de la Délégation spéciale
PEM	: Point d'Eau Moderne
PN-AEP	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
PN-AEUE	: Programme National d'assainissement des Eaux Usées et Excreta
RGPH	: Recensement Général de la population et de l'habitat
WASH	: Water, Sanitation and Hygiene
WInS	: WASH In School

1. RESUME EXECUTIF

1. Introduction

La présente évaluation porte sur l'approche assainissement total piloté par les écoles (ATPE) mise en œuvre par SNV et l'UNICEF dans 18 écoles des communes de Tibga et de Yamba dans la région de l'Est du Burkina Faso. La mise en œuvre de cette approche contribue à renforcer la résilience des 18 écoles et les communautés des localités concernées en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Ceci concourt à l'atteinte de ODD 6, « Garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau » et particulièrement l'ODD 6.2 « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable ». Elle s'est mise en œuvre en une seule phase entre avril 2021 et juin 2023 avec pour objectif principal de « **renforcer la résilience des communautés et des systèmes de gouvernance locale dans la région de l'Est** » et **objectif spécifique « Contribuer à améliorer les résultats scolaires des enfants, en particulier des filles, en améliorant l'accès à l'eau et aux infrastructures sanitaires et en renforçant les bonnes pratiques d'hygiène dans les écoles et les communautés environnantes.**

Les résultats attendus sont : (i) améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène dans 18 écoles en milieu rurale conformément aux normes WASH dans les écoles, (ii) Contribuer à l'adoption de comportements positifs en matière d'hygiène dans les 18 écoles et dans les communautés environnantes.

Les titulaires de droits de ce projet sont les élèves, les enseignants, les COGES et les APE/AME. Les acteurs impliqués sont les Ministères en charge l'eau (à travers la DGAEUE, la DREA Est), de l'éducation nationale (à travers les CEB, la DPENA, la DREPPNF, la DPEIFG), de la santé (à travers la DRSHP, les districts, les CSPS), les Mairies des deux communes, les ONG/AD de mise en œuvre (SNV, AFESG, OFPD) et les partenaires techniques et financiers (UNICEF et Natcom).

La présente évaluation est commanditée et financée par l'Unicef.

2. But de l'évaluation

Cette évaluation a deux buts principaux : **la redevabilité et l'apprentissage organisationnel.**

- ➔ Par rapport à la **redevabilité**, l'évaluation a fourni des évidences sur le niveau des progrès atteints par le projet en rapport à ses résultats escomptés ;
- ➔ Par rapport à l'**apprentissage**, l'évaluation permet d'influencer la modification d'une politique publique, d'informer sur le développement de la stratégie nationale WASH in School, de guider l'UNICEF à mieux répliquer ce modèle d'intervention dans l'ensemble de ses zones d'intervention et de permettre de mieux affiner, à partir des leçons apprises, la note conceptuelle de mise en œuvre de l'ATPE et de faciliter son adoption par le pays.

3. Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation a pour objectif de documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre de l'ATPE ainsi que la promotion des pratiques d'hygiène adéquates dans les communautés.

De façon spécifique, l'évaluation vise à :

- Déterminer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet et de l'approche APTE pour aider le gouvernement à atteindre les femmes et les enfants vulnérables pour accéder et utiliser les services WASH de qualité dans les écoles ;
- Identifier les leçons apprises sur ce qui a fonctionné ou non dans le projet et de l'approche APTE faisant l'objet de l'évaluation, y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs)
- Identifier les bonnes pratiques (qui méritent d'être répliquées) en matière d'ATPE ;
- Déterminer dans quelle mesure le projet et l'approche APTE faisant l'objet de l'évaluation a intégré l'équité et le genre dans sa conception, sa mise en œuvre et son suivi.

4. *Portée de l'évaluation*

La **portée thématique** de l'évaluation est focalisée sur le volet Wash In School (WINS) du projet « d'amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche ATPE dans la région de l'Est ». La **portée géographique** concerne les écoles et villages ciblés des communes de Tibga et de Diapangou, province du Gourma, région de l'Est du Burkina Faso et la **portée chronologique** couvre la période d'avril 2021 à juin 2023. L'évaluation est réalisée d'octobre à novembre 2023.

5. *Critères et Questions d'évaluation*

L'évaluation a été guidée par 7 critères d'évaluation, dont 6 critères de l'OCDE (la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la durabilité) et un (1) critère transversal lié au genre, l'équité et les droits humains. Au total, 23 questions d'évaluation ont permis d'analyser ces critères.

6. *Méthodologie :*

Approche : La présente évaluation formative est transversale à visée descriptive et de comparaison à travers un examen des hypothèses, les facteurs contextuels et les mécanismes essentiels qui ont influencé l'atteinte des résultats escomptés. Pour ce faire, elle a été participative et a impliqué tous les acteurs ayant joué un rôle clé dans la planification et la mise en œuvre du projet

Méthodes et outils de collecte des données : Les données collectées ont été à la fois qualitatives et quantitatives. Les techniques de collectes de données se sont basées sur la revue documentaire, les entretiens individuels (grille d'entretien), les interviews d'évaluation (questionnaires individuels pour les élèves, les enseignants, les ménages), les focus groupes (grille d'entretien), l'observation (grille d'observation).

Stratégie d'échantillonnage

- ❖ Dans les écoles, il s'est agi d'un sondage aléatoire avec pour base, la liste des élèves et des enseignants des 18 écoles au cours de l'année scolaire 2023-2024. Les élèves et les enseignants constituent les principales entités d'enquêtes et un taux de 5% a été appliqué à ces effectifs. La taille de l'échantillon global pour chaque commune est la somme des échantillons des écoles. Au total 268 élèves ont été enquêtés dont 50% de filles et 50% de garçons. Quant aux enseignants, au total 61 enseignants ont été enquêtés dont 39% de femmes. Pour ce qui est des structures de gestion (les COGES, les APE/AME et les Clubs d'hygiène), elles ont été interviewés par le biais d'entretiens semi-structurés à travers leur bureau.
- ❖ Pour ce qui concerne les **ménages**, c'est une enquête par sondage simple à deux degrés avec au premier degré les concessions et au deuxième degré les ménages. Un taux de sondage de 5% des ménages a été adopté par village. Au total, 141 chefs de ménages ont été dont 35%

soit 49 femmes sur 141. D'autres acteurs notamment des relais communautaires (CVD, les CAV/Q, les AUE...) ont été interviewés.

- ❖ Les acteurs stratégiques et de mise en œuvre interviewés sont : la SNV, l'UNICEF, la DREA Est, la DGAEUE, les services déconcentrés de la santé, de l'éducation, les communes de Tibga et de Diapangou.

Méthodes d'analyse des données : l'analyse (i) des données quantitatives s'est appuyée sur les tableaux et graphiques sous Excel et (ii) des données qualitatives ont été utilisées pour confirmer et renforcer les données quantitatives. Les indicateurs finaux ont été comparés à ceux de l'étude de base afin de démontrer l'efficacité du projet et d'en tirer les effets/l'impact.

Triangulation des données : Les données collectées des différentes sources ont été harmonisées pour plus d'objectivité, de cohérence et de fiabilité lors de leurs analyses. Chaque constat est soutenu par au moins 3 méthodes et 3 sources de données.

7. *Limites de l'évaluation :*

La conduite de cette évaluation a fait face à des contraintes présentées ci-après, avec les mesures d'atténuation adoptées pour limiter leurs effets potentiels sur la mission.

Limites ou contraintes d'évaluation	Stratégies d'atténuation identifiées
Restriction d'accès aux communes ou aux villages pour raisons sécuritaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement par les VDP de la localité ; • Utilisation des animateurs endogènes pour réaliser la collecte
Indisponibilité de certains enseignants à la période de la collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Interview délocalisée à FADA, • Envoi de questionnaire numérique à renseigner • Entretien en ligne

8. Principaux constats et conclusions (par critère)

Pertinence : L'évaluation note que les objectifs du projet ATPE ont pertinemment ciblé les défis et les besoins des écoles burkinabè, notamment le faible accès à l'eau potable, l'assainissement et à l'hygiène ainsi que les difficultés de gestions des infrastructures. Au regard des liens évidents entre les besoins et les priorités révélés par les sources documentaires et confirmés par les entretiens avec les parties prenantes, il peut être déduit que le projet ATPE, à travers ses objectifs et axes stratégiques, a répondu aux besoins identifiés des titulaires de droits.

Cohérence : L'approche ATPE est cohérente pour son alignement et sa conformité d'une part, avec les politiques nationales du Burkina Faso en matière d'AEPHA, d'éducation, avec la politique de l'UNICEF en matière de WASH y compris le KRC8 et d'autre part, avec les contextes spécifiques des différents centres d'éducation ainsi que les besoins exprimés par les établissements scolaires, avec la participation de tous les acteurs depuis le diagnostic initial.

Efficacité :

L'analyse de l'efficacité du projet ATPE a révélé que la plupart des cibles fixées pour les indicateurs ont été atteintes et le plan d'action du cadre logique a pu être effectivement mis en œuvre. De façon globale, on note une amélioration de tous les indicateurs du cadre des résultats.

Aussi l'implémentation des champs et jardins scolaires et la promotion de l'hygiène menstruelle ont créé des évidences et ont produits des résultats positifs inattendus de l'approche ATPE.

Efficienc : L'efficacit

Effet/Impact : L'effet/impact du projet ATPE est apprécié et visible sur le terrain à travers, (i) l'accroissement du taux d'équipement des écoles en infrastructures d'AEPHA et (ii) l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement chez les élèves et dans les communautés. Aussi, l'ATPE a contribué à assurer de meilleurs résultats scolaires pour les enfants et en particulier pour les filles et groupes vulnérables grâce à la réalisation des latrines pour la GHM et les PMR.

Durabilité : L'aspect durabilité a été pris en compte non seulement lors de la conception du projet avec l'implication de toutes les parties prenantes et du choix des technologies mais aussi au niveau de sa mise en œuvre à travers un certain nombre d'activités telles que la dynamisation et la formation des structures de gestion des points d'eau, la réalisation des ouvrages d'assainissement avec des matériaux définitifs. Aussi, le renforcement des capacités des enseignants et les membres AME et COGES sur la fabrication de savon liquide, la mise en place des champs et jardins scolaires, le plaidoyer pour le parrainage des écoles sont des actes de durabilité réalisés par le projet.

Equité -genre et Droits humains : L'équité-Genre et Droits humains ont été pris en compte depuis la conception du projet jusqu'à sa mise en œuvre. Les élèves ont été les premiers titulaires de droits des interventions du projet particulièrement les filles. Les interventions ont tenu compte des besoins spécifiques de chaque entité (filles, garçons, enseignants) dont entre autres : la séparation des blocs de latrines par sexe, la prise en compte des personnes à mobilité réduite, la prise en compte de la gestion hygiénique des menstrues pour les filles.

9. Leçons apprises et bonnes pratiques

Aux termes de l'évaluation de l'approche ATPE, les leçons suivantes sont identifiées :

LAP1 : Le Projet ATPE a été un projet **novateur** et le fait de se baser sur les besoins régionaux, nationaux et internationaux en matière d'AEPHA, a permis au projet de rester cohérent. La synergie et l'implication des tous les acteurs concernés facilite l'atteinte des objectifs. Cependant, la non-clarification des conditions d'implication et de participation des enseignants lors de la planification peut être source d'incompréhensions et de créer des mécontents à même d'affaiblir leur participation dans la mise en œuvre du projet ;

LAP2 : L'implication des AME pour la sensibilisation des élèves à la GHM crée l'adhésion des parents et de briser le tabou ;

LAP3 l'implémentation des champs et jardins scolaires et l'instauration des jeux concours « *écoles propres* », constituent des catalyseurs pour l'appropriation du projet par les écoles et par les communautés ;

LAP 4: la bonne communication auprès des enseignants et la création d'un climat de confiance et de complicité avec les directeurs d'écoles est gaze de la réussite de l'ATPE..

10. Recommandations

A l'issue de l'évaluation formative du Projet d'assainissement total piloté par les écoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est, les recommandations stratégiques et opérationnelles suivantes sont formulées de façon participative. Ces recommandations résultent des différentes rencontres d'entretien avec l'ensemble des parties prenantes sur le terrain y compris les titulaires de droits, les partenaires institutionnels et les partenaires de mise en œuvre.

10.1. Recommandations stratégiques :

- **RS 1** : Procéder à la relecture de la note conceptuelle ATPE en vue de la transformer en une stratégie nationale ATPE intégrant les innovations et passer à l'échelle dans sa mise. *Destinataire de mise en œuvre* : DGAEUE, DPEIFG. *Destinataire d'appui* : UNICEF, *Priorité* : Forte
- **RS 2** : Mettre en place un mécanisme de suivi post ATPE de concert avec les DREA les communes, les CEB et enseignants afin de pérenniser les acquis. *Destinataire de mise en œuvre* : DPEIFG. *Destinataire d'appui* : UNICEF, *Priorité* : Forte
- **RS 3** : Identifier et intégrer des indicateurs de suivi sur la FDAL dans les écoles à l'image des villages FDAL dans la base de données nationales de l'assainissement de la DGAEUE, des DREA et des services de l'éducation ; *Destinataire de mise en œuvre* : DGAEUE/DREA. *Destinataire d'appui* : DGESS, UNICEF, *Priorité* : moyenne.

10.2. Recommandations Opérationnelles :

RO1 : Etablir un protocole de collaboration avec les CEB afin de faciliter l'implication des enseignants dans le déroulement des activités ATPE des localités ciblées ; ; *Destinataire de mise en œuvre* : ONG/AD de mise en œuvre. *Destinataire d'appui* : UNICEF et autres PTF, *Priorité* : Moyenne ;

RO2 : Faire un plaidoyer pour que les communes accompagnent le financement des plans d'action au niveau des écoles ; *Destinataire de mise en œuvre* : DREA, DREPPNF. *Destinataire d'appui* : UNICEF et autres PTF, *Priorité* : Moyenne

RO3 : Adopter l'ATPE comme la porte d'entrée pour toute intervention en matière d'eau et d'assainissement dans les écoles *Destinataire de mise en œuvre* : DGAEUE, DPEIFG, DAMSE ; *Destinataire d'appui* : UNICEF et autres PTF ;

RO3 : Dérouler concomitamment l'ATPC et l'ATPE pour gagner en efficacité dans la mobilisation des ressources humaines et financières et en résultat. *Destinataire de mise en œuvre* : ONG/AD de mise en œuvre. *Destinataire d'appui* : UNICEF et autres PTF, *Priorité* : Moyenne ;

RO4 : Former des pools de formateurs en ATPE dans chaque région ; *Destinataire de mise en œuvre* : DGAEUE, DREA. *Destinataire d'appui* : UNICEF et autres PTF, *Priorité* : moyenne

2. INTRODUCTION

L'agence du système des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), est l'un des principaux partenaires techniques et financiers (PTF) de l'Etat Burkinabè. A ce titre, ses interventions portent sur plusieurs axes concourant à sa mission centrale, à savoir l'amélioration du bien-être des populations en général et en particulier celui des enfants. Le secteur WASH constitue un des champs d'actions phares de l'UNICEF.

Au Burkina Faso, l'approvisionnement en eau potable et l'accès à un assainissement adéquat demeurent une priorité pour l'Etat. Même si dans le domaine de l'AEP les cibles semblent relativement avancées, le volet assainissement, cependant, rencontre beaucoup de défis malgré la volonté politique affichée avec la mise en place d'un cadre institutionnel de plus en plus solide avec l'adoption d'un programme exclusivement dédié à l'assainissement dont la mise en œuvre est coordonnée par la direction générale de l'assainissement des eaux usées et excréta (DGAEUE). Avec la reconnaissance de l'eau et l'assainissement comme un droit fondamental des besoins sociaux de base dans la constitution, l'Etat Burkinabè et ses partenaires s'emploient à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations particulièrement vulnérables dont les enfants.

Pour ce faire, plusieurs approches sont développées et mises en œuvre par les différents acteurs en soutien à l'Etat afin de booster les indicateurs en matière d'assainissement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Parmi ces approches, on peut citer l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) et son adaptation dans les écoles appelée assainissement total piloté par les écoles (ATPE).

C'est ainsi que l'UNICEF en partenariat avec la SNV ont mis en œuvre le projet « Amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche Assainissement Total Piloté par les Ecoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est du Burkina Faso ». La mise en œuvre de cette approche contribue à renforcer la résilience des 18 écoles et les communautés des localités concernées en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Ceci concourt à atteindre l'ODD 6 (Garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.) et particulièrement l'ODD numéro 6.2 « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable. Elle s'est mise en œuvre en une seule phase entre avril 2021 à juin 2023 avec pour objectif principal, **« renforcer la résilience des communautés et des systèmes de gouvernance locale dans la région de l'Est » et objectif spécifique « Contribuer à améliorer les résultats scolaires des enfants, en particulier des filles, en améliorant l'accès à l'eau et aux infrastructures sanitaires et en renforçant les bonnes pratiques d'hygiène dans les écoles et les communautés environnantes.**

Les résultats attendus sont : (i) améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène dans 18 écoles en milieu rural conformément aux normes WASH dans les écoles ; (ii) Contribuer à l'adoption de comportements positifs en matière d'hygiène dans les 18 écoles et dans les communautés environnantes.

Les titulaires de droits de ce projet sont les élèves, les enseignants, les COGES et les APE/AME des 18 écoles des communes de Tibga et de Diapangou dans la Région de l'Est. Les acteurs

impliqués sont les Ministères en charge de l'eau (à travers la DGAEUE, la DREA Est), de l'éducation nationale (à travers les CEB, la DPENA, la DREPPNF, la DPEIFG), de la santé (à travers la DRSHP, les districts, les CSPS), les Mairies des deux communes, les ONG/AD de mise en œuvre (SNV, AFESG, OFPD) et les partenaires techniques et financiers (UNICEF et Natcom).

2.1. Contexte de l'évaluation

L'un des problèmes les plus flagrants soulevés par l'état des lieux au niveau national en 2022¹ des ouvrages WASH dans les écoles et qui cause l'absentéisme et le décrochage scolaire demeure la disponibilité limitée dans les écoles des services d'approvisionnement en eau, d'hygiène et d'assainissement adéquats. Même dans les écoles où de telles installations existent, elles sont souvent inadéquates en qualité et en quantité. En effet, dans un grand nombre d'écoles disposant d'infrastructures WASH, il est à déplorer non seulement le nombre insuffisant de ces infrastructures mais aussi leur manque d'entretien et de maintenance conduisant à un mauvais fonctionnement des ouvrages.

En plus, le manque des latrines contraint les élèves à déféquer aux alentours des classes et dans les buissons les exposant à des maladies ainsi qu'aux risques de viol, d'agressions physiques, de morsure de serpent, etc.

L'étude sur la GHM menée au Burkina Faso et au Niger en 2013², révèle qu'en l'absence de toilettes, 83% des filles participent moins aux cours lorsqu'elles ont leurs règles et 21% sont absentes de l'école. Le manque de prise en compte des spécificités du genre (séparation de blocs filles/garçons, cabine pour la gestion hygiénique des menstrues, cabine pour personnes vivant avec un handicap, etc.) rend le processus d'apprentissage pour les enfants difficile et pose un défi pour le corps éducatif dans un environnement aussi difficile dû à la dégradation de la situation sécuritaire.

Aussi, selon le rapport bilan 2023 du programme national d'assainissement des eaux usées et excréta, le taux d'équipement des écoles en ouvrage d'assainissement est de 85,1%. Cependant environ 10% des écoles sont équipées conformément aux en vigueur.

En matière d'offre de services WASH et en considérant les quatre principaux éléments du WASH que sont le point d'eau fonctionnel, les latrines séparées fonctionnelles, le lave-mains fonctionnel et le bac à ordures, il ressort que pour l'ensemble des établissements d'enseignement, seulement un établissement scolaire sur dix (10,4 %) disposait des quatre infrastructures WASH. La situation est encore plus préoccupante lorsqu'on considère la prise en compte des infrastructures WASH prenant en compte les élèves en situation de handicap (ESH) et la question de la gestion hygiénique des menstrues (GHM) et particulièrement en milieu rural. En effet, seulement 5,3 % des établissements scolaires disposent des deux équipements à la fois (Étude nationale d'état le WASH en milieu scolaire au Burkina Faso, Unicef 2022).

¹ TdR Evaluation formative du projet « Amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche Assainissement Total Piloté par les écoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est du Burkina Faso », Unicef 2023

² TdR Evaluation formative du projet « Amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche Assainissement Total Piloté par les écoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est du Burkina Faso », Unicef 2023

Au regard de cette situation nationale qui est quasi pareille dans toutes les régions du Burkina dont la région de l'Est en proie à la situation sécuritaire avec des besoins énormes pour la population y compris le milieu scolaire.

L'UNICEF, l'organisme Onusien pour les enfants joue un rôle majeur dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. L'un de ses grands objectifs mondiaux est de permettre à tous les enfants d'avoir accès à de l'eau potable et à l'assainissement et de mettre fin à la défécation à l'air libre.

En effet, selon le Core Commitments for Children (CCC) de l'UNICEF, les enfants et leur communauté bénéficient d'un accès équitable en toute sécurité à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement sûrs. Ils les utilisent et adoptent les bonnes pratiques d'hygiène.

En tant que chef de file unique/associé du secteur/cluster EAH, l'Unicef ;

- Plaide pour la réalisation des principaux engagements EAH pour les enfants, sur la base du droit fondamental universel à l'eau et à l'assainissement, conformément à la résolution 64/292 de l'Assemblée générale (2010), à l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels sur le niveau de vie suffisant et à l'Observation générale no 15 sur le droit à l'eau (E/C.12/2002/11).
- Milite auprès des autorités compétentes et des partenaires concernés, et les mobiliser pour que les parties belligérantes mettent fin aux attaques dirigées contre les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement et le personnel qui s'en occupe, conformément au droit international des droits de la personne et au droit humanitaire.

C'est dans cette optique que l'Unicef Burkina Faso avec le soutien du NatCom Espagnol a mis en œuvre l'approche Assainissement Total Piloté par les Ecoles (ATPE) dans 18 écoles des communes de Tibga et Diapangou, d'avril 2021 à avril 2023. Cette approche est utilisée en milieu scolaire pour non seulement apporter un changement de comportement durable en hygiène et assainissement au sein des écoles mais aussi et surtout pour les communautés. Ainsi, l'école devient la porte d'entrée du changement de comportements au sein des communautés et maximise par elle-même l'impact attendu sur la santé et l'éducation des enfants en âge scolaire par la prise en compte non seulement du champ scolaire mais aussi du champ communautaire. Lors de la mise en œuvre du projet, la dégradation de la situation sécuritaire a entraîné la fermeture d'écoles et à l'inaccessibilité de la commune de Yamba. Ainsi, la mise en œuvre de ce projet a fait preuve d'adaptabilité pour l'atteinte des résultats attendus.

Au terme de la mise en œuvre de ce projet, il est nécessaire de procéder à une évaluation afin de mesurer les changements apportés par cette approche et d'en tirer des leçons. Cette évaluation prévue depuis le financement du projet doit, entre autres, permettre la mise à jour du cadre de résultat élaboré lors de l'évaluation de base. C'est ainsi que le processus de l'évaluation formative a été enclenché en mai 2023 et a abouti recrutement du Consultant en juillet 2024. Cependant, dans l'optique de pouvoir trouver les élèves dans les écoles et d'observer leurs pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement au moment des classes, l'UNICEF et le Consultant se sont convenus de la réalisation de l'évaluation à partir d'octobre à novembre 2023 qui constitue une période idéale. En effet, cette période constitue la reprise des classes, et les élèves et enseignants sont présents à l'école, et sont moins chargés en absence d'examen et

d'évaluation. Aussi, à cette période les élèves sont tentés de pratiquer la défécation à l'air libre facilement à cause de présence des buissons autour des écoles.

3. OBJET DE L'EVALUATION

3.1. Présentation du projet ATPC

L'UNICEF et son partenaire SNV ont mis en œuvre le projet "d'amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche ATPC dans la région de l'Est". Ce projet comporte plusieurs volets dont un volet WASH in school à travers la mise en œuvre de l'approche ATPE dans 18 écoles. La présente évaluation porte sur la mise en œuvre de l'approche ATPE dans 18 écoles des communes de Diapangou et de Tibga dans la Région de de l'Est du Burkina Faso. Ce projet ATPE a pour objectif de contribuer à améliorer les résultats scolaires des enfants, en particulier des filles, en améliorant l'accès à l'eau et aux infrastructures sanitaires et en renforçant les bonnes pratiques d'hygiène dans les écoles et les communautés environnantes. Le projet a été mis en œuvre par UNICEF à travers un partenariat avec son partenaire SNV en collaboration avec les associations locales, les collectivités territoriales et les structures de l'Etat en charge de (eau et assainissement, éducation, santé, etc.) sur la période de 2021 à 2023 dans les communes de Diapangou et de Tibga avec le soutien financier de Natcom.

Le tableau ci-après résume les points essentiels de l'objet d'évaluation

Tableau 1: Résumé des éléments clés de l'objet de l'évaluation

Titre du projet/programme	Amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche Assainissement Total Piloté par les écoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est du Burkina Faso »
Pays	Burkina Faso
Sources de financement / bailleurs	Netcom
Budget total	USD 438 799 financé à 100% par Natcom
Durée	Avril 2021-juin 2023
Objectif global	Le projet a pour objectif de renforcer la résilience des communautés en améliorant la réalisation du droit à l'eau et à l'assainissement dans les zones rurales de la région de l'Est au Burkina Faso. Le volet WINS vise à contribuer à l'amélioration de l'accès aux infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène et à l'amélioration des bonnes pratiques d'hygiène dans les écoles et les communautés rurales de la région de l'Est avec une approche genre et participative. Le projet comprend 18 écoles dans les communes, Diapangou et Tibga, dans la région Est.
Composantes (axes, effets, produits, etc.)	Résultat 1 : Améliorer l'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans 18 écoles rurales conformément aux normes WASH dans les écoles et à l'approche de genre

Les principales activités connexes sont les suivantes :

- Construction/réhabilitation de points d'eau dans les écoles
- Construction / réhabilitation d'installations sanitaires sensibles au genre (bloc de latrines) dans les écoles,
- Installation de dispositifs de lavage des mains dans les écoles

Les indicateurs clé en lien avec ce résultat sont les suivants :

- *Au moins 10 points d'eau ont été construits/réhabilités dans les écoles à la fin du projet ;*
- *Au moins 50 latrines ont été construites/réhabilitées en tenant compte des sexes spécifiques à la fin du projet ;*
- *À la fin du projet, 80 pour cent des filles dans les écoles disent que les nouvelles latrines répondent à leurs besoins en matière d'hygiène.*
- *Au moins 50 dispositifs de lavage des mains ont été installés dans les écoles à la fin du projet.*

Résultat 2 : Contribuer à l'adoption de comportements positifs liés à l'hygiène dans 18 écoles et dans 18 communautés environnantes, en mettant particulièrement l'accent sur la gestion de l'hygiène menstruelle

Les principales activités connexes sont les suivantes :

- Examen et adaptation du matériel de communication C4D pour la sensibilisation et la sensibilisation.
- Formation des autorités locales/fonctionnaires et des dirigeants communautaires.
- Pré-déclenchement et déclenchement de sessions dans les écoles et élaboration d'un plan d'action pour chaque école et communauté.
- Formation des clubs d'hygiène, des comités WASH (CAVQ) et des comités de gestion scolaire et des enseignants.
- Activités de promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans les écoles et les communautés – Mise en œuvre du plan d'action.

Les indicateurs clés en lien avec ce résultat sont les suivants :

- *À la fin du projet, au moins 2 300 enfants ont bénéficié des activités de promotion de l'hygiène.*
- *À la fin du projet, 60 % des écoliers se lavent les mains à des moments clés.*
- *À la fin du projet, 60 % des écoliers déclarent avoir des informations sur l'hygiène menstruelle.*

	<ul style="list-style-type: none"> - À la fin du projet, 90 % des clubs d'hygiène sont opérationnels dans les écoles à la fin du projet. - À la fin du projet, 90 % des comités de gestion des écoles sont opérationnels dans les écoles à la fin du projet. - À la fin du projet, 60 % des membres de la communauté avaient amélioré leurs pratiques familiales de base (lavage des mains au savon, élimination sûre des excréments, traitement et stockage sûr de l'eau à la 								
Titulaires de droits attendus	<table> <tr> <td>Enseignants Femmes</td> <td>: 51</td> <td>Enseignant Hommes</td> <td>: 59</td> </tr> <tr> <td>Filles</td> <td>: 1372</td> <td>Garçons</td> <td>: 1560</td> </tr> </table>	Enseignants Femmes	: 51	Enseignant Hommes	: 59	Filles	: 1372	Garçons	: 1560
Enseignants Femmes	: 51	Enseignant Hommes	: 59						
Filles	: 1372	Garçons	: 1560						
Partenaires (institutionnels, de mise en œuvre)	SNV, DREA, la Direction Régionale de l'Education Nationale, les communes, les associations locales, la DGAEUE, la DPEIFG								

3.2. Les parties prenantes et leurs rôles

Des détenteurs d'obligations :

UNICEF qui a financé, à travers la SNV qui est l'ONG de mise en œuvre, l'exécution de l'approche ATPE dans les écoles ciblées et ont assuré des appuis auprès des structures étatiques et municipales à travers le renforcement des capacités et le plaidoyer pour la mise en place d'un environnement favorable aux services WASH dans les écoles ;

Ministère en charge de l'éducation national dont l'une des attributions fortes est la définition les orientations stratégiques et les politiques nationales en matière d'éducation, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Il suit le respect de la mise en œuvre des orientations gouvernementales et donne des appuis conseils tout en plaidant auprès des PTF pour mobiliser les ressources nécessaires à l'implémentation des politiques gouvernementales ;

Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement (MEEA) pour l'appui technique sur les politiques, les stratégies, les normes, les critères et indicateurs des ouvrages d'eau potables et d'assainissement dans les écoles ;

Partenaires techniques et financiers (PTF) : ils appuient et accompagnent l'Etat dans sa politique (engagement) en faveur de l'amélioration de l'accès aux services de base dont ceux relatifs à la à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement ;

ONG internationales, nationales et locales de mise en œuvre (SNV, Plan International, les association locales) : avec un fort ancrage au niveau national, régional et local, ces organisations partenaires de mise en œuvre des activités permettant d'accroître et de faciliter l'accès aux services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement tant dans les communautés que dans les écoles et autres centres de formation ;

Les collectivités territoriales (communes) : elles sont les maitres d'ouvrage en matière d'eau et d'assainissement ainsi qu'en matière d'éducation et doivent entreprendre et accompagner

toutes initiatives pour l'accroissement et l'amélioration des services Wash dans les écoles et leurs communautés ainsi que le développement des infrastructures éducatives.

Opérateurs privés : ils fournissent les biens et services nécessaires à l'amélioration de l'accès aux ouvrages d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement. C'est notamment les entreprises, les bureaux d'études, les vendeurs des matériels et des matériaux de construction etc.

Des titulaires de droits :

Titulaires de droits (élèves, enseignants, populations/ménages, hommes, femmes/filles APE/AME) : ce sont des localités et écoles ciblées pour la mise en œuvre de l'approche ATPE. Ces titulaires participent à l'identification des priorités et aux activités mises en œuvre. Après la prise de conscience ils s'engagent au financement de la construction des latrines et des dispositifs de lavage des mains.

Cette évaluation s'est alignée sur les approches méthodologiques et opérationnelles des Nations Unies en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes et des filles dans leur diversité (UN SWAP).

3.3. La zone d'intervention

Les interventions guidées par l'approche ATPE qui font l'objet de la présente évaluation, se sont déroulées dans 18 écoles de deux communes de la province du Gourma, région de l'Est à savoir Tibga et Diapangou. Ces 18 écoles sont réparties dans 14 villages conformément au tableau ci-dessous. Ces 14 villages ont la particularité d'avoir été certifiés fin de défécation à l'air libre (FDAL) avant la mise en œuvre de l'approche ATPE dans les écoles.

Tableau 2 : liste des village et écoles concernés

Commune de Diapangou		Commune de Tibga	
Village	École	Village	École
Dassamlagfo	Dassamlagfo	Louargou	Louargou
Guilyende	Guilyende	Kouloungou	Kouloungou centre
Liquidtenga	Liquidtenga		Djoana
Modre	Modre	Yensemdeni	Yensemdeni
Tibga centre	Tampoudy	Diapangou centre	École « a »
	École A		École « b »
	École C	Tilonti	Tilonti
Tiongo	Tiongo	Comboary	Comboari
Youkin	Youkin	Fonghin	Fonghin

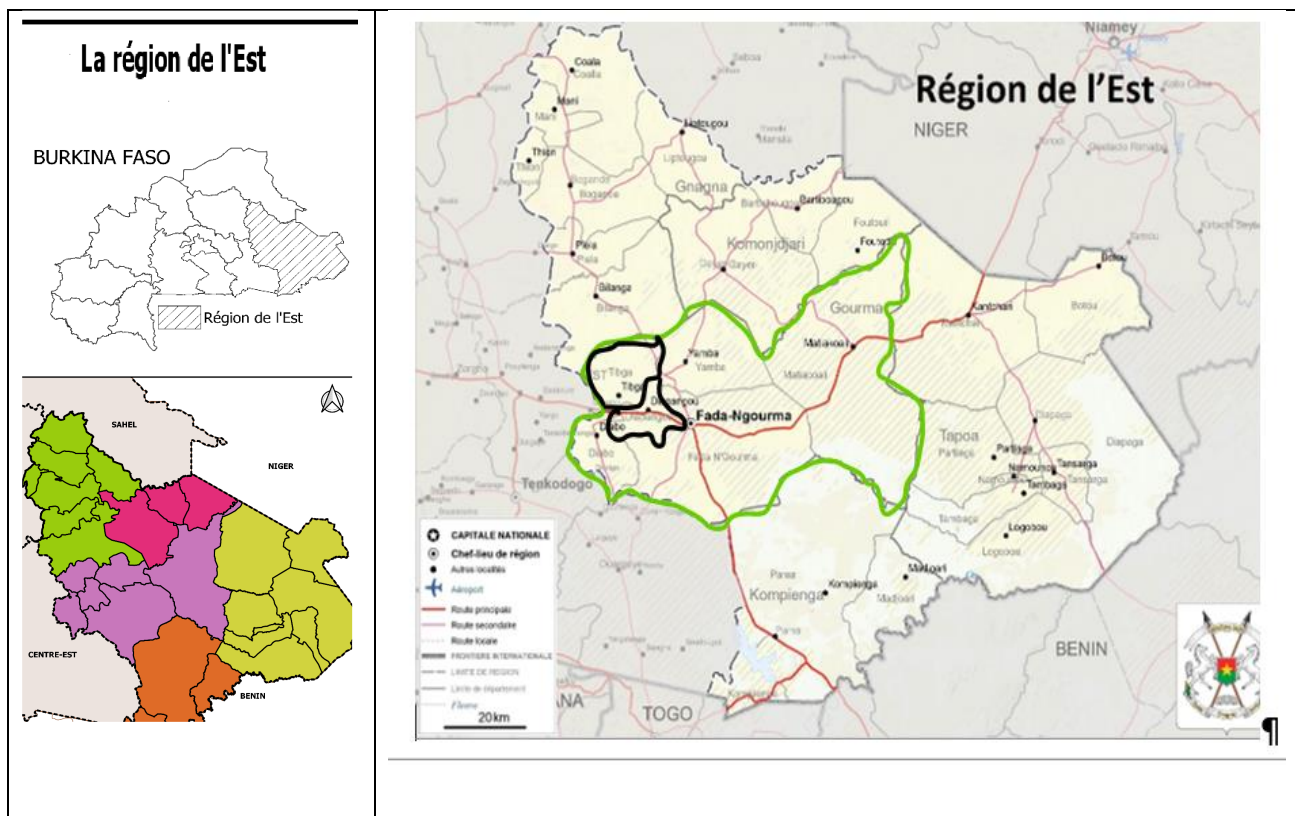


Figure 1 : Carte de localisation des deux communes concernées : Tibga et Diapangou

Description des différentes activités

La présente évaluation va se focaliser sur l'ensemble des activités du projet à savoir les réalisations physiques, le renforcement de capacités, les sensibilisations et l'élaboration et adaptation des outils de communication. Plus spécifiquement, cette évaluation portera sur les niveaux suivants :

- Au niveau national ;
- Au niveau régional ;
- Au niveau communal ;
- Au niveau communautaire

Tableau 3 : Description des différentes activités

Niveau	Activités
Communautaire	Construire /réhabiliter de points d'eau,
Communautaire	Construire /réhabiliter d'installations sanitaires et
Communautaire	Réaliser de dispositifs de lavage des mains dans les 18 écoles ciblées
National, Régional, communal, Communautaire	Adapter et diffuser les matériels et d'outils de communication sur le C4D
National, Régional, communal, Communautaire	Former les acteurs étatiques sur divers thèmes en lien avec l'hygiène et l'assainissement
Communautaire	Déclencher les écoles et les accompagner à élaborer un plan d'action pour chaque école et communauté avec la méthode ATPC
Communal, Communautaire	Former les clubs d'hygiène, des comités WASH (CAVQ) et des comités de gestion scolaire, ainsi que des enseignants et des agents de santé à base communautaires afin d'assurer la gestion, l'entretien et le suivi des installations WASH scolaires et communautaires

3.4. La théorie du changement

Des entretiens effectués avec les représentants de la Section WASH de l'UNICEF et le staff du projet au niveau de la SNV, couplés de la revue documentaire sur l'approche ATPE, les thématiques abordées et les contextes d'intervention, le Consultant note qu'aucune définition claire de la théorie de changement n'est distinctement énoncée dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche ATPC. Mais, dans le but de répondre à la nécessité de construire une telle théorie de changement à partir des informations disponibles, il est proposé ci-après, une schématisation de cette théorie, alignée sur l'approche ATPE mise en œuvre dans 18 écoles de l'Est du Burkina Faso.

L'UNICEF se propose d'accompagner le Gouvernement dans sa quête d'assurer l'accès des populations notamment celles vulnérables particulièrement les enfants, à des services durables et équitablement à l'eau et à l'assainissement prenant en compte les besoins spécifiques des filles (GHM) et les préoccupations des Personnes à mobilité réduite (PMR).

Le diagnostic de la situation de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles a mis en exergue les problèmes suivants :

- L'absence ou l'insuffisances des infrastructures WASH dans les écoles
- L'inadéquation (non prise en compte des besoins spécifiques des filles et personnes vivant avec un handicap) des infrastructures dans les écoles ;
- La non-fonctionnalité des infrastructures WASH due parfois à une mauvaise gestion ;
- La mauvaise utilisation de ces infrastructures ;
- La non fonctionnalité des structures des gestions (COGES, Club d'hygiène scolaire)
- Les absences récurrentes des certains élèves aux cours notamment les filles pendant leur période menstruelle ;
- L'insuffisance des ressources pour l'achat ou le renouvellement du matériel d'hygiène ;
- Faible implication des parents dans la gestion des infrastructures WASH dans les écoles

Il se pose alors, la nécessité d'améliorer dans 18 écoles de la région de l'Est l'accès des élèves et des enseignants à des services WASH durables et équitablement prenant en compte les besoins spécifiques des filles et les personnes vivant avec un handicap la GHM et les préoccupations des Personnes à mobilité réduite à travers l'assainissement total piloté par les écoles.

Pour le projet ATPC, si entre Avril 2021 et juin 2023, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène est amélioré dans les 18 écoles rurales et les communautés cibles conformément aux normes et standards, alors :

- ➔ Les conditions d'études et d'apprentissage dans les écoles sont améliorées. Pour y parvenir, il faut Construire et réhabiliter de points d'eau potable, construire et réhabiliter des ouvrages d'assainissement genre sensible et d'installer des dispositifs de lavage des mains dans les écoles ciblées et au niveau des blocs de latrines.

De même, si entre Avril 2021 et juin 2023, les élèves des 18 écoles et les communautés environnantes ont adopté de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement :

- ➔ Alors, les infrastructures WASH sont bien gérées et bien entretenues, la défécation à l'air libre et les déchets sont éliminés dans les écoles et dans les communautés. Ceci ne sera effectif que si le projet (i) adapte et diffuse les matériels et outils de communication

sur le C4D, (ii) forme les acteurs étatiques (MENAPLN, communes, MEEA, DREA, santé) sur divers thèmes en lien avec l'hygiène et l'assainissement, (iii) Déclenche les écoles et les accompagne à élaborer un plan d'action pour chaque école et communauté avec la méthode ATPC, (iv) former les clubs d'hygiène, des comités WASH (CAV/Q) et des comités de gestion scolaire (COGES), ainsi que des enseignants et des agents de santé à base communautaire afin d'assurer la gestion, l'entretien et le suivi des installations WASH scolaires et communautaires

Si ces effets sont obtenus,

- ➔ Alors, il y'aura une amélioration des résultats scolaires des enfants, en particulier des filles et aussi les communautés demeurent en bonne santé. Ceci se traduirait par l'accès à 100 % des 18 écoles ciblées à l'eau potable, à des installations sanitaires et à des dispositifs de lavage des mains, conformément aux normes WASH dans les écoles ; la déclaration « *d'école propre* » de 80 % des écoles ; la certification au statut FDAL de 100 % des communautés ciblées et 80 % des familles des communautés ciblées ont adopté de bonnes pratiques d'hygiène.

Le diagramme suivant est une représentation graphique de ce qui précède avec quelques détails sur les extrants et les effets immédiats.

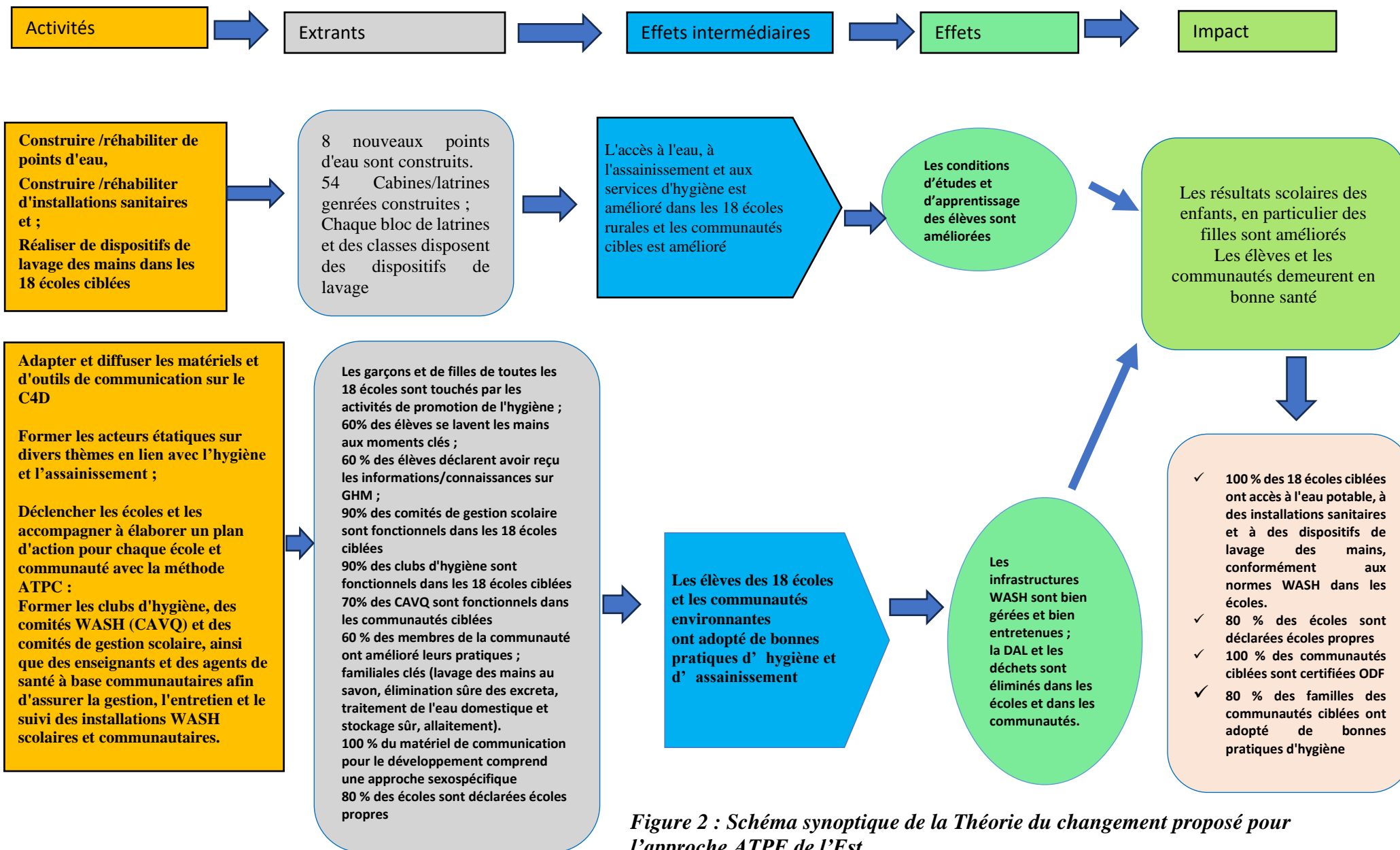
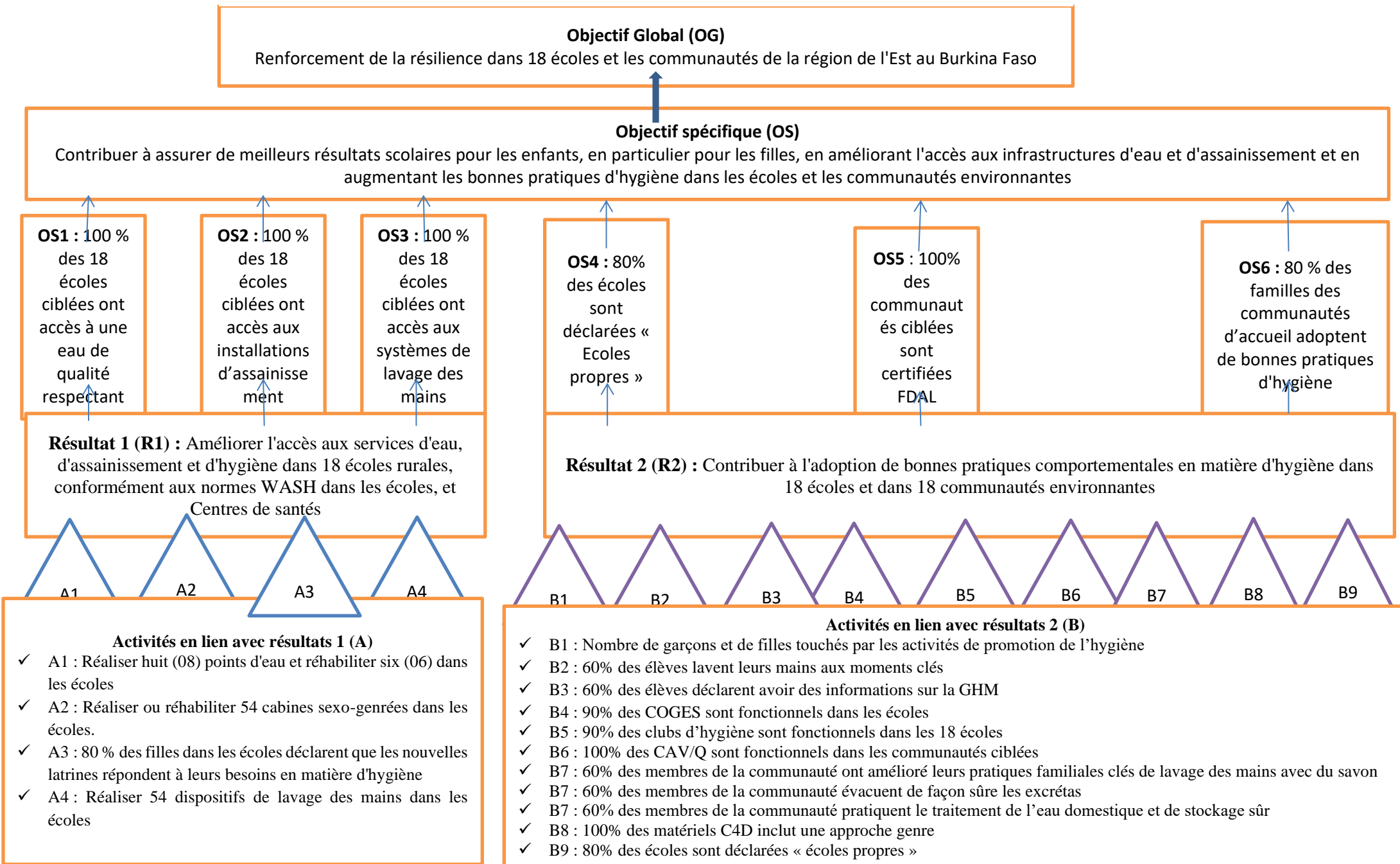


Figure 2 : Schéma synoptique de la Théorie du changement proposé pour l'approche ATPE de l'Est

Tableau 4 Logique d'intervention du projet



4. BUT DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation a deux buts principaux : **la redevabilité et l'apprentissage organisationnel** pour permettre aux principaux utilisateurs de cette évaluation d'informer l'impact de la mise en œuvre de l'approche ATPE et la durabilité de ses interventions dans les écoles ciblées et d'identifier les leçons apprises ainsi que les recommandations pour son passage à l'échelle.

Ainsi, la **redevabilité**, fournit des évidences sur le niveau des progrès atteints par le projet en rapport à ses résultats escomptés et l'**apprentissage** permet d'influencer la modification d'une politique publique du WASH IN School, d'informer le développement de la stratégie nationale WASH in School, de guider l'UNICEF à mieux répliquer ce modèle d'intervention dans l'ensemble de ses zones d'intervention et de permettre à mieux affiner, à partir des leçons apprises, la note conceptuelle de mise en œuvre de l'ATPE et à faciliter son adoption par le pays.

Tableau 5 : Utilisateurs et utilisations de l'évaluation

Principaux utilisateurs	Utilisations à faire des conclusions et recommandations
Ministère de l'éducation nation et de la promotion des langue national	Réviser la stratégie WASH In School (WINS) et renforcer la redevabilité de cette stratégie par rapport à l'intégration de l'ATPE, l'équité-genre et droits humains. Susciter une réflexion profonde avec les parties prenantes autour des stratégies utilisées pour plaider et mobiliser les ressources nécessaires à l'amélioration des résultats scolaires à travers une couverture totale des écoles en services WASH
Ministère de l'environnement de l'eau et de l'assainissement à travers la DGAEUE	Disposer des éléments tangibles et des leçons apprises à même d'orienter et d'appuyer la mise en œuvre de l'ATPE dans les écoles pour l'accélération de FDAL au Burkina
Bureau Pays de l'UNICEF au Burkina Faso (Section WASH)	Ajuster la mise en œuvre du WASH IN SCHOOL notamment la note conceptuelle de ATPE dans les écoles ; Redéfinir et recadrer les actions afin de mieux valoriser les leçons apprises ; Renforcer les efforts de plaidoyer auprès des donateurs ; Accroître les investissements dans le secteur
NATCOM	Jauger l'impact du WINS à travers l'ATPE en vue d'accompagner la révision/élaboration d'outils pour une meilleurs mise à l'échelle ; Utiliser les conclusions et recommandations pour mieux définir et orienter leurs appuis financiers en faveur du WASH dans les écoles
Partenaires de mise en œuvre (SNV associations de mise en œuvre)	Intégrer les bonnes pratiques identifiées au cours de l'évaluation et remédier aux faiblesses relevées au cours de l'analyse Développer de nouvelles stratégies d'intervention et de plaidoyer après s'être familiarisé avec l'approche WASH ATPE, ses interventions réussies et les enseignements tirés
Ecoles (élèves enseignants, et COGES)	S'approprier les bonnes pratiques relevées lors de l'évaluation et prendre les mesures nécessaires pour pérenniser les acquis dans leurs écoles

5. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

La présente évaluation formative a pour objectif de documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre de l'ATPE ainsi que la promotion des pratiques d'hygiène adéquates dans les communautés.

De façons spécifiques les objectifs poursuivis par l'évaluation sont les suivants :

- Déterminer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet et de l'approche ATPE dans le but d'aider le gouvernement burkinabé à fournir des services WASH de qualité dans les écoles au profit surtout des femmes et des enfants vulnérables ;
- Identifier les leçons apprises, à savoir ce qui a fonctionné ou non dans le projet et de l'approche ATPE, y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs) ;
- Identifier les bonnes pratiques dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche ATPE qui méritent d'être capitaliser et répliquer ;
- Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles dans l'optique de s'inscrire dans un processus d'apprentissage continu et d'amélioration de l'approche ATPE dans les interventions futures ;
- Déterminer dans quelle mesure le projet et l'approche ATPE a intégré l'équité et le genre dans sa conception, sa mise en œuvre et son suivi ;
- Donner des orientations pour une mise à l'échelle de l'approche ATPE.

6. PORTEE DE L'EVALUATION

La portée de l'évaluation est perçue sous trois angles :

- a) La **portée thématique** de l'évaluation est focalisée sur le volet Wash in school (WINS) du projet « amélioration de l'accès à l'hygiène et l'assainissement selon l'approche ATPE dans la région de l'Est ».
- b) La **portée géographique** concerne les écoles et villages ciblés des communes de Tibga et de Diapangou dans la province du Gourma, région de l'Est au Burkina Faso et
- c) la **portée chronologique** couvre la période de mise en œuvre du projet allant d'avril 2021 à juin 2023 et l'évaluation s'est déroulée **d'octobre à novembre 2023**.

7. CRITERES ET QUESTIONS DE L'EVALUATION

Pour atteindre le but et les objectifs de l'évaluation d'une part, et de répondre aux utilisations attendues d'autre part, l'évaluation a été guidée par 7 critères d'évaluation dont 6 critères de l'OCDE (la pertinence, la cohérence l'efficacité, l'efficacité, l'impact et la durabilité) et un critère transversal à savoir l'équité-genre et droits humains. Ces critères totalisent 23 questions évaluatives conformément aux termes de références. Ces questions évaluatives sont indiquées dans le tableau ci-dessous, critère après critère.

Il faut noter qu'en ce qui concerne l'impact le Consultant a préféré parler de l'effet car les interventions du projet sont trop récentes (elles ont toutes moins de trois ans) pour permettre de produire les impacts escomptés d'où l'utilisation du terme **effet/impact**.

Il faut signaler aussi que ces 23 Questions d'Évaluatives ont été développées sur la base de la Théorie de Changement du Projet (voir figure 2) et la matrice d'évaluation (Annexe 2)

Tableau 6: Critère et questions de l'évaluation

Critères	Nombre de QE	Questions de l'évaluation
Pertinence	2	Dans quelle mesure le projet/l'approche APTE répond-il aux besoins identifiés de ses titulaires de droits attendus ?
		Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi-évaluation étaient-elles adaptées pour mesurer les résultats de l'approche ? Et Comment pourraient-elles être améliorées ?
Cohérence	3	Dans quelle mesure les interventions du projet/l'approche APTE de l'UNICEF sont-elles complémentaires à celles mises en œuvre par les autres partenaires et les gouvernements pour atteindre les plus vulnérables ?
		Dans quelle mesure les interventions sur le terrain sont alignées avec les stratégie et programme nationaux, les ODD et le PTA de l'Unicef) ?
		Dans quelle mesure les facteurs contextuels (ex. : stabilité politique, mouvements de la population, etc.) ont-ils été pris en compte lors de la formulation et mise en œuvre de l'intervention ?
Efficacité	6	Dans quelle mesure le projet/l'approche APTE a-t-il atteint ses objectifs ?
		Dans quelle mesure les activités appuyées par l'UNICEF ont-elles permis aux enfants et aux femmes les plus vulnérables d'avoir accès aux services de WASH ?
		Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs envisagés du projet/l'approche APTE ?
		Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) qui ont le plus entravé la réalisation des objectifs envisagés du projet/l'approche APTE ?
		Quels sont les résultats inattendus (positifs et négatifs) produits par le projet/l'approche ATPE ?
		Dans quelle mesure les partenaires et partenariats stratégiques ont-ils contribué à la réalisation des résultats du projet/l'approche ATPE ?
Efficienne	4	Y avait-il d'autres stratégies alternatives qui auraient pu être mises en place pour atteindre le même niveau de résultat, mais à un moindre coût ?
		Dans quelle mesure les ressources financières, les ressources humaines et les fournitures étaient-elles : <ul style="list-style-type: none"> - suffisantes (quantité) ?- - adéquates (qualité) ?- - distribuées/déployées en temps opportun ?

Critères	Nombre de QE	Questions de l'évaluation
		Dans quelle mesure les partenariats ont-ils permis de réduire les coûts d'exécution du projet/l'approche APTE
Effet	2	Dans quelle mesure le projet/l'approche APTE de l'UNICEF a-t-il contribué au changement de comportement en matière d'EHA dans les écoles et dans leur lieu de vie ? (Veuillez indiquer les impacts pertinents.) si on les compare aux conditions de vie/comportements d'autres groupes qui n'étaient pas ciblés par le programme ou qui étaient impliqués dans un type d'intervention différent ?
		Dans quelle mesure le programme projet/l'approche APTE a-t-il provoqué le changement en termes de bonne pratique d'hygiène et d'assainissement au sein des groupes de population ciblés par le programme projet/l'approche APTE si on la compare aux conditions/comportements de vie parmi d'autres groupes qui n'étaient pas ciblés par le programme ou qui ont été impliqués dans un type d'intervention différent ?
Durabilité	4	Comment l'UNICEF a-t-il intégré des mesures pour que les activités financées par le projet/l'approche APTE (veuillez préciser) se poursuivent à l'avenir sans l'appui de l'UNICEF ?
		Dans quelle mesure les activités du projet/l'approche APTE ont-elles été reproduites par le gouvernement et d'autres partenaires ?
		Dans quelle mesure les communautés titulaires de droits et les partenaires institutionnels se sont appropriés projet/l'approche APTE et ses acquis ?
		Quels sont les principaux facteurs ayant influencé l'adhésion des titulaires de droits et autres parties prenantes à l'adoption de projet/l'approche APTE ?
Genre et droits humains, équité	2	Dans quelle mesure les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et l'exécution du projet ?
		Dans quelle mesure le projet/l'approche APTE a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes d'accéder aux services qu'il met à leur disposition dans les communautés ciblées ?
Total		23

8. METHODOLOGIE

8.1. Approche d'évaluation

La présente évaluation formative est transversale à visée descriptive et de comparaison (avant intervention et après intervention) à travers un examen des hypothèses, les facteurs contextuels et les mécanismes essentiels qui ont influencé l'atteinte des résultats escomptés.

Il s'est agi de rechercher les preuves consolidées relatives aux résultats/produits attendus du projet d'une part et de rechercher des preuves quant aux effets attendus et aux liens de cause à effet entre les produits et les effets constatés d'autre part. Cette démarche a permis d'établir dans quelle mesure le projet a apporté ou non, une contribution aux produits et effets constatés.

Pour ce faire, elle a été participative et a impliqué tous les acteurs ayant joué un rôle dans la planification et la mise en œuvre du projet et aux différentes phases du processus évaluatif selon leurs rôles dans l'orientation du processus et la validation des résultats de l'évaluation, ou comme sources d'informations primaires pour l'analyse des questions évaluatives.

L'analyse documentaire et les entretiens préliminaires ont permis de comprendre qu'une diversité d'acteurs est intervenue dans la mise en œuvre de l'approche ATPE.

8.2. Méthodes et outils de collectes

Dans l'optique de répondre adéquatement aux questions d'évaluation incluses dans les Termes de référence, la méthode combinée de collecte de l'information a été utilisée notamment un mix de méthode qualitative et quantitative de manière à assurer la complémentarité entre les points forts et les points faiblesses de chaque méthode. La triangulation des données issues des différentes méthodes a permis d'assurer la qualité des résultats de l'évaluation.

Les outils de collecte ont été conçus en lien avec ces différentes méthodes et les cibles à interviewées.

8.2.1. Méthodes qualitatives

L'approche qualitative a consisté en la collecte des données secondaires à travers la revue documentaire et les entretiens individuels et de group à l'aide de techniques appropriées.

8.2.1.1. *La revue documentaire*

Elle a consisté en l'analyse du contenu des documents du projet, le rapport d'étude de ligne de base, des rapports d'évaluation à mi-parcours, des rapports de formation et des rapports d'activités. Par ailleurs, le consultant a exploité d'autres sources telle que la DREA-Est, la DGAEUE, etc. pour recueillir des documents ou rapport permettant de mieux décrire le contexte de mise en œuvre du projet et d'en apprécier l'effet ou l'impact sur les indicateurs nationaux et régionaux en matière d'assainissement. Cette revue documentaire a permis au consultant de disposer des informations sur la mise en œuvre du projet, d'améliorer la conception des outils et la rédaction du rapport. La recherche documentaire s'est poursuivie tout au long de l'évaluation.

8.2.1.2. *Entretien individuel*

Les entretiens individuels ont concerné les acteurs clés (acteurs stratégiques), notamment les acteurs institutionnels (DGAEUE, DREA, DRSH, DPEIFG, DREPPNF, HAUT-

COMMISSARIAT, les partenaires de mise en œuvre du projet (Unicef, SNV, communes association local, CEB, écoles).

8.2.1.3. Discussions de groupe

Les discussions de groupe ont été réalisées avec trois catégories d'acteurs (acteurs institutionnels, les partenaires de mise en œuvre, les structures de gestion scolaires et communautaires (COGES, Clubs scolaires, APE/AME, CAV/Q, AUE), à l'aide de techniques appropriées. Le détail est présenté dans la section relative à l'échantillonnage et les techniques de collecte ci-dessous.

8.2.2. Méthodes quantitatives

Le volet quantitatif a consisté en des entretiens individuels structurés auprès des titulaires de droits, notamment les élèves, les enseignants, les ménages. L'échantillon, la technique de collecte et les outils sont présentés dans la section stratégie d'échantillonnage et analyse.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des acteurs rencontrés, les questions et les outils d'entretien

Tableau 7 : Tableau synthèse des acteurs rencontrés et les outils utilisés

Niveau d'intervention ou de localisation	Acteurs concernés	Source	Thèmes ou questions	Type d'outils
Central	Staff de la section WASH-Unicef-Ouaga	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> - Conception du projet (démarche) - Choix du partenaire de mise en œuvre - Mise en œuvre (rôle des différents acteurs) - Financement (procédure, mode de collaboration) - Gestion du projet et du partenariat - Suivi de la mise œuvre et communication - Suivi évaluation et documentation 	Grille d'entretien
	<ul style="list-style-type: none"> - DGAEUE - DPHP - Direction en charge de l'éducation inclusive - Direction du genre (action social) DAMSSE	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation de la mise en œuvre du projet - Pertinence et contribution du projet aux objectifs nationaux - Rôles joués dans le cadre du projet - Capitalisation des résultats du projet - Leçons à tirer, forces, faiblesses et recommandations 	Grille d'entretien
	<ul style="list-style-type: none"> - WaterAid - APS - Plan international 	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration entre acteurs - Partage d'expérience - Approche de sensibilisation - Leçons à tirer et recommandations de leur expériences 	Grille d'entretien

Niveau d'intervention ou de localisation	Acteurs concernés	Source	Thèmes ou questions	Type d'outils
Régional et Provincial	SNV Fada et Unicef FADA	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> - Conception du projet (démarche) - Choix du partenaire de mise en œuvre - Mise en œuvre (rôle des différents acteurs) - Financement (procédure, mode de collaboration) - Exécution du projet - Coordination du projet - Gestion du projet et du partenariat Suivi de la mise œuvre et communication - Suivi évaluation et documentation - Difficultés majeures rencontrées 	Grille d'entretien
	Les services déconcentrés de la région de l'Est : <ul style="list-style-type: none"> - DREA - La santé (DRS et district) - L'éducation - L'environnement - Le gouvernorat et haut-commissariat 	Entretien individuel	A toutes les Directions régionales <ul style="list-style-type: none"> - Appréciation de la mise en œuvre du projet - Rôles joués par la direction régionale ou provinciale dans le projet, niveau d'implication dans la mise en œuvre, le Suivi et la planification, - Renforcement de capacités de la direction induit par le projet - Les leçons à tirer du projet - Aux DREA : Statistiques et appréciation des résultats et impacts du projet dans les cibles régionales en matière d'assainissement - Aux DRS et district : Statistiques et appréciation des résultats du projet sur l'évolution des maladies du péril fécal, - Aux services de l'éducation : : Statistiques et contribution du projet à l'amélioration des conditions des élèves et les taux de succès scolaire 	Grille d'entretien
Communal	L'administration de la délégation spéciale (PDS, SG, ATC EA ou le point focal ; Personnes ressources des anciens conseils municipaux Les CEB	Entretien avec SG, PDS, ATC, gestionnaire financier	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Implication et contribution à la mise dans le projet, ❖ Appréciation de l'intervention du projet ❖ Renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale : Capacité de la commune à préserver et renforcer les effets induits du projet ❖ Leçons à tirer du projet 	Guide d'entretien

Niveau d'intervention ou de localisation	Acteurs concernés	Source	Thèmes ou questions	Type d'outils
Ecoles	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignants ; - Élèves - CSS - COGES - APE/AME 	<p>Entretien individuel</p> <p>Focus group</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisations du projet ; - Activités menées - Satisfaction ; - Gestion des ouvrages - Renforcement des capacités - Témoignage - Effet et impact du projet sur les élèves - Insuffisance - Appréciation de l'interaction des acteurs. - Leçons à tirer - Pérennité des acquis du projet ❖ Suggestion aux acteurs ❖ Pérennisation des acquis du projet 	<p>Questionnaire individuel</p> <p>Guide d'entretien</p>
Village	<ul style="list-style-type: none"> - Ménages ; - AUE - CAV/Q - Les relais Communautaires ; - (Maçons, maintenancier/artisans réparateur vidangeur leaders naturels, CVD et ASB 	<p>Entretien individuel</p> <p>Focus Group</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Participation aux activités menées ❖ Sensibilisation ; ❖ Mode d'assainissement pratiqué avant et après le projet ❖ Participation aux activités du projet ❖ Formation reçue : ❖ Fonctionnement des comités ❖ Renforcement des capacités ❖ Gestion et exploitation des ouvrages et leur maintenance ❖ Relations avec le projet ❖ Prise en compte du genre ❖ Contribution des ménages contribuant activités Modalités de mobilisation s ❖ Organisation mise en place autour de l'utilisation et l'entretien des ouvrages, ❖ Relais de communication : formations reçues, mode de motivation, nombre et types de sensibilisations faites, thèmes et messages ventilés ❖ Appuis reçus du projet ❖ Effet de l'ATPE sur le village ❖ Satisfaction ❖ Effets et impacts sur l'amélioration des conditions de vies ❖ Appréciation de l'interaction des acteurs. ❖ Leçons à tirer ❖ Pérennité des acquis du projet ❖ Suggestion aux acteurs 	<p>Questionnaire individuel</p> <p>Guide d'entretien</p>

8.3. Stratégie d'échantillonnage et technique de collecte

8.3.1. Stratégie d'échantillonnage pour les données qualitatives

Pour l'enquête qualitative, c'est la méthode du choix raisonné qui a permis de sélectionner les cibles suivant les trois catégories précédemment citées et le tableau ci-après présente l'échantillonnage et les techniques de collecte.

Ainsi, elles ont été sélectionnées en raison de leur rôle et leur implication dans la mise en œuvre du projet, soit en tant que titulaires de droits, soit en tant qu'acteurs de mise en œuvre.

Conformément aux normes du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, ou UN-SWAP (United Nations System-wide Action Plan on Gender Equality and the Empowerment of Women), la stratégie d'échantillonnage a pris en compte les, les filles, les garçons, les personnes vulnérables et les personnes vivant avec le handicap, les femmes et les hommes. Il s'est agi d'observer dans la mesure du possible, la parité homme-femme dans la sélection des répondants tout en tenant de la vulnérabilité et la situation physique. Ainsi, une séparation des sexes a été observée dans la tenue des entretiens des focus group conformément aux us et coutumes locales d'une part, et d'autre part pour favoriser la pleine expression des femmes et des filles. D'ailleurs, les moments et les lieux des entretiens et focus ont été discutés avec les enquêtés pour assurer de réunir les conditions d'une pleine participation de ces derniers.

Tableau 8 : Répartition de l'échantillon des cibles de collecte des données qualitatives

Cibles		Techniques de collecte	Taille de l'échantillon	Répartition suivant le genre	
				Femme	Homme
Acteurs de mise en œuvre	UNICEF	Entretiens semi-directifs	2 personnes	1	1
	SNV	Entretiens semi-directifs	2 personnes	1	2
	Mairies	Entretiens semi-directifs	4 personnes	0	4
	Association local	Entretiens semi-directifs	1 personnes	1	0
Partenaires institutionnels	DREA	Entretiens semi-directifs	2 Personnes	0	2
	DGAEUE	Entretiens semi-directifs	2 personnes	1	1
	DRS	Entretiens semi-directifs	1 personnes	0	1
	Education (CCEB, DREPPNF, DPPEPNF, DEPEIFG, DAMSSE...)	Entretiens semi-directifs	5 personnes	2	3
	Haut-commissariat	Focus group	1 personnes		1
Structures de gestion Scolaires et communautaire	COGES	Focus group (FG)	18 FG (1 par école)	1	2
	Clubs scolaire	Focus group	18 FG (1 par école)	2	2
	APE/AME	Focus group	12 FG (dans 12 écoles)	5	7
	CAV/Q	Focus group	10 FG (dans 10 villages)	1	2
	AUE	Focus group	7 FG (dans 7 villages)	2	1

8.3.2. Stratégie d'échantillonnage pour les données quantitatives

La collecte de données quantitatives s'est effectuée auprès des élèves et enseignants dans les écoles et auprès des ménages dans les communautés. Des questionnaires individuels ont été utilisés pour chaque entité :

- ❖ **Dans les écoles**, il s'est agi d'un sondage aléatoire avec pour base, la liste des élèves et des enseignants des 18 écoles des communes de Diapangou et de Tibga de l'année scolaire 2023-2024. Ainsi, les élèves et les enseignants constituent les principales entités d'enquêtes et un taux de 5% a été appliqué aux effectifs. Aussi, pour les élèves, sur la base des effectifs dans chaque école, le taux de 5% est appliqué et la valeur obtenue pour chaque école a constitué la taille de l'échantillon à enquêter. La taille de l'échantillon global de la commune est la somme des échantillons des écoles. Au total 268 élèves ont été enquêtés dont 142 élèves pour la commune de Diapangou (**avec 50%** de fille et **50%** de garçons) et 126 pour la commune de Tibga avec aussi 50% de filles et 50% de garçons.

Les classes retenues sont celles de CE2, CM1 et CM2 car ce n'est qu'à partir de ces niveaux d'instruction que les élèves sont plus ou moins matures à répondre convenablement et de

manière fiable aux questions sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement comparativement aux petites classes (CP1 au CE1) qui ne peuvent pas appréhender facilement les enjeux de l'hygiène et de l'assainissement. Pour le mécanisme de sélection, les enseignants ont été mis à contribution. En effet, les enquêteurs, ont pris en compte les élèves qui sont impliqués dans la mise en œuvre du projet à travers les clubs d'hygiène (bureau du club denkan) et ceux qui n'étaient pas membre du bureau. Aussi, le niveau d'instruction, le sexe et le dynamisme scolaire ont été des critères de sélection chez les élèves et ceci à travers une orientation des enseignants.

- ❖ Pour les **enseignants**, le même principe est appliqué (5% de sondage) sur la base des effectifs de l'année scolaire 2023-2024. En outre, la question du genre à travers le sexe et aussi la responsabilité au sein de l'école notamment le directeur de l'école sont pris en compte. Au total 61 enseignants ont été enquêtés dont **39%** de femmes. Pour le choix des enseignants à enquêter, les enquêteurs se sont basés sur les orientations des directeurs d'écoles et plus spécifiquement, sur les enseignants impliqués dans l'encadrement des clubs d'hygiène, les champs et jardins scolaires, la sensibilisation sur la GHM et l'ancienneté dans l'école.
- ❖ Pour ce qui concerne les ménages, c'est une enquête par sondage simple à deux degrés avec au premier degré les concessions et au deuxième degré les ménages. Un taux de sondage de 5% des ménages a été adopté par village. Au total, 141 chefs de ménage ou représentant de chef de ménage sont enquêtés dans les deux communes avec respectivement 66 ménages (avec **39%** de femmes) pour la commune de Tibga et 75 ménages (avec 31% de femmes) à Diapangou. La proportion des femmes enquêtées dans les 2 communes représente 35% de l'échantillon soit 49 femmes sur 141 personnes interviewées.

Pour le choix des ménages, les enquêteurs ont fait le tour des villages en déterminant le nombre approximatif de concessions. Ensuite ils ont divisé le nombre de concessions par le nombre de ménages à enquêter dans chaque village et ils ont obtenu un nombre p0. Ils choisissent ensuite au hasard un premier ménage et procèdent à l'enquête. Ensuite, ils ressortent de la concession et ils se dirigent vers d'autres concession de manière zigzagué et ils tombent sur une nouvelle concession, ils choisissent un ménage quelconque de la concession et ils l'enquêtent et ainsi de suite jusqu'à finir les ménages à enquêter pour chaque village. S'ils arrivent au bout du village et qu'ils n'ont pas encore épuisé le nombre de ménages, ils choisissent à nouveau un autre ménage qui n'a pas encore été enquêté et ils l'enquêtent. Ensuite, ils reprennent le processus à partir de ce ménage et ainsi de suite jusqu'à finir les ménages du village.

Les tableau 8 et 9 présentent les détails de l'échantillon par entités et par sexe.

Tableau 9 : Détails de la composition des échantillons dans les écoles et les ménages de la commune de Diapangou :

Village	École	Elèves									Total Enseignant				Ménages		
		Nombre total des garçons	Nombre total des filles	Total élèves	CE2		CM1		CM2		Total Enseignants	Directeurs	Total enseignants		Total	F	H
					G	F	G	F	G	F			H	F			
Louargou	Louargou	9	11	20	2	2	3	4	4	5	4	1	1	2	12	4	8
Kouloungou	Kouloungou Centre	8	8	16	2	2	2	2	4	4	4	1	1	2	7	2	5
Kouloungou	Djoana	4	4	8	1	1	1	1	2	2	4	1	1	2			
Yensemde ni	Yensemde ni	5	6	11	1	1	1	2	3	3	3	1	1	1	10	4	6
Diapangou centre	École « A »	9	9	18	2	2	3	3	4	4	4	1	1	2	15	4	11
Diapangou centre	École « B »	11	10	21	2	2	4	3	5	5	4	1	1	2			
Tilonti	Tilonti	11	12	23	2	2	4	4	5	6	4	1	1	2	8	3	5
Comboary	Comboari	5	6	11	1	1	1	2	3	3	3	1	1	1	7	2	5
Fonghin	Fonghin	9	5	14	2	1	3	1	4	3	3	1	1	1	16	4	12
Total		71	71	142	15	14	22	22	34	35	33	9	9	15	75	23	52

Source : Données de l'évaluation, novembre 2023

Tableau 10 Détails de la composition des échantillons dans les écoles et les ménages de la commune de Tibga :

Village	École	Elèves									Total Enseignant			Ménages			
		Nombre total des garçons	Nombre total des filles	Total	CE2		CM1		CM2		Total Enseignants	Directeurs	Total enseignants		Total	F	H
					G	F	G	F	G	F			G	F			
Dassamlagfo	Dassamlagfo	8	6	14	1	1	3	2	4	3	3	1	1	1	4	2	2
Guilyendé	Guilyende	4	5	9	1	1	1	2	2	2	3	1	1	1	5	2	3
Liquidtenga	Liquidtenga	6	6	12	1	1	2	2	3	3	3	1	1	1	4	2	2
Modré	Modre	9	7	16	2	2	3	2	4	3	3	1	1	1	9	5	4
Tibga centre	Tampoudy	8	10	18	1	2	3	3	4	5	4	1	1	2	35	11	24
Tibga centre	École A	9	10	19	2	2	3	3	4	5	4	1	1	2			
Tibga centre	École C	9	9	18	2	2	3	3	4	4	3	1	1	1			
Tiongo	Tiongo	5	4	9	1	1	1	1	3	2	3	1	1	1	5	2	3
Youkin	Youkin	6	5	11	1	1	2	1	3	3	3	1	1	1	4	2	2
Total		64	62	126	12	13	21	19	31	30	29	9	9	11	66	26	40

Source : Données de l'évaluation, novembre 2023

8.4. Analyse et assurance qualité des données

8.4.1. Les acteurs de collecte de données

Dans un souci de réaliser une collecte de données fiables, le consultant s'est appuyé sur une équipe d'enquêteurs locaux composés de cinq (05) hommes et de quatre (04) composé comme suit :

- Un superviseur de sexe masculin pour la supervision globale de l'enquête ;
- Huit (08) enquêteurs composés de deux (02) points focaux communaux eau et assainissement de sexe masculin, de six (06) animateurs endogènes dont quatre (04) de sexe féminin et deux (02) de sexe masculin.

Les critères prépondérants du choix des 8 enquêteurs étaient les suivants : (i) avoir une bonne expérience dans la conduite des actions du même type (entretien structuré en matière de WASH, focus group, observations), (ii) avoir une moto pour le déplacement vers les villages et écoles concernés, (iii) maîtriser les communes de la zone d'évaluation en général et les voies/pistes desservant les villages et écoles ciblés en particulier, (iv) maîtriser les langues locales afin d'éviter des barrières linguistiques dans les communautés. Ces enquêteurs ont été préalablement formé sur (i) la compréhension de la mission, ses objectifs, ses attentes, les erreurs à ne pas commettre, le comportement face aux personnes en entretien notamment les

enfants et les jeunes concernant la GHM, (ii) sur la bonne compréhension des outils à renseigner à savoir : les fiches de collectes individuel avec les enseignants, les élèves, les ménages ; les grilles d'entretien avec les acteurs clés (Unicef, SNV, DGAEUE, DREA, DREPPNF, DPEIFG , DRSHIP, PDS...) ; les Guides de Focus groupe avec les COGES, APE/AME, les clubs denkan, les AUE, CAV/Q et les grilles d'observations. la formation s'est tenue dans les locaux de la DREA -Est u à Fada N'Gourma et a duré d'une journée avec les articulations suivantes : (i) Comprendre la mission et ses enjeux, (ii) Comprendre les outils de collecte de données, (iii) Comprendre les étapes de la conduite des entretiens avec des tests pratiques instantanés. Une fois la formation achevée, ces derniers se sont rendus sur le terrain pour un pré-test. Après cette étape, les enquêteurs ont pris rendez-vous avec les acteurs concernés pour l'administration des fiches.

Les titulaires de droits (élèves, enseignants, communautés...) et détenteurs d'obligations (Unicef, SNV, DREA...) ont assuré leur participation à l'évaluation à travers la fourniture d'information à travers les focus groups, les entretiens individuels ainsi la mise à disposition de la documentation

8.4.2. La collecte des données

Les données de l'enquête quantitative ont été collectées sur la base des fiches de collecte en version papier suivants :

- Fiches de collecte individuelle auprès des enseignants
- Fiches de collecte individuelle auprès des élèves ;
- Fiches de collecte individuelle auprès des ménages.

Quant aux données qualitatives, elles ont été collectées sur la base de grilles d'entretien, de guides de focus group et de grille d'observation directe. Les acteurs touchés pour les données qualitatives à travers les grilles d'entretiens sont : Unicef, SNV, DGAEUE, DREA, DREPPNF, DPEIFG, DRSHIP, PDS, anciens maires, associations locales de mise en œuvre. Les acteurs touchés pour les données qualitatives à travers les focus group sont : les COGES, les clubs denkan, les APE/AME, les AUE, les CAV/Q.

En ce qui concerne les observations directes, elles se sont portées sur les ouvrages (existence physique et leur état de propreté), les pratiques et comportements (l'hygiène, utilisation des toilettes, lavage des mains, cadre de vie) chez les élèves et dans les ménages.

L'ensemble de ces fiches renseignées ont été centralisées et vérifiées par le superviseur afin de s'assurer que toutes les cases ont été remplies correctement et lisibles pour faciliter le traitement.

8.4.3. Saisie et traitement des données

Les données collectées ont été saisies sur le logiciel CSPRO à partir d'un masque de saisie conforme à la structure des questionnaires de manière à réduire les erreurs de saisie. En outre, des contrôles et des sauts sont incorporés afin d'éviter les saisies hors plage ou non cohérentes. Pour la saisie le consultant a mis à contribution un statisticien spécialisé dans le traitement des données d'eau potable et d'assainissement qui a eu pour mission, la conception des maquettes de saisie des différentes fiches concernées, le contrôle et la supervision de la

phase de saisie et le traitement des données. Le traitement des données s'est fait sur les logiciels SPSS et Excel après apurement.

Par rapport aux données qualitatives, les notes d'entretiens individuels et de discussions de groupe ont été saisies sous le format MS Word, en s'assurant de la prise en compte des réponses de chaque participant. Ces réponses ont ensuite été compilées par question en vue de l'analyse. L'ensemble des données ainsi collectées et traitées étaient alors soumis à l'analyse.

8.4.4. Méthode d'analyse

Les données traitées ont été analysées selon une méthode mixte couplant le quantitatif et le qualitatif. L'analyse quantitative des données (notamment celles relatives à l'évaluation des performances de l'approche ATPE) s'est essentiellement basée sur les statistiques descriptives et les représentations graphiques à partir du logiciel Excel de base de données SPSS.

L'analyse qualitative a consisté de façon concrète de partir des réponses des répondants pour repérer d'abord les idées significatives, puis procéder à la catégorisation de ces idées et mots clés en lien avec les questions évaluatives et les questions d'entretien individuel ou de groupe. Ensuite, il a été enfin procédé à la description et l'interprétation déductive des opinions exprimées en faisant ressortir, autant que faire se peut, leur diversité et leur spécificité suivant le type d'acteurs (acteur stratégique ou de mise en œuvre) et le genre.

Le contenu du présent rapport a été produit sur la base de ces deux formes d'analyses qui ont permis de répondre à toutes les questions évaluatives, et de formuler des recommandations pour le passage à l'échelle de l'approche ATPE.

L'ensemble des informations recueillies à travers la revue de la littérature, la visite de terrain et les entretiens individuels et de groupe ont constitué le corpus de données pour la rédaction du rapport de la mission. Les orientations et recommandations issues des différentes interactions ont permis d'élaborer le rapport provisoire qui a été amendé de manière itérative entre le comité de suivi et le consultant en vue de respecter les normes de l'Unicef.

La prise en compte des amendements ayant conduit à sa validation a consacré le rapport final de l'évaluation qui est envoyé à l'Unicef en fichier numérique par voie électronique.

8.5. Considérations éthiques et principes de l'évaluation

La méthodologie appliquée est en lien avec l'approche basée sur les droits humains et le genre. L'évaluation s'est appliquée à respecter les directives éthiques pour l'évaluation définies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et auxquelles adhère l'UNICEF. Ces directives fixent un code de conduite pour les évaluateurs ainsi que des obligations d'ordre éthique relatives à la collecte et au stockage de données pour les personnes participant à l'évaluation. En ce qui concerne les entretiens avec les élèves l'évaluation s'est appliquée à respecter les procédures de l'UNICEF concernant la Recherche Ethique Impliquant les Enfants (Ethical Research Involving Children).

La formation des agents de collecte a mis un accent particulier sur la gestion des entretiens avec les enfants et les filles, notamment en ce qui concerne les mesures spécifiques à prendre en compte en conformité avec les procédures qui sont compatibles à la Politique de Bientraitance et la Charte d'Éthique de l'UNICEF, de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes

de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDAW) et du Guide de l'Unicef sur les normes de recherche impliquant les enfants. Ainsi, l'obtention d'une autorisation du directeur de l'école avait été requise et des dispositions ont été prises de sorte à ce que les enseignants puissent sélectionner les élèves à enquêter et d'assister aux interviews avec les enfants.

Les principes choisis pour servir de pilier au déroulement de cette évaluation, s'énoncent comme suit :

1. Indépendance : le Consultant et son équipe sont indépendants, n'ont pas participé aux interventions de l'approche ATPE et n'ont pas été responsables dans le passé de la conception, de l'exécution ou de la supervision de ces interventions ;

2. Impartialité : le Consultant a fait preuve d'impartialité à toutes les étapes du processus d'évaluation, en prenant en compte tous les points de vue et en présentant de manière équilibrée les forces et les faiblesses des interventions ayant l'approche ATPE comme pilier

3. Transparence : Le Consultant a communiqué clairement et ouvertement à tout intervenant rencontrés sur le terrain l'objet de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation prévue des résultats. Il s'est assuré de prendre en compte le point de vue de toutes les parties prenantes et ce rapport d'évaluation fournit des informations transparentes sur ses sources, ses méthodes et ses approches ;

4. Divulgateion : le Consultant n'a manifesté aucune objection à rendre accessible au public les produits de l'évaluation et le présent rapport sert de mécanisme par lequel les résultats et les enseignements identifiés dans l'évaluation sont diffusés aux décideurs politiques, au personnel opérationnel, aux titulaires de droits, au grand public et aux autres parties prenantes

5. Éthique : le Consultant a respecté le droit des institutions et des individus à fournir des informations en toute confiance, et les sources des informations et opinions spécifiques figurant dans le présent rapport ne sont pas divulguées, sauf si nécessaire et uniquement après confirmation de la part de la personne consultée. Ainsi, cette évaluation a été basée sur des données et des observations qui ont été considérées comme fiables et dignes de confiance.

6. Crédibilité : Cette évaluation a été basée sur des données et des observations fiables et dignes de confiance en ce qui concerne la qualité des instruments, les procédures et les analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations

7. Utilité : le Consultant s'est efforcé d'être aussi bien informé que possible, et le présent rapport est considéré comme pertinent, opportun et aussi concis que possible. Visant à être le plus bénéfique possible aux parties prenantes. Ce rapport présente d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et problèmes, conclusions et recommandations

8. Conflits d'intérêt : le Consultant a procédé de façon à ce que son statut ne présente pas un conflit d'intérêt avec son rôle d'évaluateur

8.6.Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation

Les principales difficultés rencontrées par la mission au cours de l'évaluation portent sur la situation sécuritaire dans la zone d'intervention du projet qui limite les constats terrain du consultant. En effet, bien que ces deux communes soient relativement accessibles, la situation reste tout de même fragile et les enquêteurs ont été déconseillés de sillonner à travers un ou deux villages cibles à cause de menaces de groupes armés terroriste (GAT). Pour réaliser l'enquête, il a fallu se faire accompagner par les deux volontaires pour la dépense (VDP) et les agents collecteurs ont dû rassembler certains ménages pour les entretiens individuels.

Aussi, il faut noter l'indisponibilité des enseignants qui étaient tous à des formations pédagogiques organisées par la circonscription d'éducation de base (CEB) des deux communes. A cela s'ajoute l'indisponibilité de certains acteurs de mise en œuvre du projet notamment les autorités locales qui se sont déplacées du fait de la dégradation de la situation sécuritaire.

En outre, il est signalé que les contrats du personnel du projet au niveau de la SNV avaient pris fin depuis un bout de temps jusqu'à la période de l'évaluation, et donc le personnel concerné n'était pas disposé à répondre aux questions sans une autorisation de SNV. Il a fallu une lettre d'accréditation de l'Unicef à la SNV qui à son tour a invité les acteurs clés de mise en œuvre du projet à répondre aux questions.

Tableau 11 : difficultés et stratégie d'atténuation

Limites ou contraintes d'évaluation	Stratégies d'atténuation identifiées
Restriction d'accès aux communes ou aux villages pour raisons sécuritaires.	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement du consultant par les VDP de la localité ;• Utilisation des animateurs endogènes pour réaliser la collecte
Indisponibilité de certains enseignants à la période de la collecte	<ul style="list-style-type: none">• Interview délocalisé à FADA,• Envoi de questionnaire numérique à renseigner• Entretien en ligne : téléphone

9. CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

1. Cette section présente les principaux constats découlant des réponses apportées aux différentes questions évaluatives, suivis des conclusions préliminaires présentées sous formes d'encadrés.



9.1. Pertinence

2. La pertinence de l'approche ATPE apprécie dans quelle mesure ses objectifs sont en adéquation avec les problèmes identifiés, les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des parties prenantes. Pour évaluer la pertinence, les données primaires et secondaires collectées sur le terrain à travers la méthode quantitative et qualitative ainsi que la revue documentaire l'observation directe ont été les sources de données pour l'analyse de ce critère.

La pertinence est structurée autour des questions évaluatives suivantes :

QE 1. Dans quelle mesure le projet/l'approche ATPE répond-il aux besoins identifiés (?) de ses titulaires de droits attendus ?

QE 2 Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi-évaluation étaient-elles adaptées

		
<i>PMH réalisée au profit des élèves</i>	<i>Un PEA réalisé à l'école de Dassamlagfo</i>	<i>Une latrine au profit des enseignants</i>

QE 1. : Dans quelle mesure l'ATPE a-t-il répondu aux besoins identifiés ?

3. L'ATPE a répondu aux besoins identifiés car sa mise en œuvre a permis :
 - Aux écoles d'avoir des ouvrages qui répondent aux normes WASH y compris la prise en compte des besoins spécifiques des filles et des personnes à mobilité réduite (PMR) avec les cabines pour la gestion hygiénique des menstrues pour les filles et des cabines adaptés aux PMR ; ce qui a amélioré l'accès des élèves et les enseignants à l'eau potable et à l'assainissement ;
 - D'améliorer le cadre scolaire avec la propreté des classes et de la cour de l'école la plantation d'arbres ainsi que la mise en place des jardins scolaires, ;
 - Aux différents bureaux APE, AME, COGES de connaître et de jouer efficacement leurs rôles dans les écoles ;
 - D'améliorer l'ambiance aux seins des écoles (les relations élèves-élèves, parents - enseignant, enseignant-enseignant etc.), toute chose qui a permis d'améliorer les rendements scolaires des élèves et des jeunes filles en particulier.

QE 2. Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi-évaluation étaient-elles adaptées pour mesurer les résultats de l'approche ?

4. Avant le début du projet, une ligne de base a été établie et la situation des différents indicateurs à suivre a été faite. Sur la base du cadre logique, un plan de monitoring a été élaboré par SNV pour suivre l'évolution des indicateurs. C'est ainsi que des rapports périodiques ont été élaborés d'une part et d'autre part des enquêtes étaient menées fréquemment pour mesurer l'évolution des indicateurs afin de pouvoir mettre l'accent sur les indicateurs non atteints. Ainsi, au niveau de SNV, le spécialiste en suivi-évaluation a travaillé en étroite collaboration avec la responsable de la supervision pour les analyses des données et la production de rapports périodiques. Aussi, il faut ajouter que les structures déconcentrées en charge de l'eau et l'assainissement et celles en charge de l'éducation étaient fortement impliquées dans le suivi périodiques, toute chose qui a permis d'alimenter les statistiques régionales en la matière (Rapports GTR, rapports revues UNICEF, etc).
5. Le partenaire de mise en œuvre du projet (SNV) avait une bonne organisation dans la conduite des activités. Le fait d'avoir un chargé de projet ATPE et un assistant de suivi évaluation a permis de mieux planifier et suivre les activités avec les animateurs des associations locales. Il faut noter aussi la mise à contribution de la DGAEUE et de la DREA pour les formations sur les thématiques spécifiques a été un catalyseur pour l'obtention de meilleurs résultats. La désignation des points focaux a permis de maintenir une régularité dans le suivi des activités par les partenaires et surtout faciliter la résolution des difficultés.
6. Au niveau de l'UNICEF, les activités du projet ont été suivies de près et ont fait l'objet de rapports réguliers par SNV conformément au mécanisme établi à cet effet par l'UNICEF. En effet, le suivi et la gestion des fonds se sont effectués selon les procédures standards d'assurance des risques de l'UNICEF telles que décrites dans l'approche harmonisée des transferts d'argent (HACT). Cela comprend des visites programmatiques, des contrôles financiers ponctuels et des rapports réguliers des partenaires (trimestriels) mais aussi des audits. Toutes les activités ont été suivies directement par l'équipe WASH au niveau central comme au niveau du bureau local de UNICEF de Fada.
7. Cependant, il ressort que l'absence d'indicateurs en lien avec l'ATPE dans les différents canevas de rapportage au niveau régional et même national des programmes nationaux en matière d'eau et d'assainissement a fait qu'il n'y ait pas eu assez d'échanges sur la mise en œuvre de la ATPE au cours des cadres de dialogue (GTR et GTN) pour les bilans périodiques de la mise en œuvre de ces programmes au niveau régional et national. Selon le Directeur régional de l'eau et l'assainissement de l'Est, il serait donc intéressant que la DGAEUE, les DREA et même la DPEIFG identifie des indicateurs de suivi de la mise en œuvre de l'ATPE dans les cadres de mesures de performances des programmes nationaux.

❖ Comment améliorer les différentes stratégies de suivi évaluation de l'approche ATPE ?

8. Pour améliorer les différentes stratégies de suivi évaluation, il faut travailler à mettre les titulaires de droits (élèves et enseignants) au cœur du dispositif. Les enseignants peuvent concevoir des fiches synthétiques qu'ils peuvent renseigner chaque mois et produire un rapport semestriel qui

sera transmis aux directions régionales (DREA et DREPPNF) via les CCEB. Ce rapport devra servir à mettre à jours les indicateurs en lien avec la mise en œuvre de l'ATPE. Mais pour ce faire « *il serait aussi intéressant de relire la note conceptuelle de l'ATPE afin de peaufiner les rôles, les tâches et les responsabilités des différentes parties prenantes* » a suggéré la responsable du projet ATPE au niveau de la SNV

Conclusions Préliminaires

Pert 1 : l'ATPE a répondu aux besoins identifiés des titulaires de droits par la réalisation d'ouvrages d'assainissement et de points d'eau potable, la dotation en kits d'assainissement, le renforcement des capacités du monde éducatif et des élèves, la réalisation d'activité de promotion de l'hygiène et de l'assainissement et de santé et hygiène menstruelle. (Par 3)

Pert 2 : la stratégie de suivi évaluation mise en place a permis de mesurer les indicateurs de départ et de suivre leur évolution en lien avec le cadre logique du projet. En effet, la SNV a mis en place une bonne organisation dans la conduite des activités. Le fait d'avoir un chargé de projet ATPE et un assistant de suivi évaluation a permis de mieux planifier et suivre les activités avec les animateurs des associations locales. Aussi, la désignation des points focaux au sein des acteurs impliqués a permis de maintenir une régularité dans le suivi des activités par ces partenaires et surtout faciliter la résolution des difficultés. (Par 4, 5 et 6)

Pert 3 Par ailleurs l'identification et l'inscription des indicateurs pour évaluer la performance de l'ATPE dans les canevas bilan nationaux et régionaux donnera encore un intérêt particulier à la mise en œuvre de l'ATPE lors des instances de pilotage des référentiels nationaux en matière d'AEPHA (Par 7)

9.2. Cohérence

9. La cohérence du projet ATPE concerne son alignement par rapport à la stratégie nationale en matière d'eau et d'assainissement, à la stratégie de l'UNICEF et aussi sa complémentarité par rapport aux interventions des autres acteurs. Pour évaluer la cohérence, les données secondaires collectées sur le terrain à travers la méthode qualitative ainsi et la revue documentaire ont été les sources de données pour l'analyse de ce critère.

La cohérence de la mise de la mise en œuvre de l'ATPE est analysée à travers les questions ci-dessous :

QE 3. Dans quelle mesure les interventions du projet/l'approche ATPE de l'UNICEF sont-elles complémentaires à celles mises en œuvre par les autres partenaires et les gouvernements pour atteindre les plus vulnérables ?

QE 4. Dans quelle mesure les interventions sur le terrain sont alignées avec les stratégie et programme nationaux, les ODD et le PTA de l'Unicef) ?

QE 5. Dans quelle mesure les facteurs contextuels (ex. : stabilité politique, mouvements de la population, etc.) ont-ils été pris en compte lors de la formulation et mise en œuvre de l'intervention ?



Séance de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement



Séance de Déclenchement dans une écoles

QE 3 Dans quelle mesure les interventions de l'ATPE sont-elles complémentaires à celles mises en œuvre par les autres partenaires et les gouvernements pour atteindre les plus vulnérables ?

10. La revue documentaire couplée aux entretiens avec les acteurs de mise en œuvre de l'approche ATPE et les structures étatiques centrales et déconcentrées (Mairie, DREA DREPPNF, DGAEUE, DPEIFG, etc.) ont permis de constater une bonne complémentarité des interventions de l'approche ATPE avec celles portées par les autres parties prenantes dont l'Etat. L'adoption d'une approche participative de mise en œuvre du projet est un mécanisme qui exige forcément l'organisation de plusieurs rencontres de concertation et d'échange entre les acteurs impliqués. Ceci aboutit toujours sur des points de vue consensuels sur les résultats attendus, sur les approches d'exécution et sur les coûts y relatifs.
11. En outre, la DGAEUE a initié en collaboration avec les DREA Centre et Centre-Sud, un projet similaire dans 20 écoles qui s'est servi de l'expérience et les outils élaborés dans le cadre du projet ATPE de l'Est.

12. Aussi, se fondant sur une stratégie de soutien à l'accès adéquat et durable à l'eau potable et à l'assainissement amélioré dans les écoles, le projet a choisi d'évoluer en phase avec les ODD et les programmes nationaux à l'horizon 2030 notamment le PN-AEP et le PN-AEUE. Le projet est donc en phase avec la politique nationale en matière d'eau potable et d'assainissement ainsi qu'avec les plans locaux de développement. Il contribue à atteindre les ODD relatifs à l'eau et à l'assainissement. L'approvisionnement adéquat d'eau potable s'accompagne d'activités de construction, d'installations de latrines améliorées et d'assainissement de base, de promotion de l'hygiène et de développement des capacités. Cet assemblage permet d'obtenir une action WASH intégrale avec un fort impact dans les écoles. Le PN-AEUE a choisi l'ATPC comme porte d'entrée pour la mise en œuvre des projets d'assainissement. La stratégie nationale d'accélération de l'atteinte de la FDAL a identifié l'ATPE comme l'une des approches les plus probantes pour l'atteinte des objectifs du PN-AEUE et la réalisation des ODD. Dans cette optique la DGAEUE accompagne et encourage tous les acteurs qui mettent en œuvre l'ATPE sur le terrain. Aussi, le projet ATPE de l'Est vise-t-il à la normalisation des ouvrages, l'amélioration des pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement dans les écoles est en phase avec les textes réglementaires en matière d'équipement des écoles.
13. Enfin, la promotion des paquets WASH déployés dans le cadre de ce projet est en phase avec les programmes nationaux en matière d'éducation inclusive intégrant l'hygiène du milieu. En effet, la stratégie nationale en matière d'éducation inclusive a mis au centre de ces actions, l'apprentissage de l'élève par l'élève, la prise en compte des besoins spécifiques des élèves en situation d'handicap et la jeune fille dans toutes les interventions en milieu scolaire.
14. En d'autres termes, les données probantes de l'ATPE sont en train d'être utilisées par les acteurs étatiques et non étatiques pour non seulement améliorer les services WASH dans d'autres écoles, mais aussi renforcer les documents stratégiques entrant dans le cadre de l'assainissement et de l'éducation sur le plan national.

QE 4 Dans quelle mesure les facteurs contextuels (insécurité, stabilité politique, mouvements de la population, etc.) ont-ils été pris en compte lors de la formulation et mise en œuvre de l'intervention

15. Le Projet ATPE s'est déroulé dans un contexte marqué par une dégradation de la situation sécuritaire. Ce facteur contextuel a été pris en compte dès le démarrage du projet à travers la sensibilisation des acteurs sur un possible changement de sites en cas d'aggravation de la situation tout en mettant l'accent sur les partenaires d'exécution locaux pour la mise en œuvre des activités.
C'est ainsi qu'avec la dégradation de la situation sécuritaire qui a eu comme conséquences la fermeture de certaines écoles et le déplacement des populations notamment dans la commune de Yamba, les acteurs de mise en œuvre du projet (la SNV, l'UNICEF, la DREA et les structures éducatives) après concertation, se sont dirigés vers d'autres écoles dont 9 écoles de la commune de Diapangou en remplacement de celles de Yamba qui étaient inaccessibles. Dans un tel contexte, le recours aux partenaires d'exécution locaux (associations locales) a permis de continuer les activités du projet dans les zones fortement impactées.
16. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de l'ATPE les communes dirigées par les conseils municipaux ont joué au départ, un grand rôle dans la planification des activités et la mobilisation des populations. Or avec l'avènement du coup d'Etat en janvier 2022, les conseils des collectivités ont été remplacés par des délégations spéciales. Le Projet s'est retrouvé ainsi avec

de nouveaux dirigeants à la tête des collectivités ne connaissant pas l'historique du projet et avaient besoin du temps pour s'intégrer dans le projet et se mettre à niveau.

Néanmoins, le projet s'est accommodé avec cette situation en renforçant les concertations et les capacités de ces nouveaux acteurs. De ce fait, l'évaluation confirme que les facteurs contextuels ont bien été pris en compte dans la formulation et l'intervention du projet.

QE 5 : Dans quelle mesure les interventions sur le terrain sont alignées avec les stratégies et programmes nationaux, les ODD ? Le Projet ATPE a permis de réaliser les ouvrages d'eau potable au profit des titulaires de droits d'où la concrétisation de l'action 1 du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable à l'horizon 2030 (PN-AEP 2030) à savoir la réalisation de l'accès universel à l'eau potable.

En effet, l'évaluation fait le constat terrain que onze (11) forages équipés de PMH et deux (2) Postes d'Eau Autonome (PEA) ont été réalisés dans les écoles. En ce qui concerne l'assainissement, on note la réalisation de 59 cabines latrines genre s et 54 dispositifs de lavage des mains installés, ce qui contribue à l'opérationnalisation de l'action 3 du Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta à l'horizon 2030 (PN-AEUE 2030) à savoir la réalisation de l'accès universel et continu aux services d'assainissement.

17. Par ailleurs, l'action 1 du PN-AEUE est relatif à la mise en œuvre de l'ATPC et de l'ATPE et vise l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène d'assainissement par les communautés et plus spécifiquement les élèves, les enseignants et les usagers. C'est ainsi que l'utilisation des outils de promotion de l'hygiène et de l'assainissement (outils PHA) en milieu scolaire comme ceux utilisés par le projet dans sa mise en œuvre notamment le matériel C4D ont été identifiés par le PN-AEUE dans les interventions en milieu scolaire
18. De tout ce qui précède l'évaluation confirme que le projet s'intègre complètement dans les programmes nationaux à l'horizon 2030 et par conséquent contribue à la réalisation des ODD.

Conclusions préliminaires

COH1 : En se basant sur les évidences de l'évaluation, le Projet ATPE trouve sa cohérence dans la complémentarité des différentes interventions en lien avec les partenaires étatiques et non étatiques. Cette cohérence est d'autant visible dans les données probantes de l'ATPE qui ont été utilisées pour non seulement améliorer les services WASH dans d'autres écoles, mais aussi renforcer les documents stratégiques entrant dans le cadre de l'assainissement et de l'éducation (Par 11, 12 &13)

COH 2 : La mise en œuvre du projet ATPE s'est faite dans un contexte marqué par une dégradation de la situation sécuritaire et instabilité politique qui ont eu des influences importantes sur les activités du projet. Cependant le projet s'est montré résilient à ces facteurs à travers l'utilisations des acteurs locaux, le changement de sites et le renforcement des capacités des nouvelles autorités communales (délégations spéciales) facilitant sa mise en œuvre (Par 15 &16).

COH 3 : L'évaluation confirme que le projet s'intègre complètement dans les programmes nationaux à l'horizon 2030 et par conséquent contribue à la réalisation des ODD. En effet, la réalisation des ouvrages d'eau potable et d'assainissement collent parfaitement avec l'action 1 du PN-AEP, et l'action 1 et 3 du PN-AEUE (Par 17 &18)

9.3. Efficacité

19. La mesure de l'Efficacité du projet ATPE permet de comprendre dans quelle mesure les objectifs et les résultats fixés au départ sont atteints après sa mise en œuvre. Elle permet aussi de relever les facteurs, internes et externes à l'UNICEF qui ont été les plus contributifs ou non à l'atteinte de ces résultats. Pour évaluer l'efficacité, les données primaires et secondaires collectées sur le terrain auprès des détenteurs de droit travers la méthode quantitative et auprès des détenteurs d'obligations avec la méthode qualitative : focus group, entretiens semi-directs) ainsi que la revue documentaire (rapports de Suivi, rapport supervision, matrice de suivi des indicateurs, rapport bilan régional et national) et l'observation directe ont été les sources de données pour l'analyse de ce critère.

Dans cette évaluation, l'efficacité de la mise en œuvre du projet est analysée suivant les questionnements ci-dessous :

QE 6. Dans quelle mesure le projet/l'approche APTE a-t-il atteint ses objectifs ?

QE 7. Dans quelle mesure les activités appuyées par l'UNICEF ont-elles permis aux enfants et aux femmes les plus vulnérables d'avoir accès aux services de WASH ?

QE 8. Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs envisagés du projet/l'approche APTE ?

QE 9. Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) qui ont le plus entravé la réalisation des objectifs envisagés du projet/l'approche APTE ?

QE 10. Quels sont les résultats inattendus (positifs et négatifs) produits par le projet/l'approche ATPE ?

QE 11. Dans quelle mesure les partenaires et partenariats stratégiques ont-ils contribué à la réalisation des résultats du projet/l'approche ATPE ?



Vue des latrines à l'école Tampoudy



Vue d'un bloc de latrines avec dispositif de lavage des mains (DLM).



Vue d'une cabine spacieuse munie de rampe d'accès pour les PMR

	
<p><i>Vue d'un bloc de 2 cabines pour enseignants</i></p>	<p><i>Vue d'un bloc à 3 cabines avec prise en compte la GHM</i></p>

Vue de quelques réalisations de point d'eau du projet.

			
<p>Forage de l'école de Tiongo avec plaque d'indication Unicef</p>	<p>Forage de Youkin</p>	<p>Forage de de l'école de Tibga C</p>	<p>Vue d'un PEA</p>

QE 6 : Dans quelle mesure le projet/l'approche APTE a-t-il atteint ses objectifs ?

20. Le tableau ci-dessous fait la situation des indicateurs du cadre logique avant et après la mise en œuvre du projet ATPE. De ce qui ressort des données, on peut affirmer que le projet ATPE a atteint ses objectifs, en ce sens que tous les indicateurs ont atteint leurs cibles et certaines sont même dépassées confirmant ainsi l'efficacité du projet. Le niveau de réalisation des indicateurs est fait dans la colonne (d) du tableau 12 ci-dessous.

Tableau 12: Cadre de résultats de l'ATPE

Objectifs et résultats (a)	Situation de référence (ligne de base) (b)	Indicateurs Vérifiables (cible du projet) (c)	Résultats atteints (2023) Valeur de l'évaluation formative (d)	Sources de verification (e)
Objectif Général (O.G.) Renforcement de la résilience dans 18 écoles et les communautés de la région de l'Est au Burkina Faso -.				
Objectif spécifique (O.S.) Contribuer à assurer de meilleurs résultats scolaires pour les enfants, en particulier pour les filles, en améliorant l'accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement et en augmentant les bonnes pratiques d'hygiène dans les écoles et les communautés environnantes.	OS. II.1. 72 % (1/18) des écoles ciblées ont accès à une eau de qualité respectant les normes et standards nationaux OS. II.2. 33 % (6/18) écoles ciblées ont accès aux installations d'assainissement respectant les normes et standards nationaux OS. II. 2. 00 % (0/18) 18 écoles ciblées ont accès aux systèmes de lavage des mains respectant les normes et standards nationaux OS. I2. : 0% des écoles (0/18 écoles) sont déclarées « Ecoles propres » OS. I3. 78% (14/18) des communautés ciblées sont certifiées FDAL OS. I4. 33 % des familles des communautés d'accueil ont adopté de bonnes pratiques d'hygiène.	OS. II.1. 100 % des 18 écoles ciblées ont accès à une eau de qualité respectant les normes et standards nationaux OS. II.2. 100 % des 18 écoles ciblées ont accès aux installations d'assainissement respectant les normes et standards nationaux OS. II. 2. 100 % des 18 écoles ciblées ont accès aux systèmes de lavage des mains respectant les normes et standards nationaux OS. I2. : 80% des écoles sont déclarées « Ecoles propres » OS. I3. 100% des communautés ciblées sont certifiées FDAL OS. I4. 80 % des familles des communautés d'accueil adoptent de bonnes pratiques d'hygiène.	OS. II.1. 100 % (18/18) des écoles ciblées ont accès à une eau de qualité respectant les normes et standards nationaux OS. II.2. 100 % (18/18) écoles ciblées ont accès aux installations d'assainissement respectant les normes et standards nationaux OS. II. 2. 100 % (18/18) 18 écoles ciblées ont accès aux systèmes de lavage des mains respectant les normes et standards nationaux OS. I2. : 67% des écoles (12/18 écoles) sont déclarées « Ecoles propres » OS. I3. 100% (14/14) des communautés ciblées sont certifiées FDAL OS. I4. 75 % des familles des communautés d'accueil ont adopté de bonnes pratiques d'hygiène.	- Rapports de supervision des services techniques régionaux WASH - Rapports des partenaires de mise en œuvre - Etude de base et évaluation finale du projet Rapport du comité de pilotage
Résultat 1 (R1) Améliorer l'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans 18 écoles rurales, conformément aux normes WASH dans les écoles, et Centres	R1.I1. 6 points d'eau sont construits tous fonctionnels et disponibles pour les élèves dans les écoles R1.I2. 24 blocs (70 cabines) de latrines sexo-genrés sont construits/réhabilités dans les écoles.	R1.I1. Huit (08) points d'eau construits et 6 réhabilités dans les écoles R1.I2. Nombre de cabines sexo-genrées construites ou réhabilitées (54 cabines) dans les écoles.	R1.I1. 9 points d'eau (7 forages réalisés et 2 PEA) sont construits tous fonctionnels et disponibles pour les élèves dans les écoles R1.I2. 59 cabines de latrines sexo-genrés sont construits/réhabilités dans	Rapports techniques des prestataires Rapports de suivi des bureaux d'études Rapports de suivi de tierces parties

de santé	<p>R1.I3 : 35.2% des filles dans les écoles déclarent que les latrines répondent à leurs besoins en matière d'hygiène</p> <p>R1.I4 : 22 dispositifs de lavage des mains sont installés dans les écoles</p>	<p>R1.I3 : 80 % des filles dans les écoles déclarent que les nouvelles latrines répondent à leurs besoins en matière d'hygiène</p> <p>R1.I4 : 54 dispositifs de lavage des mains sont installés dans les écoles</p>	<p>les écoles.</p> <p>R1.I3 : 92% des filles dans les écoles déclarent que les latrines répondent à leurs besoins en matière d'hygiène</p> <p>R1.I4 : 27 dispositifs de lavage des mains et des typpi-tap autoréalisés par les élèves sont installés dans les écoles</p>	<p>Rapports de supervision des services techniques régionaux WASH</p> <p>Rapports d'activité des ONG partenaires de mise en œuvre</p> <p>Photos et HIS</p> <p>Rapport du Comité du Pilotage</p>
<p>Résultat 2 (R2) : Contribuer à l'adoption de bonne pratiques comportementales en matière d'hygiène dans 18 écoles et dans 18 communautés environnantes</p>	<p>R2.I1. 892 garçons sur 1714 et 1311 filles sur 1372 sont touchés par les activités de promotion de l'hygiène</p> <p>R2.I2 : • 15,1% des élèves lavent leurs mains aux moments clés</p> <p>R2.I3. 18,4% des élèves déclarent avoir des informations sur la GHM</p> <p>R2.I4. 0% des COGES sont fonctionnels dans les écoles</p> <p>R2.I5 : 0% des clubs d'hygiène sont fonctionnels dans les 18 écoles</p> <p>R2.I6 : 50% des CAV/Q sont fonctionnels dans les communautés ciblées</p> <p>R2.I7 .1. 33% des membres de la communauté ont amélioré leurs pratiques familiales clés de lavage des mains avec du savon</p> <p>R2.I7 .2. 43,9% des membres de la communauté évacuent de façon sûre les excréta</p> <p>R2.I7 .3. 17% des membres de la communauté pratiquent le traitement de l'eau domestique et de stockage sûr</p>	<p>R2.I1. Nombre de garçons et de filles touchés par les activités de promotion de l'hygiène (</p> <p>R2.I2 : • 60% des élèves lavent leurs mains aux moments clé</p> <p>R2.I3. 60% des élèves déclarent avoir des informations sur la GHM</p> <p>R2.I4. 90% des COGES sont fonctionnels dans les écoles</p> <p>R2.I5 : 90% des clubs d'hygiène sont fonctionnels dans les 18 écoles</p> <p>R2.I6 : 100% des CAV/Q sont fonctionnels dans les communautés ciblées</p> <p>R2.I7 .1. 60% des membres de la communauté ont amélioré leurs pratiques familiales clés de lavage des mains avec du savon</p> <p>R2.I7 .2. 60% des membres de la communauté évacuent de façon sûre les excréta</p> <p>R2.I7 .3. 60% des membres de la communauté pratiquent le traitement de l'eau domestique et de</p>	<p>R2.I1. 4536 élèves (100%) sont touchés par les activités de promotion de l'hygiène</p> <p>R2.I2 : • 98% des élèves se lavent leurs mains aux moments clés</p> <p>R2.I3. 65% des élèves déclarent avoir des informations sur la GHM</p> <p>R2.I4. 100% des COGES sont fonctionnels dans les écoles</p> <p>R2.I5 : 100% des clubs d'hygiène sont fonctionnels dans les 18 écoles</p> <p>R2.I6 : 64% des CAV/Q sont fonctionnels dans les communautés ciblées</p> <p>R2.I7 .1. 58% des membres de la communauté ont amélioré leurs pratiques familiales clés de lavage des mains avec du savon</p> <p>R2.I7 .2. 72% des membres de la communauté évacuent de façon sûre les excréta</p> <p>R2.I7 .3. 38% des membres de la communauté pratiquent le traitement de l'eau domestique et de stockage sûr</p>	<p>Rapports d'activité des ONG partenaires de mise en œuvre</p> <p>Rapports de suivi de tierces parties</p> <p>Enquêtes d'évaluation de base/finale</p> <p>Echantillon de matériel C4D et d'autres matériels de communication et de formation</p> <p>Photos des activités</p> <p>Document de règlement intérieur du club d'hygiène</p> <p>Exemple de liste de présence</p> <p>Listes de présence aux formations</p> <p>Résultats des tests de formation</p>

	R2.I8: 00% des matériels C4D inclut une approche genre R2.I9 : 0% (0/18) des écoles sont déclarées « écoles propres »	R2.I8 : 100% des matériels C4D inclut une approche genre R2.I9 : 80% des écoles sont déclarées « écoles propres »	R2.I8: 100% des matériels C4D inclut une approche genre R2.I9 : 67% (12/18) des écoles sont déclarées « écoles propres »	Echantillon de matériel de formation et agenda de la formation
--	--	--	---	--

Source : Rapports d'étude de référence, données de l'évaluation

i) Contribution du projet au renforcement de la résilience dans les écoles et en milieu communautaire

21. L'ATPE a contribué au renforcement de la résilience dans les écoles et en milieu communautaire par l'éveil et l'engagement des parents d'élèves, des personnes ressources et des autorités communales en faveur du WASH dans les écoles. De plus le renforcement des capacités des élèves et AME en confection de serviettes hygiéniques réutilisables, de production de savon et exploitation de champs et jardins scolaires permet d'assurer de manière durable les intrants pour l'hygiène en toute autonomie

En milieu communautaire, la mise en œuvre de l'ATPE a induit un effet dominant au sein des communautés. En effet, les structures de gestions communautaires comme les comités d'assainissement villageois/quartier, les associations d'usagers d'eau se sont redynamisées et ceci grâce aux journées de sensibilisation, les théâtres fora organisés par les élèves. Selon les déclarations lors des focus groups, 71,4% des CAV/Q pensent ce sont les actions de l'ATPE qui les ont emmenés à reprendre leurs activités de sensibilisation dans les villages pour le maintien du statut FDAL au moment où certains villages étaient en phase de rechute dans la Défécation à l'air (DAL). En matière d'eau potable, des formations sur le traitement et la conservation de l'eau à domicile au profit des membres ont été réalisées qui à leur tour ont sensibilisé les ménages.

ii) Contribution du projet à assurer de meilleurs résultats scolaires pour les enfants et en particulier pour les filles et groupes vulnérables

22. L'ATPE a contribué à assurer de meilleurs résultats scolaires pour les enfants et en particulier pour les filles et groupes vulnérables selon les enseignants :

En effet, l'existence de latrines pour la Gestion Hygiénique des Menstrues (GHM) a contribué au maintien des filles dans ces 18 écoles selon les enseignants qui affirment à l'unanimité que grâce aux sensibilisations sur la GHM, les filles s'absentaient moins à l'école. Aussi, l'organisation des *concours de rédaction et de dessin* pour les élèves dont l'adhésion est libre fut une occasion pour motiver les enseignants et élèves à la rédaction de texte. Ainsi des cours de soutien ont été organisés bénévolement par les enseignants pour les élèves inscrits aux concours sur thématiques telles l'hygiène, la GHM, la consommation de l'eau sûre, Etc.

Des données de l'enquête, 100% des enseignants affirment que la prise en compte de la GHM par le projet a contribué fortement à sa réussite car toutes les filles et mères éducatrices se sont engagées activement. Du reste les données de l'enquête montrent que 86% des filles dans les écoles ont déclaré que les latrines répondent à leurs besoins en matière d'hygiène. Le tableau ci-dessous donne une appréciation de la GHM par les élèves dans les écoles.

Tableau 13 : satisfaction sur les ouvrages réalisées

Ecoles	avez-vous des cabines prévues pour la gestion hygiénique des menstrues (GHM) ?			Après la mise en œuvre de l'ATPE dans votre école, trouvez-vous normal qu'une fille reste encore à la maison parce qu'elle a ses menstrues ?			14. Est-ce que les latrines de votre école répondent aux besoins des filles en matière d'hygiène ?		
	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total
Comboari	0	11	11	10	1	11	0	11	11
École « A »	1	17	18	14	4	18	4	14	14
École « B »	1	20	21	18	3	21	1	7	8
Fonghin	0	14	14	12	2	14	0	18	18
Djoana	0	8	8	7	1	8		21	21
Kouloungou Centre	2	14	16	12	4	16		19	19
Louargou	6	14	20	18	2	20	1	17	18
Tilonti	0	23	23	21	2	23		14	14
Yensemteni	3	7	10	9	2	11	1	8	9
Dassamlagfo	0	14	14	14	0	14	1	15	16
Guilyende	3	9	12	9	0	9		12	12
Liguidtenga	5	7	12	8	4	12	18	2	20
Modre	3	13	16	10	6	16	1	15	16
École C	6	12	18	15	3	18	9	9	18
École A	1	18	19	19	0	19		23	23
Tampoudy	5	13	18	14	4	18		9	9
Tiongo	3	6	9	5	4	9	3	8	11
Youkin	4	5	9	10	1	11	1	10	11
Total	43	225	268	216	52	268	36	232	268

Source : Données de l'évaluation, novembre 2023

Les données du tableau ci-dessus montrent que 225/268 élèves soit 84% affirment que les latrines de leur école disposent des cabines pour la gestion hygiénique des menstrues (GHM) et grâce aux sensibilisations, 216/268 soit 81% des enquêtés pensent qu'il n'est pas normal qu'une fille reste encore à la maison parce qu'elle est période menstruelle. Les raisons avancées sont entre autres les menstrues sont un phénomène naturel, l'existence des cabines à l'école pour se nettoyer se recharger, connaissance des informations sur les menstrues etc. Aussi, il ressort de l'enquête que 86% des élève dont 92% des filles ont déclaré que les latrines réalisées répondent à leurs besoins en matière d'hygiène.

iii) Contribution du projet ATPE à l'amélioration de l'accès aux services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles et centres de santé

23. Le projet ATPE a amélioré l'accès aux services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles d'une part, et d'autre part a suscité le changement de comportement chez les titulaires de droits.

En effet, le constat terrain fait état de 11 forages réalisés et 2 Pompes d'Eau Autonome (PEA) dans les écoles pour l'approvisionnement en eau potable. Pour l'assainissement, ce sont 59 cabines latrines et 59 DLM qui ont été réalisées. Pour ce faire, l'UNICEF a travaillé en étroite collaboration avec les autorités locales, la Direction régionale de l'eau et de l'assainissement (DREA) et la Direction régionale de l'éducation de la région de l'Est pour mettre en œuvre les activités du projet dans les deux communes ciblées. Un contrat a été signé en décembre 2021 avec une société privée appelée EGSHB pour la construction de huit forages et la réhabilitation de six autres dans les écoles sélectionnées. Les travaux de construction ont été achevés et livrés, bénéficiant à environ 4 600 personnes, dont 3 737 élèves. Le tableau suivant fait le point des points d'eau réalisés :

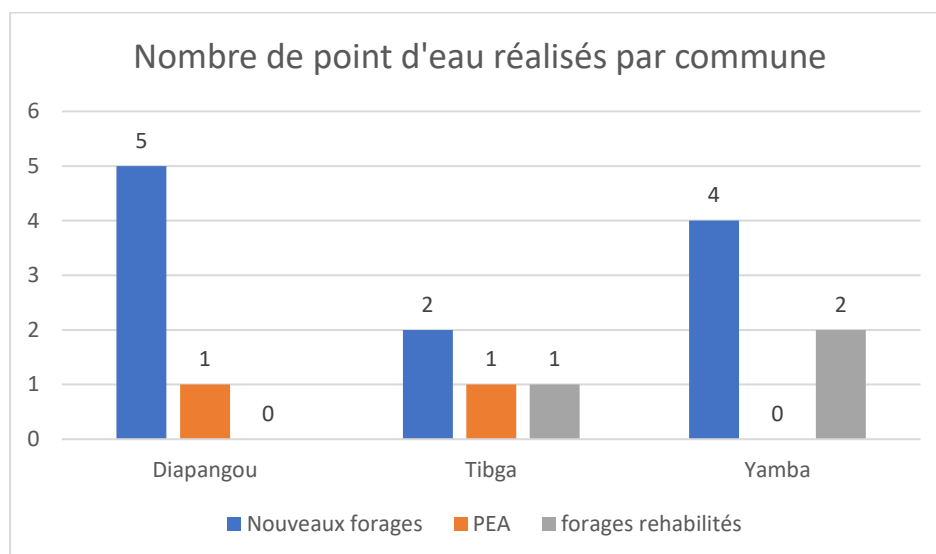


Figure 3 : Nombre de points d'eau réalisés par commune

Tableau 14: Situation des points d'eau projet ATPE dans la commune de Diapangou

Village	École	Réalisation	Observations
LOUARGOU	Louargou	Nouveau forage	Les villages où il est mis néant disposaient déjà de forage
KOULOUNGOU	Kouloungou Centre	Nouveau forage	
KOULOUNGOU	Djoana	PEA	
YENSEMDENI	Yensemdeni	Néant	
DIAPANGOU CENTRE	École « A »	Nouveau forage	
DIAPANGOU CENTRE	École « B »	Néant	
TILONTI	Tilonti	Néant	
COMBOARY	Comboari	Nouveau forage	
FONGHIN	Fonghin	Nouveau forage	

Source : Données de l'évaluation, novembre 2023

Il ressort des données du tableau que le projet a réalisé 5 nouveaux forages et un PEA pour les écoles de la Commune de Diapangou.

Tableau 15 : Situation des points d'eau projet ATPE dans la commune de Tibga

Village	École	Réalisation	Observations
DASSAMLAGFO	Dassamlagfo	PEA	Les villages où il est mis néant disposaient déjà de forage
GUILYENDE	Guilyende	Néant	
IIGUIDTENGA	Liguidtenga	Néant	
MODRE	Modre	Néant	
TIBGA CENTRE	Tampoudy	Néant	
TIBGA CENTRE	École A	Néant	
TIBGA CENTRE	École C	Forage réhabilité	
TIONGO	Tiongo	Nouveau forage	
YOUKIN	Youkin	Nouveau forage	

Source : Données de l'évaluation, novembre 2023

Au total deux (02) nouveaux forages, un PEA et un forage réhabilité ont été réalisés pour la commune de TIBGA. Cela permis à toutes les écoles ciblées d'avoir accès à l'eau potable.

Tableau 16 : Situation des points d'eau projet ATPE dans la commune de Yamba

Village	École	Réalisation	Observations
Boanga	-	Nouveau forage (communautaire)	2 forages communautaires pour la population afin de laisser les forages de l'école exclusivement aux élèves.
Tandjari	Tandjari	Néant	
Nayouri	Nayouri	Nouveau forage	
Sambialigou	Sambialigou	Néant	
Tagou	Tagou	Nouveau forage	
Tamboangou	Tamboangou	Forage réhabilité	
Tankiaka-kouadigou	Tankiaka-kouadigou	Néant	
Yamba	-	Nouveau forage (communautaire)	
Yamba	Yamba A	Forage réhabilité	

Source : Données de l'évaluation, novembre 2023

Avant que la situation ne soit critique à Yamba, le projet avait déjà réalisé 04 nouveaux forages et effectué deux réhabilitations de forages dans les écoles de la commune de YAMBA.

En ce qui concerne l'assainissement, il était prévu de construire 54 installations séparées par sexe (blocs de latrines) équipées de dispositifs de lavage des mains dans les écoles sélectionnées et d'achever d'ici la fin du projet. Bien que cette activité ait été retardée en raison de contraintes administratives, elle a été mise en œuvre. Les enquêtes terrains font état de 59 cabines sexogénérées ayant permis, soit de normaliser les écoles qui disposaient déjà mais en nombre insuffisant soit d'équiper nouvellement des écoles qui ne disposaient pas de latrines à tous les élèves d'avoir accès à un assainissement adéquat.

Le tableau suivant présente le détail des latrines réalisées dans les écoles.

Tableau 17: situation des latrines et DLM du Projet

Communes	Villages	École	Latrines et DLM réalisés					
			Bloc de 4 cabines avec GHM pour élèves	Bloc de 3 cabines avec GHM pour élèves	Bloc de 2 cabines pour enseignants	Nombre total de cabines	DLM	
Diapangou	Diapangou centre	Diapangou A			1	2	2	
	Louargou	Louargou		1		3	3	
	Fonghin	Fonghin		1	1	5	5	
	Yensemdeni	Yensemdeni		1	1	5	5	
	Tilonti	Ecoles		1	1	5	5	
Total Diapangou			0	4	4	20	20	
TIBGA	Guilyende	Guilyende		1		3	3	
	Dassamlagfo	Dassamlagfo		1	1	5	5	
	Tiongo	Tiongo		1		3	3	
	Modre	Modre		1		3	3	
	Tibga centre	Tibga A			1	1	5	5
		Tibga C			1	1	5	5
		Tampoudy		0	1	1	5	5
		Tigba CEG		2		1	10	10
Total Diapangou			2	7	5	39	39	
Total Général			2	11	9	59	59	

Source : Données de l'évaluation, novembre 2023

iv) Contribution de l'ATPE à l'adoption de bonnes pratiques comportementales en matière d'hygiène dans les écoles et communautés environnantes

24. L'ATPE a contribué à l'adoption de bonnes pratiques comportementales en matière d'hygiène dans les écoles et communautés environnantes : le concours école propre a créé une saine émulation et concurrence entre les écoles en faveur de l'entretien de leur cadre de vie scolaire cela a été maintenu durant toute l'année et a valu la déclaration FDAL de plusieurs écoles.

Le changement de comportement a visé l'adoption de bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement par les élèves, le corps enseignant et les parents d'élèves. Cela s'est réalisé à travers la mise en place d'une organisation et des activités qui assurent la régularité du service, l'éveil des acteurs sur le péril fécal et la promotion d'actions ou de gestes qui permettent de s'en prémunir. Les principaux types d'activités sont :

- les séances d'informations sur les technologies d'hygiène et d'assainissement ;
- les séances de sensibilisation des différentes parties prenantes sur le péril fécal ou les risques liés au déficit d'hygiène. Les moyens utilisés sont les boîtes à images, les

- posters, les sketches, le théâtre, les jeux WASH (WASH United) visant à soutenir l'engagement des élèves et à les motiver pour la durabilité des changements opérés
- la diffusion de pratiques idoines d'entretien des ouvrages ou des équipements ainsi que d'hygiène dans le cadre de leur utilisation ;
 - les cours des enseignants à travers les leçons de morale et d'instruction civique, de science d'observation ont contribué à l'éveil des élèves pour des changements durables en matière d'hygiène, d'assainissement et de gestion de l'environnement au niveau des écoles.
 - La sensibilisation par les paires (élèves pour élèves) grâce aux activités des sous club Deenkan.

v) **Stratégie de mise en œuvre de l'ATPE**

a) **Examen et adaptation du matériel de communication C4D pour la sensibilisation et la sensibilisation.**

25. Le matériel C4D pour WASH dans les écoles a été révisé et adapté par SNV avec l'appui de l'UNICEF (sections WASH et C4D). Ils ont porté sur les thèmes suivants :

- lavage des mains à l'eau propre et au savon (quand et comment se laver les mains, comment utiliser et entretenir correctement les installations de lavage des mains à l'école).
- hygiène de l'eau (cycle de l'eau, hygiène de l'eau de la collecte à la consommation, utilisation et entretien des points d'eau potable, propreté et entretien des points d'eau).
- utilisation et entretien des latrines (pourquoi et comment utiliser et entretenir correctement les latrines).
- hygiène alimentaire, déchets et eaux usées.
- lien entre maladies et manque d'hygiène (voies de contamination).
- hygiène menstruelle à l'école (mythes et faits sur les menstruations, pratiques essentielles pour l'hygiène menstruelle à l'école et à la maison).

De l'avis des acteurs rencontrés, le processus d'adaptation du matériel C4D a impliqué toutes les parties prenantes notamment les CEB, les communes, les services techniques déconcentrées de l'éducation, de 'eau et l'assainissement. La validation a été achevée et le matériel a été utilisé dans certaines écoles au cours de la période considérée. Des outils de formations conçus ont été utilisés pour le recyclage des enseignants. Les enseignants les ont tous utilisés pour la mise en place ou la redynamisation des clubs Deen-kan (clubs de de santé scolaire) avec l'appui des animateurs de SNV à promouvoir l'hygiène et l'assainissement pour tous les élèves.

b) **Formation des autorités locales/fonctionnaires et des dirigeants communautaires.**

26. Toutes les formations prévues pour les autorités locales/fonctionnaires et les dirigeants communautaires, dans le cadre de ce projet, ont été réalisées. Il s'agit notamment des formations sur les thèmes suivants :

- la cartographie et l'évaluation de la situation WASH de l'école,
- les étapes et implications de l'approche SLTS ;
- les caractéristiques d'une école propre, l'utilisation de la boîte à images,
- la planification des actions à entreprendre et des parties prenantes à impliquer,

- le suivi-évaluation des actions,
- les compétences et outils pour conduire une formation à l'intention des parents, des enseignants, des représentants d'élèves et autres acteurs,
- la démonstration d'un déclenchement scolaire

c) Pré-déclenchement et déclenchement de sessions dans les écoles et élaboration d'un plan d'action pour chaque école et communauté.

27. Selon les enseignants, toutes les 18 écoles ont bénéficié d'au moins une séance de déclenchement ou de relance et l'élaboration d'un plan d'action pour chaque école qui comprend toutes les activités à mener à l'école dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche.

d) Formation des clubs d'hygiène, des comités WASH (CAVQ) et des comités de gestion scolaire et des enseignants.

28. A la date de novembre 2022, on dénombrait 101 membres des clubs scolaires dont quarante (40) filles des 18 écoles ciblées par ce projet qui ont vu leurs compétences renforcées sur la GHM, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, le genre, le changement social et comportemental avec de nouveaux outils. Il s'agit d'un nouveau programme de formation conçu pour préparer les acteurs à animer des séances de sensibilisation avec les élèves en collaboration avec les membres du club Deen-kan.

Aussi, 18 APE, 10 AME et 18 comités de gestion (COGES) ont vu leurs compétences renforcées en matière de réglementation des associations de parents d'élèves, de planification budgétaire et de rôle dans les activités de promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans les écoles. Les parents ont été stimulés par cette formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre des plans d'action scolaires et de s'impliquer pleinement pour la GHM.

e) Activités de promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans les écoles et les communautés – Mise en œuvre du plan d'action.

29. Les enseignants, les clubs et les parents d'élèves formés à la mise à jour des plans d'action ont engagé plusieurs activités de promotion de l'hygiène. Les clubs Deen-kan dirigent la mise en œuvre de ces plans sous la supervision des enseignants et avec le soutien des parents des élèves. L'atelier de restitution des plans d'action, présidé par les CCEB des deux communes en décembre, a permis aux responsables des Clubs de présenter devant les autres écoles et autorités communales et éducatives leur plan d'action FDAL (Fin de Défection à l'Air Libre).

- *Célébration de la Journée mondiale du lavage des mains*

L'UNICEF a célébré la Journée mondiale du lavage des mains dans les deux communes d'intervention du projet à travers plusieurs activités, qui se sont tenues du 10 au 15 octobre 2022. Une caravane de sensibilisation au lavage des mains a été organisée dans les différentes écoles ciblées par le projet à travers des jeux WASH et des sessions de sensibilisation avec les outils SARAR PHAST2. Au total, plus de 800 élèves ont été sensibilisés à l'importance du lavage des mains et un atelier a été organisé avec les enseignants, les parents et les autorités scolaires. Au cours de cet atelier, les résultats des activités de l'année précédente ont été présentés, ainsi que les défis de la nouvelle année scolaire. Les parents ont exprimé leur satisfaction quant à l'approche d'assainissement total en milieu scolaire (ATPE) pour toutes les actions menées dans

les écoles pour le bien-être des enfants. Ils ont réitéré leur volonté de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre des activités à l'école.

- ***Célébration de la Journée mondiale des toilettes***

La célébration de la Journée mondiale des toilettes 2022 a eu lieu à l'école Diapangou le 19 novembre 2022. Au total, plus de 600 élèves ont été sensibilisés à l'importance de la bonne utilisation et de l'entretien des latrines chaperonnées par le match de la Coupe du monde. Au cours de cette activité, les élèves ont plaidé auprès des autorités locales (Direction régionale en charge de l'éducation, partenaires techniques et financiers) pour la standardisation de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les écoles, notamment en ce qui concerne les latrines. L'objectif de cette demande de normalisation est de réaliser un inventaire des latrines scolaires pouvant conduire à une mise à niveau des latrines scolaires répondant aux besoins des élèves en termes de quantité et de qualité, ainsi qu'aux besoins spécifiques des filles en matière de GHM.

- ***Promotion de l'hygiène en milieu communautaire***

Les activités de sensibilisation sont menées fréquemment dans les villages à travers des visites à domicile (VAD), des focus groups et des journées de salubrité. L'objectif est d'accompagner les communautés dans le maintien du statut FDAL. Au total, 150 VAD ont été menées dans les ménages, 15 focus groups et 5 journées de salubrité. Ces activités ont permis d'encourager les communautés à continuer dans le maintien de bonnes pratiques à travers l'utilisation et l'entretien des latrines, l'utilisation des pots de défécation par les enfants et l'assainissement de leur cadre de vie.

- ***Soutien aux clubs Deen-kan pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement***



Source : SNV, rapport d'activités 2023

En janvier 2023, les élèves des 18 écoles ciblées par le projet ont bénéficié de sessions sur la promotion de l'hygiène, la communication pour le changement de comportement pour l'utilisation des latrines, la GHM et le lavage des mains au savon à l'école. Au total, 1 250 élèves, dont 850 filles, ont été touchés par les trois thèmes.

QE 7 Y a-t-il eu des études pour identifier les potentielles contraintes ? (Analyse des barrières avant le démarrage des activités)

30. L'étude de ligne de base réalisée par l'Unicef avant le début du projet a fait ressortir un certain nombre de risques et contraintes pouvant impacter la mise en œuvre du projet. C'est notamment l'insécurité qui a occasionné l'inaccessibilité dans la commune de Yamba et la fermeture des écoles, la mobilité des agents (enseignants formés) et le retard dans la réalisation des travaux dû souvent aux procédures. Les mesures de mitigation de ces contraintes que le projet a mis en place ont été, l'identification d'une commune de repli à savoir celle de Diapangou, le recyclage des enseignants sur l'approche ATPE et la diligence de la mobilisation des ressources et l'anticipation dans le recrutement des prestataires.
31. Quand la situation sécuritaire s'est dégradée dans la commune de Yamba et le projet a mis en marche le changement de commune au profit de Diapangou, cela a été salué par les titulaires de droits et perçu comme une flexibilité des partenaires au point d'emmener l'ex-maire de Yamba d'affirmer : *« c'est une satisfaction pour moi de voir que le projet a pu réaffecter ces activités dans la commune de Diapangou au profit d'autres enfants (élèves) du moment où ma commune est inaccessible ; je me réjouis car ce sont des enfants de la Région de l'Est qui en bénéficient et c'est la région de l'Est qui gagne ».*

QE 8 : De quelle manière a été conduite la sensibilisation à l'hygiène dans les écoles ?

32. *« La mise en œuvre de l'ATPE a été adaptée conformément aux réalités de chaque école. Les périodes de déclenchements des écoles ont été des moments très enthousiastes pour les enfants et les enseignants, ce qui a permis d'atteindre rapidement les résultats »,* affirme le Directeur de l'école de Tiongo. Cela démontre l'ambiance qu'a créée l'ATPE dans les écoles. A la suite de ces déclenchements, les clubs Deen-kan élaborent des plans d'action qu'ils dirigent la mise en œuvre sous la supervision des enseignants et avec le soutien des parents des élèves. Des ateliers de restitution des plans d'action sont organisés, présidés par les CCEB des deux communes, au cours desquels les président des Club de présentent devant les autres écoles et autorités leur plan d'actions FDAL. Cette démarche du projet a été un élément catalyseur chez les élèves et les enseignants en ce sens qu'elle a créé de la compétition et la concurrence entre écoles et même jusqu'aux parents d'élèves. Dans certaines écoles comme celle de Tampoudi, les femmes se sont organisées pour promouvoir l'hygiène au sein de l'école, tandis que dans d'autres écoles, c'est le chef du village qui a été le coup de pouce et tout cela avec l'appui des clubs Deen kan qui ont souvent à leur tête des filles et tous les élèves sont fortement impliqués dans toutes les activités.

QE 9 : Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs envisagés du projet ?

33. De la synthèse des avis des différents acteurs rencontrés, les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs envisagés de l'ATPE sont :
- Le renforcement de capacité des titulaires de droits et des structures de mise en œuvre ;
 - L'adhésion et l'engagement des autorités communales et de structures éducatives ;
 - La forte implication des structures éducatives et des structures en charge de l'eau et de l'assainissement (DGAEUE, DREA) dans la mise en œuvre des activités ;
 - La bonne organisation de partenaire SNV dans la planification et la mise en œuvre des activités en collaboration avec les associations locales ;

- Le suivi et l'appui conseil de l'UNICEF à la mise en œuvre sur le terrain et pendant les différentes formations ;
- La flexibilité du partenaire technique et financier du projet.

QE 10 : Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) qui ont le plus entravé la réalisation des objectifs envisagés de l'ATPE ?

34. Les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) qui ont le plus entravé la réalisation des objectifs envisagés de l'ATPE sont :

- La faible anticipation de l'appel d'offre des travaux a plus ou moins occasionné le retard accusé dans la réalisation des ouvrages d'assainissement ;
- La dégradation continue de la situation sécuritaire entraînant la fermeture des écoles ;
- L'attitude de certains enseignants qui demandent à être formés avec des prises en charges ou vouloir percevoir des rétributions pécuniaires pour leur implication pour la sensibilisation des élèves.

Les résultats inattendus (positifs et négatifs) produits par l'ATPE ?

35. La présente évaluation a identifié des résultats positifs inattendus produits par l'ATPE qui sont entre autres :

- l'autonomisation des femmes membres des AME grâce à la production et la vente de savon produit à l'issue des formations sur la saponification.
- la mobilisation endogène de ressources pour le WASH dans les écoles : certains chefs de village et des mères éducatrices se sont engagés solidairement pour la cause de la GHM au cours de la mise en œuvre de ce projet ;
- de l'avis de toutes les parties rencontrées, la réalisation des champs et jardins scolaires a été l'un des résultats très positif dans la mise en œuvre du projet. Les jardins scolaires ont créé chez les élèves et les parents d'élèves une satisfaction générale et un engouement beaucoup plus visible pour l'école. L'effet contagieux des jardins dans certaines écoles a conduit certains responsables de village à entreprendre des démarches auprès d'autres acteurs en vue d'obtenir la réalisation de PEA dans l'école de leur village afin de permettre aux élèves de mettre aussi en place des Jardins scolaires pour la cantine. Il faut noter aussi que selon les enseignants et les COGES, la vente des produits des jardins scolaires a permis aux écoles de réaliser des recettes et ces ressources sont utilisées pour l'achat du matériel d'hygiène (savons, seau, balais, et même d'organiser des journées récréatives). Ce fut le cas à Djoana, à Tigba C, Louargou où en plus de l'amélioration des repas au niveau de la cantines, les recettes générées par la vente des produits des jardins ont appuyé l'organisation des théâtres fora au sein de la communauté et des journées de nettoyage dans les écoles et les villages.

QE 11 : Dans quelle mesure les partenaires et partenariats stratégiques ont-ils contribué à la réalisation des résultats de l'ATPE ?

36. De l'avis de toutes les parties rencontrées (Unicef, SNV, DREA, les structure de l'éducation, la DGAEUE) le partenariat a joué une place importante dans la mise en œuvre et la réussite du projet. En effet, le choix de SNV comme l'ONG partenaire de mise en œuvre du projet a été apprécié par les structures étatiques notamment la DGAEUE et la DREA qui pensent que c'est

une ONG qui dispose d'une expertise avérée dans le domaine de l'eau et l'assainissement au Burkina Faso et particulièrement dans la région de l'Est.

37. Aussi, dans la mise en œuvre opérationnelle des activités SNV de par sa connaissance de la zone a identifié deux associations locales à savoir l'association des femmes engagées du Gourma (AFESG) pour la commune de Diapangou et l'organisation fraternelle pour la paix et le développement (OFPD) pour la commune de Tibga qui ont déroulé les activités sur le terrain à travers leurs animateurs. Ces associations locales qui ont déjà la confiance des communautés et faciles à intervenir car utilisant des animateurs endogènes ont créé plus d'écoute et d'engagement chez les communautés et dans les écoles.
38. En outre, le partenariat avec les services techniques déconcentrés et centraux a facilité la réalisation d'un certain nombre d'activités notamment :
- l'harmonisation de boîtes à images avec l'appui de la DAMSSE, et de Plan International
 - la formation sur la GHM avec l'accompagnement de la Direction de la promotion de l'éducation inclusive des filles et du genre (DPEIFG),
 - la réalisation des formations en ATPC l'adaptation de l'ATPC en ATPE avec l'accompagnement de la DGAEUE qui est la structure coordonnatrice de la FDAL et qui dispose des formateurs nationaux en ATPC et ATPE.
 - Le suivi-supervision des activités par la DREA
 - La mobilisation du corps enseignant a été en partie facilitée par les chefs de circonscription éducative de base (CCEB),
 - la mobilisation sociale et le plaidoyer à travers l'implication personnelle des maires a rassuré tous les partenaires de mise en œuvre du projet. A titre d'exemple, le maire de Yamba s'est déplacé personnellement au bureau One UN de Fada malgré la Covid 19 pour apporter sa lettre de soutien au projet.
 - Au sein de UNICEF, la collaboration des différentes sections (Education et Social and Behaviour Change, WASH) a facilité l'adaptation des outils de communication pour le changement de comportement ainsi que la revue et la finalisation de la note conceptuelle ATPE.

Conclusions préliminaires

EFF1 : Le projet ATPE a amélioré l'accès aux services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles d'une part, l'équipement de ces écoles en points d'eau, en latrines, en kits d'assainissement et d'autre part la promotion de l'hygiène et l'assainissement dans les écoles. En effet, le constat terrain fait état de 11 forages, 2 Pompes d'Eau Autonome (PEA) 59 cabines latrines et 59 DLM réalisées dans les écoles (Par 24)

EFF 2 : L'ATPE a contribué à l'adoption de bonnes pratiques comportementales en matière d'hygiène dans les écoles et communautés environnantes : le concours école propre a créé une saine émulation entre les écoles en faveur de l'entretien de leur cadre de vie scolaire cela a été maintenu durant toute l'année ce qui valut la déclaration FDAL des écoles. (Par 25, 30 & 33)

EFF 3 : L'ATPE a contribué au renforcement de la résilience dans les écoles et en milieu communautaire d'une part par l'éveil et l'engagement des parents d'élèves, des personnes ressources et des autorités communales en faveur du WASH à l'école. De plus le renforcement des capacités des élèves et AME en confection de serviettes hygiéniques réutilisables, de

production de savon et exploitation de champs et jardins scolaire permet d'assurer de manière durable les intrants (Par 22 &23).

EFF4 : Les facteurs internes et externes à l'UNICEF qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs envisagés de l'ATPE sont : (i) le renforcement de capacité des titulaires de droits et des structures de mise en œuvre ; (ii) l'adhésion et l'engagement des autorités communales et de structures éducatives ; (iv) la forte implication des structures éducatives et des structures en charge de l'eau et de l'assainissement (DGAEUE, DREA) dans la mise en œuvre des activités ; (v) la bonne organisation de partenaire SNV dans la planification et la mise en œuvre des activités en collaboration avec les associations locales ; (vi) le suivi et l'appui conseil de l'UNICEF a la mise en œuvre de sur le terrain et pendant les différentes formations; (v) la flexibilité du partenaire technique et financier du projet.

Cependant la dégradation de la situation sécuritaire qui est un facteur externe à l'Unicef et la faible anticipation de l'appel d'offre pour les travaux des ouvrages d'assainissement qui est un facteur interne sont les facteurs ayant le plus ou moins entravé la réalisation des objectifs envisagés de l'ATPE. (Par 34 &35)

9.4. Efficience

39. Le critère d'efficience mesure la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles, et les résultats prévus. Elle évalue le niveau d'optimalité sur la gestion du temps et du budget liés au projet. Elle vise donc à comprendre si d'autres stratégies alternatives à moindre coût auraient pu s'ajuster pour arriver au même niveau de résultats.

L'efficience est évaluée à travers les questions ci-dessous et les sources de données utilisées sont à cet effet sont : les données primaires et secondaire collectées à auprès des acteurs de mise en œuvre (Unicef, SNV, partenaires étatiques, associations de mise en œuvre) à travers la qualitative (Enquêtes qualitative : focus group, entretiens semi-directs) ainsi que la revue documentaire (rapports de Suivi, rapport supervision, rapports financiers)

QE 12. Y avait-il d'autres stratégies alternatives qui auraient pu être mises en place pour atteindre le même niveau de résultat, mais à un moindre coût ?

QE 13. Dans quelle mesure les ressources financières, les ressources humaines et les fournitures étaient-elles :

- suffisantes (quantité) ? -
- adéquates (qualité) ? -
- distribuées/déployées en temps opportun ?

QE 14 Dans quelle mesure les partenariats ont-ils permis de réduire les coûts d'exécution du projet/l'approche APTE



Séance de déclenchement d'une école par une association local en présence de la DREA, de la DGAEUE et de la SNV

QE 12 : Y avait-il d'autres stratégies alternatives qui auraient pu être mises en place pour atteindre le même niveau de résultat, mais à un moindre coût ?

40. La stratégie de passer par des associations locales telles que l'Association des femme engagées du Gourma (AFESG) et l'Organisation fraternelle pour la paix et le développement (OFPD) pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation, a été bénéfique et a sans doute réduit les charges du projet dans son déploiement. En effet, les associations locales sont des structures de proximité qui ont de l'expérience dans leurs zones d'intervention respectives. « *Les associations avec qui nous avons travaillé dans le projet avaient l'avantage de connaître très bien les localités d'intervention projet d'une part, et d'autres part, les animateurs sont tous des filles et fils de ces localités et cela a beaucoup facilité le contact avec les communautés* » a-t-elle déclaré la superviseur WASH de SNV.

Ces sensibilisations et les renforcements des capacités ont induit une émulation de changement de comportement chez les ménages malgré la situation difficile. En effet, certains ménages ont entrepris la réalisation de leurs propres latrines grâce aux sensibilisations à l'effet d'émulation des élèves sur leurs parents.

41. Cependant, les écoles ayant bénéficié de l'ATPE sont toutes issues des villages FDAL c'est-à-dire des villages où l'ATPC est déjà mené. Selon certains acteurs interviewés notamment la DREA-Est et l'équipe de suivi de la SNV, il aurait été bon de dérouler simultanément les deux approches dans les villages. Cela a l'avantage d'utiliser un même personnel pour le suivi des activités post déclenchement. Ce qui revient moins couteux en de prise en charge d'une part, et d'autre part, cela permet l'atteinte de l'Etat FDAL des communautés et des écoles en même temps. « *Par conséquent il serait effectivement préférable pour un passage à l'échelle de coupler l'ATPE et l'ATPC pour plus d'efficience* » a-t-elle déclaré la superviseur WASH de SNV.

QE 13 : Dans quelle mesure les ressources financières, les ressources humaines et les fournitures étaient-elles (i) Suffisantes en termes de quantité, (ii) Adéquates sur le plan qualité et (iii) Distribuées/déployées en temps opportun ?

42. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'on note que d'énormes efforts ont été consentis par l'ensemble des parties prenantes en matière de ressources financières, humaines et matérielles ayant permis la mise en œuvre du projet.

En effet, l'Unicef a mis à la disposition de SNV des ressources à travers une convention de financement dûment établie entre l'Unicef et SNV. Les ressources exécutées par la SNV lui ont été transférées par l'Unicef sur la base des FACES régulièrement établis comme pièce de demande fonds. L'analyse de ces faces montre que toutes les ressources demandées par la SNV auprès de l'Unicef pour la mise en œuvre des activités ont été validées et financées. Aussi, dans le cadre de l'anticipation, certaines activités validées sont préfinancées par SNV et les montants engagés sont remboursés à son tour par l'Unicef avec des faces de remboursement. Ce qui fait dire au personnel de SNV ; « *Nous pouvons affirmer que les ressources ont suffi à réaliser la plupart des activités planifiés dans le projet, même si pour certaines activité le déblocage a pris un peu de temps notamment pour la réalisation des latrines* ».

Code et titre du programme : WASH-883: Assainissement, Eau Potable et Hygiène

Code et titre du projet : R1 : Les services techniques sont dotés de capacités suffisantes pour offrir des meilleurs services en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène en milieu rural

Responsable : Marjien VAN DAMA

Partenaire d'exécution : Organisation Néerlandaise de Développement (SNV)

Titre de demande : Paire direct dépenses (DGT) Remboursement Paiement direct

FACE 4403

Description des activités KAP avec leur durée	Coefficient pour l'UNEP, l'UNEPF et le PNP	RAPPORTS				DEMANDES / AUTORISATIONS		
		Montant autorisé (en millions USD) A	Dépenses effectuées au titre du projet B	Dépenses autorisées par Agence C	Soles D = A - C	Période et montant de la nouvelle demande E	Montant autorisé F	Montant autorisé net G = F - E
1.1 : Accompagnement de 150 villages certifiés et de 60 villages FDAL, à maintenir le statut FDAL		5 020 000	0	0	5 020 000	8 220 000	8 220 000	15 000 000
1.3 : Mise en œuvre d'activités WASH au niveau national dans les villages FDAL et certifiés		47 474 813	0	0	47 474 813	41 954 813	41 954 813	60 629 891
1.4 : développer le marketing de l'assainissement pour familiariser des services dans les villages FDAL et certifiés		5 296 000	0	0	5 296 000	2 280 000	2 280 000	7 331 800
2.1 : Appui aux déclassements de 18 nouveaux villages		20 812 940	0	0	20 812 940	21 623 040	31 623 040	50 707 800
2.2 Prise en compte du contexte épidémiologique et sanitaire		5 700 000	0	0	5 700 000	7 700 000	7 700 000	11 113 735
3.1 : Fonctionnement de services communaux d'assainissement		5 210 000	0	0	5 210 000	5 120 000	6 720 000	12 266 180
3.2 Appuyer les communes dans la planification du secteur eau hygiène assainissement		4 181 133	0	0	4 181 133	4 421 133	4 421 133	5 141 133
4.1 : Les acteurs du secteur WASH au niveau national sont informés et sensibilisés sur les leçons apprises sur le maintien du statut FDAL, la bonne gestion des boues de vidange et le marketing de l'assainissement		1 000 000	0	0	1 000 000	4 000 000	4 000 000	5 800 000
5 : Sous total Coûts d'Appui au Programme		21 580 013	0	0	21 580 013	31 830 611	31 830 611	53 870 016
Total		138 112 766	0	0	138 112 766	138 041 268	138 041 268	270 761 867

COORDINATION
Le soussigné, responsable a priori du paiement d'activités économiques, certifie que :
 La demande de financement présentée ci-dessus représente les dépenses estimées selon l'ANP et les estimations de coût par article jointes.
 Les dépenses réelles pour la période indiquée dans les orientations ont été engagées conformément à l'ANP et à la demande avec les estimations de coût par article jointes. Les documents complets (détails des dépenses) peuvent être mis à disposition pour examen et sur demande pendant une période de cinq ans à compter de la date de libération des fonds.

Signature :  **Titre :** Country Director



PERSONNEL CONCERNÉ : POUR TOUTES DÉSIGNATIONS

Qualification : **Ahmedou BEHAH**
Titre : **Chief de section WASH**
Date : **08/05/2022**

RESUME AL'UNICEF :

Compte pour le :	Informations relatives à la liquidation
PROJETS A venir dépenses	Informations DGT
PROJETS EN COURS DE LIQUIDATION	Informations DGT
Autres :	
Montant total	
130.941.702	

REMARQUES :

Figure 4 : Exemple d'un Face pour demande de fonds à l'Unicef

Autorisation de financement et ordonnancement de dépenses Agence UN : UNICEF

Pays : Burkina Faso

Code et titre du programme : WASH-883: Assainissement, Eau Potable et Hygiène

Code et titre du projet : R1 : Les services techniques sont dotés de capacités suffisantes pour offrir des meilleurs services en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène en milieu rural

Responsable : Marjien VAN DAM

Partenaire d'exécution : Organisation Néerlandaise de Développement (SNV)

VENDOR : 250022958

Date : 08 Septembre 2021

Type de demande : Paiement direct dépenses (DGT) Remboursement Paiement direct

PRO 30038671

Description des activités selon le plan de travail annuel avec leur durée	Coefficient pour l'UNDP, l'UNEPF et le PNP	RAPPORTS				DEMANDES / AUTORISATIONS		
		Montant autorisé (en millions USD) A	Dépenses effectuées au titre du projet B	Dépenses autorisées par Agence C	Soles D = A - C	Période et montant de la nouvelle demande E	Montant autorisé F	Montant autorisé à payer G = D + F
1.1 : Accompagnement de 150 villages certifiés et de 60 villages FDAL, à maintenir le statut FDAL		4 448 000	4 464 223	4 464 223	(16 223)	0	12 4223	
1.3 : Mise en œuvre d'activités WASH au niveau national dans les villages FDAL et certifiés		20 827 200	9 665 584	9 665 584	11 161 616	0	11 161 616	
1.4 : développer le marketing de l'assainissement pour familiariser des services dans les villages FDAL et certifiés		2 700 000	2 083 000	2 083 000	617 000	0	617 000	
2.1 : Appui aux déclassements de 18 nouveaux villages		26 408 940	18 574 817	18 574 817	7 834 123	0	7 834 123	
2.2 Prise en compte du contexte épidémiologique et sanitaire		3 039 417	1 988 804	1 988 804	1 050 613	0	1 050 613	
3.1 : Fonctionnement de services communaux d'assainissement		2 250 000	1 225 000	1 225 000	1 025 000	0	1 025 000	
3.2 Appuyer les communes dans la planification du secteur eau hygiène assainissement		4 181 133	3 531 681	3 531 681	649 452	0	649 452	
4.1 : Les acteurs du secteur WASH au niveau national sont informés et sensibilisés sur les leçons apprises sur le maintien du statut FDAL, la bonne gestion des boues de vidange et le marketing de l'assainissement		1 000 000	0	0	1 000 000	0	1 000 000	
Sous total Coûts d'Appui au Programme		35 430 013	32 226 514	32 226 514	3 203 499	0	3 203 499	
Total		99 450 766	73 929 912	73 929 912	25 520 854	0	25 520 854	

COORDINATION
Le fonctionnaire autorisé de l'Unité d'exécution mentionnée ci-dessus certifie par les présentes que :
 La demande de financement présentée ci-dessus représente les dépenses estimées selon l'ANP et les estimations de coût par article jointes.
 Les dépenses réelles pour la période indiquée dans les orientations ont été engagées conformément à l'ANP et à la demande avec les estimations de coût par article jointes. Les documents complets (détails des dépenses) peuvent être mis à disposition pour examen et sur demande pendant une période de cinq ans à compter de la date de libération des fonds.

Date de soumission : 08 Septembre 2021

Nom : Marjien VAN DAM

Titre : Country Director SNV Burkina Faso

REMARQUES :		RESERVE ALLOCUEE		RESERVE ALLOCUEE	
RESERVE A L'AGENCE :		Compte pour frais		Informations relatives à la liquidation	
POUR TOUTES LES AGENCES		Présence de vivement d'espèces :		Niveau de financement Béné	
Caractéristiques :		N° de l'Etat de la destination		Activité 1	
Nom : <i>Yagouba Diallo</i>		N° de l'Etat de la destination		Activité 2	
Titre : <i>Dir. de WASH</i>		Montant DCT : <i>33 456 769</i>			
Date : <i>23/09/2011</i>		Montant : <i>73 629 212</i>			
Approuvé par :		Montant			
Nom : <i>Ahmedou BEHAH</i>		Autres vivements d'espèces			
Titre : <i>Chief WASH</i>		Total			
Date : <i>26/09/2011</i>		Solde : <i>25 826 852</i>			
UNICEF - Burkina Faso					
<i>OIC Deputy Representative</i>					

Figure 5 : Exemple d'un Vendor pour le remboursement SNV

43. En termes de ressources humaines, tous les acteurs ont joué pleinement leur partition dans la mise en œuvre de l'ATPE avec des responsabilités et des rôles bien déterminées permettant ainsi de réaliser les activités sans ressources supplémentaires

Au niveau local, tous les enseignants rencontrés ont affirmé leur pleine implication dans la mise en œuvre du Projet ce qui les réjouit énormément. Il en est de même pour les structures de gestion à savoir les COGES, les APE/AME et les Club Deen-Kan qui ont entrepris et participé à plusieurs activités de sensibilisation sous l'encadrement des enseignants et des animateurs du projet.

44. Au niveau de SNV une équipe complète du projet est mise et était composée de :

- un coordinateur, ;
- un assistant à la coordination,
- Un chargé de suivi-évaluation ;
- Un superviseur ;
- Au moins huit (08) animateurs issus des association partenaires à savoir AFESG et OFPD avec qui SNV a signé un Contrat formel pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation et particulièrement l'ATPE. Ces animateurs et le STAF de la SNV ont tous reçu des renforcements de capacités par l'Unicef qui a mis contribution la DGAEUE pour ces formations. Selon les représentants de la DGAEUE ayant assuré ces formations la DREA-Est à l'instar des autres DREA ne disposent pas pour l'instant des formateurs suffisamment qualité pour assurer les formations en ATPE.

La composition de l'équipe montre que le personnel affecté au projet était en quantité et en qualité. Chaque animateur avait à sa charge 3 écoles dans lesquelles il/elle faisait au moins une visite par jour. Tous les animateurs ont été équipés en outils de sensibilisation dans les écoles et au sein de la communauté.

QE 14. Dans quelle mesure les partenariats ont-ils permis de réduire les coûts d'exécution du projet ?

45. Les partenariats ont permis de réduire les coûts d'exécution du projet notamment en termes d'achat groupé des kits d'assainissement et de la réalisation des ouvrages WASH ; Aussi, l'utilisation des associations locales dans la mise en œuvre des activités est sans ambages une des stratégies déterminantes dans la réduction des coûts d'exécution et la réussite du projet. En utilisant des acteurs locaux dans la sensibilisation, cela a l'avantage de connaître les us, les coutumes et les réalités de chaque localité ayant permis d'adapter la stratégie d'intervention et d'approche envers les enseignants et les communautés.

En outre, la collaboration avec les services techniques déconcentrés et centraux a induit un esprit de synergie d'action et d'intérêt général autour du projet avec les suivis-supervisions organisés par ces partenaires. Dans le cadre de cette collaboration, la Direction générale de l'assainissement qui est la structure de coordination de la mise en œuvre de toutes les interventions et la politique nationale en matière d'assainissement sur le plan national, a contribué fortement au renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre.

46. Cependant, il faut noter quelques difficultés de collaboration avec certains enseignants au tout de la mise en œuvre du projet liées à des questions de prises en charge pour leur participation aux activités dans leurs écoles mais aussi, sur le nombre des enseignants qui prenaient part aux ateliers de formation délocalisés dans le cadre du projet. En effet, selon la SNV, le début n'a pas été facile en ce sens que certains enseignants réclamaient des prises en charges pécuniaires pour leur participation aux activités du projet notamment les séances de sensibilisation des élèves, alors que la budgétisation n'avait pas prévu cela. L'implication des enseignants dans ces sensibilisations est perçue comme la contribution de ces derniers dans la mise en œuvre du projet et devrait être payée à sa juste valeur. Aussi, pour les formations, tous les enseignants ne pouvaient pas être conviés au vu de leur nombre mais des représentants par écoles et par village. Cela a été mal compris par certains enseignants et ces derniers ont voulu boycotter certaines activités au sein de l'école. Il a fallu des rencontres de concertation et l'implication des maires et des personnes influentes pour faire passer le message et demander l'adhésion de tous. C'est pourquoi, la responsable du projet propose qu'il faudrait définir clairement les rôles et les responsabilités des parties prenantes dès le début pour les autres projets à venir et procéder aussi à la relecture de la stratégie nationale ATPE afin d'y intégrer des innovations (activités connexes : champs scolaires, jardins scolaires) qui ont permis selon elle à apaiser la situation et d'avoir l'adhésion totale de tous les enseignants.



Vue des participants à un atelier de formation des acteurs, assuré par la DGAEUE



Séance d'animation dans une école par une animatrice de AFESG

Conclusions Préliminaires

EFFiCi1 : La stratégie déployée par SNV et l'Unicef dans le cadre de la mise en œuvre du projet ATPE, notamment en ce qui concerne l'implication des acteurs, a consisté à se baser sur des acteurs de mise en œuvre de proximité et les partenaires étatiques, ce qui a limité les coûts a facilité le déroulement des activités. Cette approche a donc contribué à l'efficacité du projet (Par 41, 44 & 45) :

EFFiCi2 Toutefois, les acteurs de mise œuvre ont souhaité une mise en œuvre couplée de l'ATPC et de l'ATPE pour plus d'efficacité dans le suivi. Il est donc souhaitable que pour le passage à l'échelle de l'ATPE, de le couplé à l'ATPC afin de réduire le cout du suivi et de créer plus d'émulation des élèves sur les communautés et vis-versa (Par 42

EFFiCi3 : Toutes les ressources (financières, humaines et matérielles) mobilisées et mises à disposition ont été pleinement utilisées et optimalement dépensées dans le cadre des activités du projet dans le respect des procédures d'appel à fonds de l'Unicef. Le personnel affecté au projet couplé à l'implication de tous de les acteurs au niveau local, ont permis une mise en œuvre réussi de l'ATPE (Par 43, 44 &45)

EFFiCi4 : Toutefois, les ressources financières et les procédures n'ont pas permis de répondre aux sollicitations de certains enseignants en termes de prises en charge pécuniaires pour leur participation aux activités (Par 47).

EFFiCi5 : Les partenariats établis avec les acteurs institutionnels et de mise en œuvre ont permis de réduire les coûts d'exécution du projet notamment l'utilisation des associations locales dans la mise en œuvre des activités, la réalisation des formations par la DGAEUE, les suivi-supervisions effectués par la DREA. La stratégie d'achat groupé des kits d'assainissement et de la réalisation des ouvrages WASH a également permis de réduire les coûts (Par 46).

9.5. Effet/Impact/

47. L'évaluation de l'effet/impact de l'approche ATPE apprécie dans quelle mesure la mise en œuvre de l'ATPE a-t-elle contribué au changement de comportement et l'adoption de bonnes pratiques en matière d'EHA dans les écoles et dans leur lieu de vie. Les sources de données utilisées pour l'analyse de Effet/Impact sont les données primaires et secondaire collectées à auprès des détenteurs de droit et détenteurs d'obligations: à travers les entretiens individuels, focus group, entretiens semi-directs ainsi que la revue documentaire (rapports de Suivi, rapport supervision, matrice de suivi des indicateurs, rapport bilan régional et national) et l'observation directe. L'effet/impact est évaluées à travers les deux questions évaluatives suivantes.

QE.15. Dans quelle mesure le projet a contribué au changement de comportement en matière d'EHA dans les écoles et dans leur lieu de vie ?

QE.16 Dans quelle mesure l'ATPE a-t-il provoqué le changement en termes de bonne pratique d'hygiène et d'assainissement au sein des groupes de population ciblés ?

		
<p>Démonstration de lavage par une élève devant ces camarades</p>	<p>Fabrication du savon liquide par les mères éducatrices au profit des écoles</p>	<p>Journée de salubrité des élèves dans les écoles et au sein de la Communauté</p>

QE 15 : Dans quelle mesure le projet a contribué au changement de comportement en matière d'EHA dans les écoles et dans leur lieu de vie ?

48. Pour l'ensemble des directeurs d'école et enseignants rencontrés, « l'approche ATPE a globalement contribué à un changement positif de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement chez les élèves et ceci à grâce aux différentes actions de sensibilisation menés par les animateurs, les enseignants et les élèves eux-mêmes. Ce qui réjouit le directeur de l'école de Dassamlagfo et de déclarer en ces termes : *« Avec ce projet beaucoup de chose ont changé dans notre école, tant dans l'entretien des ouvrages d'eau et d'assainissement que les comportements des élèves en matière d'hygiène. Les règles d'hygiène sont observées par tous les élèves à l'école et même dans les domiciles en termes d'utilisation de l'eau de boisson, des latrines, de lavage des mains au savon et de l'assainissement de leur cadre de vie. Cela nous réjouit énormément et nous allons continuer à garder cette dynamique »*
49. Il ressort de cette affirmation que L'ATPE a provoqué le changement en termes de bonne pratique d'hygiène et d'assainissement au chez les élèves notamment en termes de lavage des mains au savon avec l'installation des DLM et la réalisation à domicile de Tipy-Tap pour l'usage de la famille. Selon certains parents d'élèves, les élèves de retour de l'école ont ce réflexe de lavage des mains avant de faire quoi que ce soit. D'autres ont eu à installer des DLM devant leurs

toilettes à la maison. Le graphique ci-dessous confirme ce changement positif en faveur de l'hygiène car, plus de 98% des élèves déclarent se laver les mains au savon au sortir des toilettes. Pour accompagner cette dynamique, le projet a renforcé les capacités des mères éducatrices à la fabrication du savon au profit des écoles.

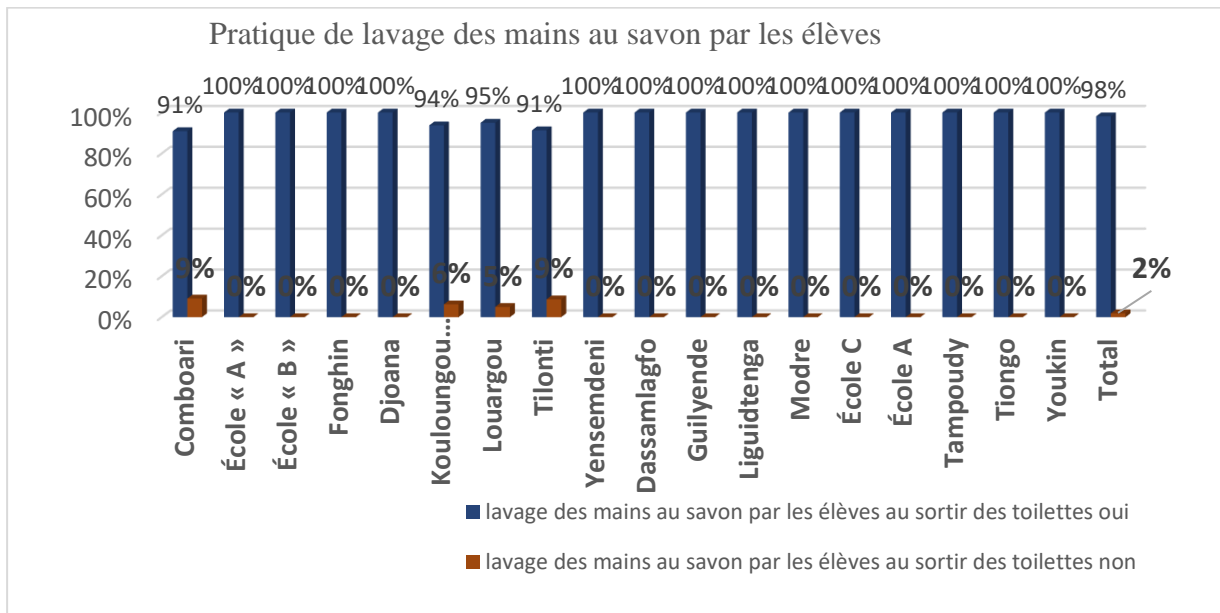


Figure 6 : pourcentage des élèves déclarant se laver les mains sortir des toilettes

50. En outre, les chiffres ci-dessous confirment que les actions du projet ont contribué au changement de comportement en matière d'EHA dans les écoles et dans leur lieu de vie. Ainsi les effets suivants sont à relever :

- 18 clubs scolaires ou clubs deen-kan ont été mis en place et sont tous fonctionnels ;
- 18 écoles disposent d'un point d'eau fonctionnel à travers la réalisation de 11 nouveaux forages, de 2 Postes d'Eau Autonome (PEA) et la réhabilitation de 3 autres forages.
- La pratique de lavages des mains par plus de 98% des élèves grâce à la réalisation aux sensibilisations et la m59 Dispositifs de Lave Mains (DLM) installés dans la cour des écoles et à proximité des latrines mais et surtout des tippy-tap réalisés par les élèves eux-mêmes ;
- 4536 élèves touchés par les activités de promotion d'hygiène ;
- 2932 enfants touchés par les activités de sensibilisation sur la GHM ;
- 108 personnes y compris des membres des associations des parents d'élèves (APE), des mères éducatrices (AME) et enseignants formés sur le processus ATPE ;
- 100% des élèves ont accès l'assainissement grâce à la réalisation de 54 Cabines de latrines réalisées sexo-genrés ;
- la redynamisation des COGES et la mise en place des clubs deen-kan ce qui a permis la bonne utilisation et l'entretien des ouvrage d'où un de fonctionnalité de 100% des ouvrage;
- 54 personnes (membres AME et enseignants) formées sur la fabrication de savon liquide et de savon solide, permettant aux d'avoir permanemment du savon

51. Les données de l'étude montrent que le projet a eu un écho favorable au sein des écoles (enseignants et élèves) et chez les populations des villages d'intervention. Les sensibilisations ont contribué à faire tomber les comportements réfractaires à l'utilisation des latrines par les

élèves. Les activités de sensibilisation sur la GHM ont permis aux élèves filles comme garçons d'acquérir des connaissances sur la GHM et de briser le tabou. En effet, des données de l'enquête, 95% des élèves pensent qu'il n'est pas normal de se moquer d'une fille parce qu'elle est période de menstrues car selon eux il s'agit d'un phénomène naturel. Aussi, l'évaluation note que plus de 76% des élèves ont affirmé que les filles ont plus besoin de soutien et de conditions hygiénique pendant leur période menstruelles. Cette posture positive des élèves et particulièrement les garçons sur les menstrues dénote une fois de plus le projet a contribué au changement de comportement en matière d'EHA dans les écoles en particulier sur la GHM.

Tableau 18 : Opinion des élèves sur les menstrues

Trouvez-vous normal que d'autres élèves se moquer d'une fille parce qu'elle a vu ses menstrues			si non, dites pourquoi ??	
Réponses → Village ↓	Non	Oui	Les menstrues sont naturelles (%)	Les filles ont plus besoin de soutien et des conditions hygiéniques pendant ces périodes (%)
	(%)	(%)		
Comboari	100,0	0,0	100,0	72,7
École « A »	100,0	0,0	100,0	94,4
École « B »	100,0	0,0	90,5	57,1
Fonghin	85,7	14,3	85,7	78,6
Djoana	87,5	12,5	87,5	75,0
Kouloungou Centre	93,8	6,3	93,8	50,0
Louargou	100,0	0,0	90,0	85,0
Tilonti	87,0	13,0	82,6	82,6
Yensemteni	90,9	9,1	90,9	81,8
Dassamlagfo	100,0	0,0	100,0	100,0
Guilyende	100,0	0,0	100,0	100,0
Liquidtenga	91,7	8,3	83,3	58,3
Modre	100,0	0,0	81,3	37,5
École C	94,4	5,6	88,9	83,3
École A	100,0	0,0	78,9	94,7
Tampoudy	83,3	16,7	72,2	77,8
Tiongo	100,0	0,0	88,9	66,7
Youkin	100,0	0,0	81,8	72,7
Total	95,1	4,9	88,1	76,1

Source : Données de l'évaluation, novembre 2023

QE.16. Dans quelle mesure l'ATPE a-t-il provoqué le changement en termes de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement au sein des groupes de population ciblés ?

52. Au niveau communautaire, la mise en œuvre de l'ATPE a renforcé la communication entre les élèves et leurs parents. Les journées de sensibilisation organisées par les clubs Den kan dans les villages ont induit une véritable prise de conscience chez les parents quant à leur responsabilité dans l'éducation à l'hygiène et l'assainissement. Selon le président du CAV/Q de Fonghin, « *grâce à l'ATPE chez les enfants à l'école, nous nous sommes redynamisés (le CAV/Q) dans le village et avons entrepris des actions pour renforcer les sensibilisations dans le village pour empêcher les gens de retourner dans la nature pour déféquer afin que notre village demeure toujours FDAL. Cela a été possible dans les familles et ce, grâce aux sensibilisations menées par les élèves de retour de l'école (...), chaque famille utilise sa latrines et le cadre de vie dans les ménages est régulièrement propre* ».

L'évaluation a montré aussi qu'avec l'effet de l'ATPE, les Associations de Parents d'Elèves (APE) de certaines écoles ont mis en place des cotisations spéciales pour l'achat du savon et autres petits matériels d'hygiène pour les élèves.

53. En ce qui concerne la GHM dans les écoles, certaines mères éducatrices notamment à Kouloungou prétextaient que les élèves sont petits pour qu'on leur parle de menstrues, mais avec la persévérance des animateurs et de la superviseure du projet, elles ont fini par comprendre et se sont engagées pleinement dans l'éducation à l'hygiène menstruelle des filles à l'école. Actuellement elles sont devenues des portes voix de la GHM dans la commune.

Ainsi, l'évaluation note que ces changements positifs résultent des actions de sensibilisation de l'ATPC dans les villages, durant sa mise en œuvre. De l'avis des enseignants, des responsables CAV/Q, des CVD et autres relais communautaires, l'ATPE a induit une émulation positive sur les populations des localités concernées et a renforcé l'adoption des bonnes pratiques en matière d'utilisation des latrines, de lavage de main et d'hygiène du cadre de vie.

Conclusions Préliminaires

Imp/Eff1 : L'ATPE a provoqué un changement positif de comportement en termes de bonne pratique d'hygiène et d'assainissement au sein des élèves notamment en termes d'entretien des ouvrages, de lavage des mains au savon grâce à l'installation des DLM au sein des écoles et dans les ménage pour l'usage de la famille ; les effets de la sensibilisation de la GHM ont permis de briser le tabou offrant ainsi aux filles un cadre de dialogue pour plus de connaissance sur les menstrues et pouvoir gérer leur période menstruelle sans conséquence sur leurs études (Par 49 , 50 & 52)

Imp/Eff2 : l'évaluation note que l'ATPE a induit des changements positifs au sein des communautés environnes en matière d'utilisation des latrines, de lavage de main et d'hygiène du cadre de vie et a changé les mentalités des parents d'élèves sur la problématique de la gestion hygiénique des menstrues dans les écoles. Ceci grâce aux sensibilisations effectués, les AME, les COGES, les CAV/Q sous l'encadrement des enseignants et les associations de mise en œuvre (Par 54 et 54)

9.6. Durabilité

54. Le critère de Durabilité de l'approche ATPC analyse de façon globale, les conditions de pérennisation des activités et des acquis des interventions de l'ATPE dans les écoles et communautés titulaires de droits. Ce critère permet non seulement (i) de percevoir lesquelles et comment des mesures ont été mises en œuvre pour garantir la continuité des activités financées par UNICEF Burkina Faso, et sans son appui dans l'avenir, mais aussi (ii) d'apprécier dans quelle mesure les activités de l'ATPE ont-elles été reproduites par le Gouvernement et d'autres partenaires. De façon pragmatique, avec ce critère, il est question de voir si la stratégie développées et implémentées a permis un transfert de compétences et d'aptitudes et une appropriation réelle par les partenaires institutionnelles et les titulaires de droits. L'analyse examine aussi les facteurs influençant l'adhésion des titulaires de droits et toutes les parties prenantes à l'approche APTE. Ainsi pour l'analyse de ce critère, les sources de données et les méthodes ont été les données des enquêtes quantitative et qualitatives auprès des élèves, les enseignants, les ménages, les structures de gestions (COGES, AUE CAV/Q, relais communautaire...) ainsi qu'auprès des acteurs de mise en œuvre (UNICEF, SNV, communes, DREA, DGAEUE, l'éducation). La revue documentaire et l'observation directes ont été également été de données utilisées pour évaluation la durabilité

Les questions principales ci-dessous ont été retenues pour analyser ce critère d'évaluation.

QE 17. Comment l'UNICEF a-t-il intégré des mesures pour que les activités financées par le projet/l'approche APTE (veuillez préciser) se poursuivent à l'avenir sans l'appui de l'Unicef ?

QE 18. Dans quelle mesure les activités du projet/l'approche APTE ont-elles été reproduites par le gouvernement et d'autres partenaires ?

QE 19 Dans quelle mesure les communautés titulaires de droits et les partenaires institutionnels se sont appropriés projet/l'approche APTE et ses acquis ?

QE 20. Quels sont les principaux facteurs ayant influencé l'adhésion des titulaires de droits et autres parties prenantes à l'adoption de projet/l'approche APTE ?



Vu d'une séance d'animation dans une école avec la participation de l'Unicef



Remise de kits d'hygiène par un Parain de l'école de Tampoudi



Visite de remerciement d'une équipe du projet au chef de village de Fonghin qui a mobilisé la somme de 200 000f pour accompagner l'école.

QE.17. Comment l'ATPE a intégré des mesures pour que les activités financées se poursuivent à l'avenir ?

55. Les premières mesures prises par l'UNICEF et SNV pour que les activités entamées par le projet se poursuivent dans l'avenir et sans leurs appuis spécifiques ont été la responsabilisation et la participation des titulaires de droits notamment les écoles et les communautés dans le financement de certaines activités telles que, (i) contribution à l'achat de matériel d'hygiène, (ii) l'entretien des champs et jardins scolaires par les élèves et parents d'élèves, (iii) plaider pour l'identification de parrains pour les écoles. Ces mesures ont été engagées dès le début de la mise du à travers des rencontres de concertation organisées avec les responsables communaux, les services techniques déconcentrés de l'Etat en charge de l'éducation et du WASH. D'autres mesures structurantes ci-dessous, ont été mises en œuvre :

- L'identification lors de l'élaboration du plan d'action des activités réalisables sur fonds propres par les écoles ;
- L'autonomisation des écoles à travers la mise en place de champs et jardins scolaires et la production de savon par les mères éducatrices permettant d'assurer de manière durable les intrants pour la pratique de l'hygiène et l'assainissement à l'école même après le projet par la vente des productions ;
- la conduite des campagnes d'IEC dans les communautés pour susciter (i) l'adhésion populaire au mécanisme endogène de financement des services WASH dans les écoles et les ménages (ii) l'implication des populations aux journées de salubrité organisées par les élèves ;
- la formation du personnel de l'éducation (enseignants, CCEB) et des membres COGES et des clubs den-kan ;
- la mise en place ou la redynamisation des COGES et les clubs den-kan dans toutes les écoles pour le suivi du processus ATPE ;
- la formation du personnel de l'éducation et des membres COGES et des clubs denkan
- le renforcement du plaidoyer auprès des autorités municipales, coutumières et religieuses pour la mobilisation des financement endogènes.



Conditionnement de la production d'un champ scolaire

QE.18 Dans quelle mesure les acquis de l'ATPE ont-elles été bien appropriées par les acteurs gouvernementaux et d'autres partenaires ?

56. Les acquis de l'ATPE ont été bien appropriés par les acteurs gouvernementaux et d'autres partenaires grâce aux renforcements des capacités des points focaux sur l'approche ATPE, la supervision des activités (concours école propre en particulier) et l'évaluation des écoles.

De l'avis de la DGAEUE, le projet ATPE à l'Est a été en quelque sorte un tremplin pour tous les autres projets ATPE mis en œuvre par la suite par les DREA et les autres acteurs non gouvernementaux. En effet, s'appuyant sur cette expérience, la DGAEUE en collaboration avec l'UNICEF ont mis en œuvre un projet ATPE dans 20 écoles dans les régions du Centre et du Centre-Sud. Ce projet ATPE dans 20 écoles s'est appuyé sur les outils élaborés dans le cadre du

projet ATPE à l'Est, ce qui a facilité sa mise en œuvre et les résultats ont été forts appréciables par tous les acteurs et en si peu de temps.

Le renforcement des capacités au profit des acteurs gouvernementaux notamment de l'éducation ont contribué à améliorer la stratégie WASH en milieu scolaire selon le DREPPNF.



Vue des participants gouvernementaux et acteurs en pleine discussion dans les Travaux de groupe au cours d'un atelier de formation.

QE.19 Dans quelle mesure les acquis de l'ATPE ont-elles été bien appropriées par les titulaires de droits (élèves et enseignants) ?

57. De l'avis des enseignants, la mise en œuvre de l'ATPE a permis un transfert de compétences et une appropriation réelle par les élèves et eux -mêmes enseignants à travers :

- les renforcements des capacités des écoles (enseignants, COGES, clubs scolaires), ce qui a facilité les sensibilisation auprès des élèves et populations sur les bonnes pratiques du WASH ;
- des initiatives des clubs den-kan pour l'organisation des journées de salubrités dans les écoles et dans les communautés sous l'encadrement des enseignants dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'action;
- Les exposés et jeux/sketches des sous clubs Den Kan (la promotion de l'hygiène par les paires sur l'hygiène et l'assainissement) sur les sujets tels, l'entretien des latrines et le lavage des mains au savon au moments critiques, la consommation d'eau sure mais et surtout la GHM à l'école ;
- La gestion transparente des produits des jardins et champs scolaires et le respect du principe de la redevabilité en rendant régulièrement compte aux élèves, les COGES, APE/AME et toute la communauté, des produits et recettes des ventes servants à renforcer les cantines et l'achat du matériel d'hygiène.
- Les élèves et les enseignants, chacun connait sa part de responsabilité dans la gestion et l'entretien des ouvrages WASH de l'école et des actions sont entreprises de part et d'autre pour leur durabilité. C'est ainsi que des journées de salubrités sont régulièrement organisées (chaque mercredi dans toutes les écoles) par les élèves au cours desquelles la cour de l'école est nettoyée, les forages et les latrines sont lavées. Les enseignants rappellent dans leur cours les messages sur l'hygiène et l'assainissement.

QE.20 Quels sont les principaux facteurs ayant influencé l'adhésion des titulaires de droits et autres parties prenantes à l'adoption de projet ?

58. Selon les acteurs de mise en œuvre de l'approche ATPE, les principaux facteurs ayant influencé l'adhésion des titulaires de droits et autres parties prenantes à l'adoption de projet ont été entre autres la concurrence entre école à travers les concours « *écoles propres* » et la réalisation des points d'eau qui ont permis l'amélioration de l'accès à l'eau à l'assainissement et l'hygiène dans les écoles mais aussi pour les communautés.

Aussi, le renforcement des capacités des enseignants et les membres AME et COGES sur la fabrication de savon liquide et de savon solide, a constitué un des facteurs clés à l'adhésion et l'adoption du projet par les titulaires de droits.

59. A ces facteurs sus cités, s'ajoute la réalisation des champs et jardins Scolaires qui a véritablement réjouit tous les acteurs et n'a laissé personne indifférente quant aux retombées de ces champs et jardins scolaires car pour la plupart cela permet non seulement à améliorer les cantines scolaires mais aussi permet le financement les plans d'action des écoles. De même que le Marketing des serviettes hygiéniques permet de disponibiliser des serviettes à l'école et d'en produire pour vendre dans la communauté car elles sont beaucoup appréciées.

Ce que nous avons vu dans ce projet à travers la réalisation des champs et jardins scolaires pour accompagner les écoles, il faudra que tous les autres projets d'eau et d'assainissement futurs s'en inspirent et l'intègrent systématiquement dans leur stratégie car cela à l'avantage d'améliorer les cantines scolaires, permettre aux écoles d'avoir des ressources de fonctionnement ce qui rend autonome un temps soit peu les écoles financièrement e mais également de permettre aux élèves de connaître et d'appliquer les connaissances agricoles.

Propos du directeur de l'école de Tibga A



Vue d'un jardin scolaire



Vue des élèves dans un champs scolaire

Conclusions Préliminaires

DURB 1 : L'UNICEF Burkina Faso et son partenaire SNV se sont assurés des possibilités de continuité des activités de l'approche ATPE, après leurs interventions, à travers plusieurs mesures prises, dont entre autres, (i) la recherche de la responsabilisation des titulaires de droits et les acteurs locaux, et l'appropriation des actions par ces acteurs, (ii) l'autonomisation des écoles à travers la mise en place de champs et jardins scolaires et la production de savon par les mères éducatrices, (iii) la conduite des campagnes d'IEC dans les communautés pour susciter (i) l'adhésion populaire au mécanisme endogène de financement des services WASH dans les écoles et les ménages, (iv) la formation du personnel de l'éducation (enseignants, CCEB) et des membres COGES et des clubs denkan et (v) le renforcement du plaidoyer auprès des autorités municipales, coutumières et religieuses pour l'identification des parrains pour chaque école et la mobilisation des financement endogènes (Par 56).

DURB 2 : Les acquis de l'ATPE ont été bien appropriés par les acteurs gouvernementaux et d'autres partenaires grâce aux renforcements des capacités sur l'approche. Le partage d'expérience et les leçons tirés ont permis la formulation et la mise en œuvre réussie d'autres projets notamment le projet ATPE dans 20 écoles dans les régions du Centre et du Centre-Sud par la DGAEUE et les DREA concernées. Sur la base des leçons tirées de la mise du projet, la stratégie nationale ATPE pour être relue pour prendre en compte certaines innovation expérimenté au cours du projet (Par 58).

DURB 3 : l'évaluation constate que les élèves et les enseignants se sont bien appropriés des acquis de l'ATPE grâce au transfert de compétence au niveau des écoles et les structures de gestion. Cela s'est traduit par la mise en place d'action concrètes par les enseignants et les élèves notamment l'organisation des journées de salubrités dans les écoles et dans les communautés par les élèves, la promotion de l'hygiène par les paires sur l'hygiène et l'assainissement dont l'entretien des latrines et le lavage des mains au savon au moments critiques, la consommation d'eau sure mais et les sensibilisations sur la GHM à l'école. Aussi, la gestion des produits et recettes des champs et jardins scolaires a donné plus d'intérêt aux élèves et aux enseignants sur les acquis du projet (Par 58).

DURB 4 : l'évaluation montre que les innovations mises en place pour accompagner la mise en œuvre du projet ont constitué les facteurs clés ayant influencé l'adhésion des titulaires de droits et autres parties prenantes à l'adoption du projet. Ce sont : (i) l'instauration de concours « **écoles propres** » mettant en concurrence l'ensemble des écoles intervention du projet a créé un véritable engouement chez les titulaires de droits ; (ii) le renforcement des capacités des enseignants et les membres AME et COGES sur la fabrication de savon liquide et de savon solide , la confection des serviettes hygiéniques réutilisables qui permettront la durabilité des pratiques d'hygiène, (ii) la réalisation des champs et jardins Scolaires qui a véritablement créé chez l'ensemble des parties prenantes un intérêt particulier pour le projet. Aussi, la réalisation des ouvrages de qualité ayant permis aux écoles d'améliorer leur accès à l'eau potable et l'assainissement constitue le facteur central (Par 59 &60).

9.7. Genre, équité et droits humains

60. Le Critère genre et droits humains est transversal et permet d'apprécier la prise en compte des aspects liés à l'égalité du genre et aussi aux respects des droits humains dans la réalisation des activités et aussi dans le choix des titulaires de droits. Les sources de données utilisées sont données primaires et secondaire collectées sur le terrain à auprès des détenteurs de droit particulièrement les filles, les femmes et les personnes vulnérables travers la méthode quantitative et qualitative mais aussi, auprès des détenteurs d'obligations (SNV, Unicef et les partenaires institutionnels) ainsi que l'exploitation documentaire (rapports d'activités et de de Suivi-supervision.). L'analyse de l'intégration du genre, de l'équité et droits humains dans la mise en œuvre du projet est menée selon deux angles, à travers les questions suivantes.

QE 21 Dans quelle mesure les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et l'exécution du projet ?

QE 22 Dans quelle mesure le projet/l'approche APTE a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes d'accéder aux services qu'il met à leur disposition dans les communautés ciblées ??



Fabrication des services hygiéniques pour les filles et les femmes



Vue des blocs de latrines séparés fillee -garçons avec un cabines GHM dans le bloc des filles

QE 21 Dans quelle mesure les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans l'exécution du projet ?

61. La prise en compte des questions de genre, d'équité et de droits humains dans les interventions de l'UNICEF au Burkina Faso est une prescription du Plan d'Action Genre (PAG-UNICEF) qui en résume les principes et les mécanismes de leur institutionnalisation. Pour la présente évaluation, ces questions ont été intégrées aux plans d'amélioration des activités liées à l'approche ATPE dans chaque école, par soucis de respect :

- des principes en phase d'analyse des besoins initiaux selon les différentes entités dans les écoles au sein de la communauté (*filles, garçons, enseignants, enseignantes, PMR, GHM, Homme, Femme*) ;
- des besoins de tous afin :
 - o de permettre à tous d'avoir accès à l'eau et l'assainissement comme l'énonce le principe d'équité et d'égalité

- d'assurer la préservation de la dignité et l'intimité, la sécurité de tous, quel que soit le genre,
- de la non-discrimination (latrines genrées Hommes-Femmes, rampe d'accès au niveau des points d'eau et des latrines,

En effet, les principes de genre, d'équité et de droits humains ont-ils été dûment intégrés dès la conception et l'exécution du projet via la construction séparée de blocs de latrines, avec prise en compte de la GHM, la mise en place de sous clubs d'hygiène ou l'élève est mis au centre de sa propre formation, et investis d'une partie de l'éducation des plus jeunes.

62. Ainsi, il a été supposé que les femmes et les élèves filles dans leur grande majorité constituent un plus important groupe de personnes vulnérables et une attention particulière leur est accordée dans le projet. De l'analyse des différentes activités du projet et des avis et appréciations des titulaires de droits, il ressort que les actions du projet dans leur globalité sont genrées car réalisées au profit de groupes vulnérables tels les enfants notamment les filles en ce sens que 55% des 4536 élèves touchés sont filles. La réalisation des ouvrages a tenu compte des besoins spécifiques des femmes et des filles avec la séparation systématique des blocs de latrines pour fille et garçons et enseignants -enseignantes. Il ressort de l'évaluation que 92% des filles dans les écoles déclarent que les latrines répondent à leurs besoins en matière d'hygiène et d'assainissement. Les latrines, faut-il le rappeler leur construction dans les écoles préserve la dignité de la femme et lui offre un meilleur confort de vie et de travail. Les latrines ont été également construites dans l'esprit de protection et de prise en compte des besoins des femmes en mettant des fermetures avec des crochet internes contrairement à ce qui est fait traditionnellement dans certaines écoles (pas de fermeture).
63. Aussi, tous les blocs de latrines pour les filles comme pour les garçons ont intégré systématique des cabines spacieuses munies de rampe d'accès pour les élèves à mobilité réduite. Par ailleurs, les sensibilisations sur la GHM et le renforcement des capacités des filles et les femmes sur le marketing des serviettes hygiéniques constituent les points culminants de la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du projet ATPE. Ainsi les droits à l'éducation, à l'eau et l'assainissement et à un cadre de vie sain sont promus par ce projet.

QE.22 Dans quelle mesure de l'ATPE a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes d'accéder aux services dans les écoles et dans les communautés ciblées ?

64. Les entretiens réalisés avec les titulaires de droits du projet ATPE confirment la prise en compte du genre dans la phase de mise en œuvre et l'élimination des inégalités et les barrières, en témoignent les déclarations ci-après. « *Dans le processus de mise en œuvre de projet, personne n'a été exclu (enseignants, élèves, COGES, les services techniques), tous ont joué leur partition. Les filles ont également affirmé que « Tout le monde a accès aux toilettes sans distinction et la mise en place de clubs den-kan ont accordé plus de choix au filles » ; au sein de la communauté, les femmes interviewées n'ont pas relevé de discrimination dans la mise en œuvre des activités., « Je n'ai pas remarqué une différenciation dans le processus. Tout le monde est traité de la même manière quant à l'accès aux services d'eau et d'assainissement »* affirme la présidente du COGES de l'école Louargou. ;

En effet, le projet ATPE a identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes d'accéder aux services dans les écoles et dans les communautés ciblées notamment la gestion des

menstrues. Par la réalisation de latrines et la promotion de la GHM par des élèves, enseignants et mères éducatrices formés, les jeunes filles et les femmes ont brisé le tabou sur la GHM au sein des écoles et dans la communauté. La séparation des blocs de latrines renforce l'utilisation des latrines par les filles/femmes, qui n'ont plus à parcourir des distances pour chercher un endroit pour se cacher.

65. Aussi, la réalisation des forages dans les écoles ou dans les communautés a facilité l'accès à l'eau, ce qui a réduit sans doute la corvée des filles/femmes en matière d'eau offrant ainsi plus de temps aux filles pour leurs études.

Conclusions Préliminaires

GEDH 1 : Dans sa conception jusqu'à sa mise en œuvre, le Projet ATPE a pris en compte la dimension genre et droits humains en identifiant les élèves (filles et garçons) comme principaux titulaires de droits mais aussi les enseignants, les femmes et les hommes dans les communautés, Ainsi, les ouvrages réalisés et les activités de sensibilisation menées ont été orientées vers toutes les entités titulaires de droits dans les localités d'intervention ceci par simple respect des principes et de prise en compte des besoins de toutes les couches en présence (Par 62, 63 & 64).

GEDH 2 : l'évaluation constate que le processus de mise en œuvre de l'approche ATPE, en prescrivant le respect des mesures de GHM et des PMR, a contribué à briser les barrières qui pouvaient empêcher les filles et les femmes, ainsi que les personnes à mobilité réduite, d'accéder aux services d'AEPHA. Trois mécanismes, relevés lors de l'évaluation peuvent avoir contribué à cela : (i) le choix équitable la participation des femmes et des filles aux structure de gestion (AME, COGES, club-deen-kan) (ii) la réduction du tabou et de l'ignorance sur la question des menstrues grâce aux sensibilisations, et (iii) la disponibilité de latrines séparées filles-garçons comprenant des cabines GHM et cabines pour PMR dans les écoles (Par 54, 58 & 65).

10. LECONS APPRISES

66. De la mise en œuvre de ATPE dans les 18 écoles de la région de l'Est, les leçons ci-dessous peuvent être tirées :

10.1. Au niveau de la formulation et planification

- i) **LAP1** : Le Projet ATPE a été un projet **novateur** qui a eu pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'accès aux infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène et à l'amélioration des bonnes pratiques d'hygiène dans les écoles et les communautés rurales de la région de l'Est du Burkina Faso. Sur la formulation du projet, le fait de se baser sur les besoins régionaux, nationaux et internationaux en matière d'AEPHA, a permis au projet de rester cohérent. Sur la mise en œuvre et notamment dans la collaboration et le partenariat avec les acteurs institutionnels et les acteurs de mise en œuvre, le Projet ATPE a montré que la recherche de synergie et l'implication des tous les concernés de près ou loin facilite l'atteinte des objectifs et surtout pour les plus Vulnérables.

Cependant, la faible clarification des conditions d'implication et de participation (*en matière de prise en charge*) des acteurs notamment les enseignants lors de la planification peut être source d'incompréhension et créer des mécontents à même d'affaiblir leur participation dans la mise en œuvre du projet.

10.2. Au niveau de la mise en œuvre

Au terme de la mise en œuvre du projet et à la lumière des données d'enquête analysées, les leçons ci-après peuvent être tirées et servir de cas d'école :

- ii) **LAP2** : Le partenariat avec les différents acteurs institutionnels et locaux pour la mise en œuvre du projet produit des effets positifs. En effet, Cette approche partenariale notamment avec les associations locales a favorisé la proximité entre les acteurs de mise en œuvre et les titulaires de droits d'une part et a réduit également les coûts de mise en œuvre d'autre part ;
- iii) **LAP3** : L'implication des AME pour la sensibilisation des élèves sur la gestion de l'hygiène menstruelle dans les écoles crée l'adhésion des parents ce qui permet de briser le tabou et de renforcer les connaissances des adolescentes ainsi que les garçons sur la GHM et de favoriser les échanges. *Un suivi de proximité et une évaluation de cette intervention devront être assurés avant le passage à l'échelle ;*
- iv) **L/AP4** : l'implication des parents dans l'apprentissage des pratiques WASH au sein des écoles permet un suivi étroit dans les communautés et dans les ménages ;
- v) **LAP5** : l'implémentation des champs et jardins scolaires et l'instauration des jeux concours « *écoles propres* », constituent des catalyseurs pour l'appropriation du projet au niveau des écoles et au sein de la communauté tout en assurant une prise en charge financière des actions d'entretien et de maintenance des acquis et de leurs durabilités.
- vi) **LAP 6** : la bonne communication auprès des enseignants et la création d'un climat de confiance et de complicité avec les directeurs d'écoles est gaze de la réussite de l'ATPE ;
- vii) **LAP7** : l'ATPE assure le maintien de statut FDAL d'une communauté et/ou accélère l'atteinte de l'état FDAL surtout s'il est déroulé concomitamment avec l'ATPC.

11. CONCLUSIONS FINALES

11.1. Pertinence

67. Le Projet ATPE est globalement **pertinent**, dans ses objectifs et résultats escomptés, le ciblage de ses localités d'intervention. En effet l'approche ATPE et ses actions, affichent une proximité et un alignement étroit avec (i) les besoins prioritaires réels des détenteurs de droit (élèves, enseignants, population) identifiés selon une démarche participative ayant impliquer toutes les acteurs le long du processus, (ii) les objectifs et résultats attendus des référentiels nationaux et internationaux en matière d'eau potable et d'assainissement (PN-AEP, 2016 – 2030), (PN- AUE (2016-2030) et les ODD pour lesquels l'approche ATPE ne sort pas des cadres de programmation mais contribue à leur mise en œuvre donc les complète. Ainsi, l'évaluation constate que des mécanismes ont été mis en place pour garantir la prise en compte de ces besoins prioritaires notamment pour les filles et les personnes vulnérables et améliorer la mise en œuvre du projet ceci à travers l'implication des toutes les partie prenantes, la conduite des actions de sensibilisation et le renforcement du niveau d'accès aux services d'eau et d'assainissement.

11.2. Cohérence

68. Le Projet par approche ATPE est globalement **Cohérent** (dans ses méthodes, sa stratégie d'exécution, ses outils, ses activités à mener et ses cibles) avec l'implication de partenaires institutionnels et les partenaires de mise en œuvre en matière de WASH et matière d'éducation. Le projet par approche ATPE a été mise en œuvre pour répondre aux besoins identifiés au niveau des écoles suivant une démarche cohérente et participative. L'implémentation de l'ATPE a permis dans chaque école de (i) rendre fonctionnelles toutes les structures de gestion scolaire (COGES, Club Den kan, AME ...), (ii) d'améliorer l'accès de toutes écoles aux services WASH, (iii) de susciter une prise de conscience des élèves, des parents d'élèves, des enseignants sur l'importance de la GHM en milieu scolaire. Le projet a adoptée dès le début du processus, de prendre en compte les caractéristiques du contexte sécuritaire et les spécificités des écoles en identifiant des sites de relocalisation (en cas d'inaccessibilité) et en utilisant des associations locales pour la mise en œuvre. Enfin, les expériences et les évidences probantes issues de la mise en œuvre de l'approche ATPE ont servi d'exemple et de base à formulation et la mise en œuvre d'autres projets (notamment pour la DGAEUE dans le cadre du projet ATPE dans 20 écoles dans la région du Centre-Ouest et Centre Sud) et à l'amélioration de la stratégie Wash en milieu scolaire. Cette approche est entrain ainsi à se dupliquer sur le terrain par d'autres acteurs avec l'appui de partenaires comme l'Unicef.

L'évaluation confirme que le projet s'intègre complètement dans les programmes nationaux à l'horizon 2030 et par conséquent contribue à la réalisation des ODD.

11.3. Efficacité

69. L'analyse de l'efficacité du Projet ATPE a révélé que la plupart des cibles fixées pour les indicateurs ont été atteintes et le plan d'action du cadre logique a pu être effectivement mis en œuvre. Pour y arriver, il est à noter que certaines dynamiques internes et externes à l'Unicef ont véritablement favorisé la réussite du projet à savoir :

(i) l'arrimage du projet au plan de travail global (PTG) de l'Unicef et la mise à contribution de la section C4D de l'Unicef pour l'adaptation du matériel C4D pour les sensibilisations et la mobilisation communautaire (ii) la désignation d'un responsable pour la coordination de la mise en œuvre du Projet au sein de la SNV a permis une exécution judicieuse des activités planifiées à travers une approche participative, (iii) l'existence au niveau national d'un cadre institutionnel dédié favorablement au WASH et aux établissements scolaires, (iv) l'existence d'un cadre politique, législatif et réglementaire cohérent dans le secteur de WASH et de l'éducation, (v) la bonne collaboration et la synergie entre les parties prenantes, par ailleurs engagées, participatives et impliquées (vi) le respect du plan d'exécution physique et financière des activités par les structures de mise en œuvre, (vii) les compagnes de communication adaptées et d'anticipation sur les contraintes et les difficultés, (iv) la mise à disposition de moyens matériels, humains et financiers avec des flexibilités (*exemple redéploiement des interventions de la commune de Yamba vers la commune de Diapangou*), (vi) l'implication des enseignants, des membres des COGES, des AME dans le diagnostic initial et dans la réalisation des activités et la GHM en particulier (*ce qui a contribué à renforcer les connaissances des élèves et les parents d'élèves sur la GHM, à inciter ces dernières à accompagner les actions sur la GHM ce qui a permis de briser le tabou*), (vii) la formation des enseignants, des membres des COGES, des clubs Deen-kan, (viii) la cohésion sociocommunautaire autour de l'implication et la mobilisation de masse lors des campagnes d'entretien, de maintenance et de salubrité publique des écoles et dans les villages, (ix) l'effet galvaniseur des innovations telles que les champs et jardins scolaires, l'instauration des jeux « *concours écoles propres* », (x) la perception grandissante de la réduction des maladies diarrhéiques ainsi que l'amélioration des résultats scolaires.

70. En outre, à partir des données probantes qu'à créer les innovations mises en place pour accompagner la mise en œuvre du projet ATPE, l'évaluation relève que : « *tout projet par approche ATPE dans les écoles, dont les enseignants, les élèves, les membres des COGES, les APE/AME sont impliqués et connaissent bien leurs rôles adhèrent aux activités et accompagnent le processus* ».

71. Cependant, l'évaluation a relevé 2 facteurs dont un exogène et un interne à l'Unicef ayant relativement réduit l'efficacité de l'approche ATPE : c'est notamment pour le facteur interne, la faible anticipation de l'appel d'offre des travaux qui a plus ou moins occasionné le retard accusé, dans la réalisation des ouvrages d'assainissement et pour le facteur externe, c'est le contexte sécuritaire qui s'est considérablement dégradé lors de l'exécution du projet particulièrement à Yamba.

11.4. Efficience

72. Les informations financières recueillies montrent l'Efficience globale du projet ATPE avec des taux d'exécution physique qui s'alignent globalement aux taux d'exécution financière.

En effet, de l'analyse des entretiens et de la revue documentaire renseignent que la mise en œuvre de l'ATPE a été arrimée aux normes et standards de l'Unicef ce qui a sans doute contribué à éviter toute situation de mauvaise gestion et l'atteinte des objectifs prévus. Il a été noté, qu'au niveau de l'Unicef comme au niveau de SNV, un système de rapportage de la gestion financière a été mis en place, ce qui a permis d'assurer un meilleur suivi de l'exécution financière.

73. Aussi, l'évaluation a abouti à la conclusion que les partenariats établis avec les acteurs institutionnels et de mise en œuvre ont permis de réduire les coûts d'exécution du projet.

Cependant ce qui demeure un défi majeur, en matière de financement, pour les projets ATPE à venir reste la mobilisation des partenaires, au-delà de de l'Unicef, pour plus de disponibilité de ressources afin de couvrir la majorité des écoles du Burkina en ATPE mais de pouvoir motiver les enseignants pour leur accompagnement et ceci dans le respect des textes et procédures et sans aucune pression quelconque.

11.5. Effets/impact

74. Les effets/ Impacts positifs de l'approche ATPE dans les différentes localités couvertes par cette mission, sont globalement satisfaisants, à la lumière, non seulement des acquis positifs relevés dans les critères de cohérence et d'efficacité, mais aussi de la contribution de l'approche à rendre hygiénique le cadre d'étude et d'apprentissage et propice pour un enseignement de qualité à travers (i) les réalisations physiques des ouvrages d'eau et d'hygiène et d'assainissement dont les effets, à l'échelle régionale et nationale, sur le taux d'équipement des écoles est significatif, (ii) les réalisations des activités soft (formation des enseignants, sensibilisation des élèves, dynamisation et formation des COGES, des clubs denkan, des AME, la mobilisation communautaire) avec comme effet direct l'adoption et l'application par tous, des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, (iii) les changements positifs majeurs enregistrés auprès des élèves et les communautés sur l'utilisation et l'entretien des ouvrages et surtout sur la GHM où les mentalités ont beaucoup évoluées. Tous ces effets contribuent sans doute à l'amélioration des résultats scolaires comme affirmer par les enseignants et la diminution des maladies d'origine hydrique telles les diarrhées et les maladies vectorielles.

11.6. Durabilité

75. Le projet ATPE a réalisé au cours de sa période de mise en œuvre des ouvrages d'eau et de d'assainissement de qualité répondant aux besoins identifiés tout en renforçant les capacités des titulaires de droits à pour poursuivre par la suite même sans appui.
- En effet, l'UNICEF et SNV se sont assurés des possibilités de financement des activités de l'approche ATPE, après leurs interventions, à travers les mesures prises suivantes : (i) la responsabilisation des acteurs locaux et les titulaires de droits qui se sont appropriés les actions à réaliser tout le long du processus, (ii) l'autonomisation des écoles à travers des innovations productives de revenu et endogènes à mettre en place (champs et jardins scolaires, productions de savon par les mères éducatrices pour les écoles, fabrication des serviettes hygiéniques), (iii) le renforcement des capacités des enseignants et les structures de gestion scolaire (COGES, club, APE/AME) et communautaire (CAV/Q, AUE), (iv) l'implication des partenaires institutionnels et les associations locales de mise en œuvre, et (v) enfin le plaidoyer. En outre, l'évaluation constate des effets multiplicateurs positifs des résultats engrangés de l'ATPE dont entre autres, la formulation et la mise en œuvre d'autres projets de même type s'appuyant sur l'expérience du présent projet l'utilisation des évidences et des leçons apprises à l'amélioration de la stratégie nationale WASH en milieu scolaire et la note conceptuelle de l'ATPE.

11.7. Équité -genre et Droit humains

76. Les résultats de la présente évaluation ont montré que le Projet ATPE a pris en compte la dimension équité-genre et droits humains depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre. En effet, les interventions ont tenu compte des besoins spécifiques de chaque entité (filles, garçons, enseignants, PMR) à travers : la séparation des blocs de latrines par sexe, la prise en compte des personnes à mobilité réduite à travers les rampes d'accès au niveau des latrines et des forages, la prise en compte de la gestion hygiénique des menstrues pour les filles. Ces mesures ont contribué à briser les barrières qui empêcheraient les filles et les femmes, ainsi que les personnes à mobilité réduite, de pouvoir accéder aux services d'AEPHA au niveau des écoles et même dans les communautés. Mécanismes peuvent avoir contribué à briser les barrières ci-dessus : (i) l'implication des titulaires de droits sans différenciation de sexe ou de genre lors de la planification des activités et la participation équitable des femmes filles dans les COGES et Clubs scolaires (*ce qui est en phase avec la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes*), (ii) la réduction du tabou et de l'ignorance sur la question des menstrues grâce aux sensibilisations et aux formations et fabrication des serviettes hygiéniques, et (iii) la disponibilité de latrines séparées Filles/Femmes-Garçons/Hommes dans les écoles.

12. RECOMMANDATIONS

77. A l'issue de l'évaluation formative du Projet d'assainissement total piloté par les écoles (ATPE) dans 18 écoles de la région de l'Est, des recommandations ci-dessous sont formulées. Elles procèdent d'une part, des constats, des analyses et des conclusions de l'évaluation et d'autre part, des opinions des titulaires de droits et des détenteurs d'obligations. Elles sont d'ordre stratégique et opérationnel. L'objectif étant de tenir compte des acquis et des défis de l'ATPE pour passer à l'échelle dans sa mise en œuvre afin de poursuivre l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement et l'adoption des bonnes pratiques dans les écoles.

12.1. Recommandations stratégiques :

Recommandations Stratégiques			
Conclusions Préliminaires	Texte de la Recommandation	Destinataire(s)	Niveau de priorité
Par 8, Pert 2, P53 DURB 2	Procéder à la relecture de la note conceptuelle ATPE en vue de transformer en une stratégie nationale ATPE et passer à l'échelle dans sa mise en œuvre. Cette relecture permettra de prendre en compte les insuffisances constatées notamment la collaboration avec les enseignants et de définir clairement les rôles et les responsabilités des parties prenantes en y intégrant les innovations (activités connexes : champs scolaires, jardins scolaires, jeux concours)	Destinataires de mise en œuvre : DGAEUE, DPEIFG Destinataire d'appui : Section WASH UNICEF	Fort
Pert2, DURB 4, Par 56	Mettre en place un mécanisme de suivi post ATPE afin de pérenniser les acquis Pour le présent projet ATPE, l'Unicef et SNV devront mettre en place de concert avec la DREA Est, les enseignants et les CEB un mécanisme de suivi post ATPE pour la durabilité de ces acquis.	Destinataires de mise en œuvre : UNICEF et SNV, Destinataire d'appui : DREA DREPPNF DPEIFG	Fort
Par 7, Pert3	Identifier et Intégrer des indicateurs de suivi des écoles FDAL à l'image des villages FDAL dans la base de données nationales de l'assainissement de la DGAEUE et les DREA et les services de l'éducation, : cela va permettre d'accorder véritablement une attention à la mise en œuvre de l'ATPE et le développement d'une stratégie de suivi des écoles post FDAL sur le plan national	Destinataire de mise en œuvre : DGAEUE/DREA. Destinataire d'appui : DGESS, UNICEF	Moyen

12.2. Recommandations Opérationnelles

Recommandations Opérationnelles			
Conclusions Préliminaires	Texte de la Recommandation	Destinataire(s)	Niveau de priorité
Par 47, EFFiCi4	Etablir un protocole de collaboration avec les CEB afin de faciliter l'implication des enseignants dans le déroulement des activités ATPE des localités ciblées : cela va permettre de prendre en charge les enseignants sans trop de difficultés	<i>Destinataire de mise en œuvre</i> : ONG/AD de mise en œuvre. <i>Destinataire d'appui</i> : UNICEF et autres PTF, <i>Priorité</i> : Moyenne	Moyen
DURB4, Par 30	Faire un plaidoyer pour que les communes accompagnent le financement des plans d'action au niveau des écoles.	<i>Destinataire de mise en œuvre</i> : ONG/AD de mise en œuvre. <i>Destinataire d'appui</i> : UNICEF et autres PTF, <i>Priorité</i> : Moyenne	Moyen
Par 53, P60	Adopter l'ATPE comme la porte d'entrée pour toute intervention en matière d'eau et d'assainissement dans les écoles ;	<i>Destinataire de mise en œuvre</i> : DGAEUE, DPEIFG. <i>Destinataire d'appui</i> : UNICEF et autres PTF	Fort
Par 42 EFFiCi2, EffiCi5	Pour le passage à l'échelle, il faudra dérouler concomitamment l'ATPC et l'ATPE pour gagner en efficacité dans la gestion des ressources humaines et financières.	<i>Destinataire de mise en œuvre</i> : ONG/AD de mise en œuvre. <i>Destinataire d'appui</i> : UNICEF et autres PTF,	Fort
LAP6	Etablir une communication sincère et créer un climat de confiance auprès des enseignants avant le début de mise en œuvre de l'ATPE dans une école	<i>Destinataire de mise en œuvre</i> : ONG/AD de mise en œuvre. <i>Destinataire d'appui</i> : UNICEF et autres PTF,	Fort
Par 54 LAP3	Impliquer les AME dans la sensibilisation des élèves sur la GHM dans les écoles pour tout projet ATPE.	<i>Destinataire de mise en œuvre</i> : ONG/AD de mise en œuvre ; <i>Destinataire d'appui</i> : CEB, enseignants	Fort
Par 39 Par 45	Former de pools de formateurs en ATPE dans chaque région afin de former régulièrement les acteurs locaux de mise en œuvre notamment les associations locales	<i>Destinataire de mise en œuvre</i> : DGAEUE, DREA. <i>Destinataire d'appui</i> : UNICEF et autres PTF, <i>Priorité</i> :	Moyen

Par 7 Pert 3	Mettre en place en comité ad'hoc de suivi-supervision de la mise en œuvre de l'ATPE sur le plan national composé des représentant du Ministère en charge de l'eau et l'assainissement, de l'éducation, de la santé, des ONG et Association afin de rencontre compte lors de la session de concertation intersectorielle	Destinataire de mise en œuvre : DGAEUE, DPEIFG, DSHP. Destinataire d'appui : UNICEF et autres PTF, Priorité :	Moyen
Par 70, LAP5	Mettre en place un prix national de récompense des meilleures écoles dans la mise en œuvre de l'ATPE.	Destinataire de mise en œuvre : DGAEUE, DPEIFG. Destinataire d'appui : ONG/AD,	Moyen

13. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Unicef Mauritanie (2018), rapport d'évaluation final du projet « Assurer l'accès aux services adéquats en eau potable, hygiène et assainissement dans la Moughataa de Koubenni, Hodh el Gharbi » (2014-2018), 100 p
2. Unicef Burkina Faso (2023), Rapport d'Évaluation formative de mise en œuvre du projet WASH FIT dans les établissements de santé, dans le cadre des cycles de projets UNICEF/CDC 2020-2021 et 2021-2022 au Burkina Faso, 96 p
3. Millennium Développement Goals Fund Mauritanie (2013) : Rapport d'évaluation finale du Programme d'Accélération de la Lutte Contre la Faim et la Malnutrition des Enfants dans le Sud Est Mauritanien, 121 p
4. Unicef (2011) Outils de Suivi Des Programmes D'eau, Assainissement et Hygiène (EAH) Dans Les Ecoles, 92 p
5. Croix Rouge Burkina Faso (2023), Rapport d'étude de ligne finale du projet « Réponse d'urgence et de renforcement de la résilience des populations déplacées et les populations hôtes affectées par la crise sécuritaire dans les communes de Nouna et Tougan dans la région de la Boucle du Mouhoun, 35 p
6. UNICEF-WHO (2020). Global progress report on WASH in Health care facilities. Fundamentals first. 164 p
7. Croix Rouge Burkina Faso (2020), Rapport d'évaluation finale du projet de promotion du droit d'accès à l'eau potable, hygiène et assainissement dans les écoles de la province du Séno, 87p
8. UNICEF-WHO (2020). Rapport de situation Mondial sur les services WASH dans les établissements de santé. Les impératifs premiers. UNICEF-WHO 168 p
9. UNICEF-WHO (2023). WASH FIT-Outil pour l'amélioration de la qualité des services WASH dans les établissements de santé. Deuxième Edition. UNICEF-WHO 127 P
10. DREA Est (2022), Rapport régional bilan annuel 2022 du PN-AEUE, 97 p
11. DREA-Est (2023) Rapport régional bilan Semestriel 2023 du PN-AEUE, 68p
12. DGAEUE (2023) :) rapport national bilan annuel 2022 du PN-AEUE, 122 p
13. DGAEUE (2024) :) rapport national bilan annuel 2023 du PN-AEUE, 122 p
14. Aide Eglise Norvégienne (2019), Rapport d'évaluation Final du programme Wash humanitaire dans les régions de MOPTI ET MENAKA au Mali, 47 p
15. Unicef Bureau régional Fada (2023) listes des réalisations ATPE Unicef, feuille Excel ;
16. Rapport d'étude de base (baseline) pour la réalisation du projet Natcom Espagnol dans 18 écoles des Communes de Tibga et Yamba - Région de l'Est du Burkina Faso, 87 p

17. Unicef Burkina Faso (2023), Rapport provisoire narratif du projet renforcer la résilience dans 18 écoles et communautés de la région est du Burkina Faso, 8 p ;
18. SNV -Unicef Burkina (2021) rapport d'activités pour les déclenchements dans les écoles de Diapangou et Tibga 11 p